6e Année, N° 109 - 10 Septembre 1930 Prix : 3 fr. 50

CEDIAS BIBLIOTHÈQUE MUSÉE SOCIAL

la Révolution prolétarienne

Revue mensuelle Syndicaliste Révolutionnaire

DANS CE NUMÉRO :

Et voici, maintenant, avec les " mois en R "...

LES HUITRES DE MARENNES

par R. COURDAVAULT

Une page prophétique de Karl Marx

Ce que donnera la domination britannique dans l'Inde

Le Congrès du Syndicat National des Instituteurs

Mes impressions sur le Congrès de Nîmes

par Roger HAGNAUER

L'exposé de Baldacci, un des délégués de la Loire

AVANT LE 14 SEPTEMBRE

La République allemande vivra-t-elle ?

par R. LOUZON

Administration et Rédaction : 54, rue du Château-d'Eau -:- PARIS (10e)

Source gallica.bnf.fr / CODHOS / CEDIAS – Musée social

la Révolution prolétarienne

Revue mensuelle syndicaliste révolutionnaire

(Paraissant le 5)

Rédaction et Administration :

54, rue du Château-d'Eau -- Paris (10e)

Téléphone : Botzaris 21-32

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois..... 20 fr. Un an..... 40 fr.

EXTERIEUR

Six mois..... 26 fr. Un an..... 50 fr.

Adresser la correspondance relative à la rédaction à PIERRE MONATTE, 54, rue du Château-d'Eau, à Paris (10e).

Adresser la correspondance relative à l'administration à M. CHAMBELLAND, même adresse.

(Utiliser pour les envois de fonds notre compte de chèques postaux : *Révolution Prolétarienne* 734-99 Paris.)

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :

1° De travailler à la réalisation de l'unité syndicale, à la reconstitution d'une seule C.G.T. et d'une seule Internationale syndicale;

2° De sortir les deux C.G.T., l'une de l'ornière de la collaboration gouvernementale, l'autre de l'ornière de la collaboration politique, pour les ramener dans la voie de l'indépendance syndicale hors de laquelle l'unité est impossible;

3° De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser dès maintenant le maximum d'action commune contre le patronat et contre l'Etat;

4° De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales;

5° De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

SON FONCTIONNEMENT

La Ligue Syndicaliste groupe des syndiqués des deux C.G.T. et des organisations autonomes. Elle ne peut accepter l'adhésion d'organisations syndicales. Les ressources de la Ligue sont constituées par des cartes annuelles de membre vendues 5 francs et par des timbres vendus 1 franc.

Adresser toutes communications relatives à la **Ligue Syndicaliste**, à son secrétaire : Maurice CHAMBELLAND, 54, rue du Château-d'Eau, Paris-Xe.

SOMMAIRE :

LE CARNET DU SAUVAGE :

De Stockholm... — ...à Moscou. — L'entrée en application des Assurances sociales. — Excès de courtisannerie.. P. MONATTE.

PARMI NOS LETTRES :

A propos du raid contre la « Tribune Indochinoise ». — Le service civil d'entr'aide internationale. — Nicolas Berthet. — Quelle atmosphère à Marseille? — Nouvelle armée prétorienne. — L'unité désirable. — Impressions de Nîmes.

A NOS AMIS, A NOS LECTEURS LA RÉDACTION.

LES HUITRES DE MARENNES. R. COURDAVAULT

EUGENE JACQUEMIN ..... M. CH.

CE QUE DONNERA LA DOMINATION BRITANNIQUE SUR L'INDE ..... KARL MARX.

LE CONGRES DU SYNDICAT NATIONAL DES INSTITUTEURS

Mes impressions sur le Congrès de Nîmes..... R. HAGNAUER.

L'exposé de Baldacci, un des délégués de la Loire..... J. BALDACCI.

NOTES ECONOMIQUES :

La République allemande vivra-t-elle? — Le marxisme pourfendu!... — Concentration et Déconcentration. — La B. R. I. trust international des placements. — La garantie de Mussolini à l'U. R. S. S..... R. LOUZON.

A TRAVERS LES LIVRES :

Léon Trotsky : « Ma vie »..... B. GIAUFFRET.

FAITS ET DOCUMENTS :

Le « Congrès stérile » de l'Internationale d'Amsterdam. — Les socialistes italiens et les dangers de guerre. — La politique de collaboration a échoué. — « Triste spectacle ». — Xavier Merlino. — Pas de liberté pour Tom Mooney. — Le service civil d'entr'aide internationale. — Un hommage à Paul-Boncour.

LE CARNET DU SAUVAGE

De Stockholm...

Décidément, que nous soyons confédérés ou unitaires, nous sommes aussi mal renseignés, syndiqués français, sur les congrès de nos Internationales syndicales respectives!

*Sur le congrès de l'I. S. R., qui s'est ouvert le 15 août à Moscou et qui, aux dernières nouvelles, a pris fin le 31 du même mois, l'*Humanité *a publié des dépêches si laborieusement cuisinées qu'elles sont ou bien sans intérêt ou bien inintelligibles. Pour le congrès de la F. S. I., qui s'est tenu dernièrement à Stockholm, le* Peuple, *pourtant quotidien officiel de la C. G. T., a été encore plus chiche de renseignements; il ne s'est pas mis en peine pour avoir au moins l'air d'en donner. Il nous a fallu attendre le compte rendu rapide publié par le Bulletin de la Fédération Internationale des Transports pour nous faire une idée approximative du congrès de Stockholm. Aussi nous reproduisons aux « Documents » ce compte rendu capable de remédier en partie au mutisme des délégués français.*

Deux questions seulement ont provoqué à Stockholm des discussions : le transfert du siège d'Amsterdam à Berlin et la mise à l'étude d'une refonte de la structure de la F. S. I. Les grandes résolutions sur la politique sociale et sur le désarmement et la paix, nous ne sommes pas surpris d'apprendre qu'elles n'ont fait l'objet d'aucune étude et d'aucune discussion. Ce sont des textes sans valeur, aussi bien pour la propagande que pour l'action, des textes pour la galerie.

Le transfert du siège a été décidé malgré l'opposition des délégations belge et française. Faut-il chercher dans le mécontentement qui a suivi cette défaite la raison du silence de Jouhaux et du Peuple? *Possible. En tout cas, il ne faut pas sous-estimer l'importance de ce transfert.*

Le retour à Berlin marque la fin d'une période de la F. S. I. L'Internationale syndicale d'Amsterdam a vécu. Elle est morte au bout de dix années sans grandeur. Derrière le scandale soulevé il y a deux ans, au congrès précédent de la F. S. I., par la révélation de la fameuse lettre d'Oudegeest, il y avait autre chose qu'un conflit entre les Anglais et Oudegeest, Jouhaux et Cie; il y avait le sentiment général que la F. S. I. était complètement impuissante, qu'elle n'avait aucune force et qu'elle n'avait pas la moindre ambition de jouer son rôle d'Internationale syndicale. C'est ce qui a fourni à la délégation allemande l'occasion qu'elle attendait patiemment : recueillir la moribonde et l'emmener en Allemagne comme dans un sanatorium. La guerre et l'après-guerre sont closes. Le circuit de retour à l'avant-guerre est bouclé. L'Internationale syndicale a de nouveau son siège à Berlin.

Rien n'a donc changé? Tout a changé. Du moins bien des choses. Ne serait-ce que l'hégémonie des organisations allemandes dans le mouvement international. Les dirigeants des syndicats allemands n'effaceront pas deux choses : leur faillite devant la guerre en 1914, avec l'épithète qui leur fut appliquée de socialistes du Kaiser; leur faillite, aussi, devant la révolution en 1918; ces chefs ouvriers, qui se donnaient en exemple comme socialistes et comme révolutionnaires, n'ont pas osé aller plus loin qu'une république bourgeoise; ils se sont mis en travers de la révolution prolétarienne. Ils peuvent aujourd'hui reprendre le siège de l'Internationale syndicale, ils ne retrouveront pas aussi facilement la couronne dont la social-démocratie internationale les avait coiffés.

Dans une interview qu'il donnait à la veille du congrès de Stockholm, Mertens, le secrétaire de la Commission syndicale belge, déclarait qu'Amsterdam était devenu un symbole et qu'il conviendrait mieux de parler d'un transfert du siège de la F. S. I. quand les syndicats russes l'auraient rejointe; alors Amsterdam n'aurait plus la valeur d'un symbole. Le congrès en a jugé autrement. Les délégations anglaise et allemande se sont mises d'accord pour tordre le cou au symbole d'Amsterdam.

La délégation allemande a fait là une infidélité aux Belges et aux Français. Ensemble, ils avaient mené la lutte non seulement contre Moscou, mais aussi contre Londres, contre le Londres du Comité anglo-russe pour l'unité internationale. Ces dernières années, les dirigeants de la C. G. T. n'avaient d'yeux que pour les dirigeants des syndicats allemands. Leur cœur débordait d'enthousiasme pour les méthodes syndicales et politiques allemandes... Pensez donc, là-bas, leurs pareils étaient au gouvernement, et même après qu'ils n'y étaient plus, ils occupaient encore les avenues du pouvoir. C'était toujours, même en plus beau, ce qu'ils avaient vécu au temps de la guerre, quand ils étaient les « syndicalistes de Poincaré ».

A Stockholm, les dirigeants des syndicats allemands ont payé aux Anglais leur vote en faveur du transfert du siège par une promesse de refonte de la structure de la F. S. I. Il s'agit de faire leur part aux Secrétariats professionnels internationaux dans la direction de l'Internationale syndicale. La vieille proposition de la Fédération internationale des Transports a fait son chemin. Il y a deux ans, la C. G. T. autrichienne la reprenait à son compte; cette année, ce sont les Trade-Unions anglaises. Certes, la proposition initiale était autrement exigeante. Ne demandait-elle pas que la composition de la F. S. I. fût radicalement changée, qu'elle englobât, non plus les Centrales nationales mais les Fédérations internationales professionnelles?

Cette proposition avait, d'ailleurs, besoin d'être amendée, et adaptée. Les Fédérations internationales

d'industrie ne sont pas aussi vivantes que les C. G. T. nationales. Une Internationale qui ne comprendrait qu'elles, ne disposerait pas de sections solides. Et même le jour où celles-ci auront pris vigueur, elles ne rendront pas sans objet les Centrales nationales.

Je crois que la meilleure structure vers laquelle doit s'acheminer la F. S. I. comprendra Centrales nationales et Fédérations internationales d'industrie, reproduisant à l'échelle internationale ce qu'avait produit à l'échelle nationale la C. G. T. française d'avant-guerre, englobant dans son sein une Section des Fédérations et une Section des Bourses ou des Unions départementales.

La F. S. I. s'y achemine, en dépit de résistances multiples; elle y parviendra, comme la C. G. T. française devra revenir à la forme que des années d'expérience lui avaient façonnée.

...à Moscou.

L'I. S. R. n'est pas en meilleure situation que la F. S. I. Elle enregistre plus qu'un arrêt dans son développement ; elle est en plein recul. En dehors des syndicats russes, les deux centrales nationales qu'elle groupe sont gravement atteintes. Les mouvements oppositionnels, tant en Allemagne qu'en Angleterre, sont en régression sensible.

L'organisation tchécoslovaque a vu ses effectifs réduits des deux tiers, à la suite de grèves aventureuses imposées aux militants des syndicats et de la scission à laquelle ils furent poussés. Aujourd'hui l'I. S. R. a perdu en Tchécoslovaquie la forte position qu'elle occupait.

Bien que la perte d'effectifs subie par la C.G.T.U. soit moins frappante en France, la situation est aussi grave. La C. G. T. U. est condamnée à une dégringolade certaine, avec un guide comme le parti communiste, lui-même ne faisant pas un pas sans attendre un ordre de l'Internationale communiste. Qu'elle continue à suivre les mêmes méthodes, ce n'est pas un changement d'hommes, un renouvellement de l'appareil, le remplacement de Monmousseau par Tillon ou quelque autre Galopin, qui arrêtera la perte d'influence et la chute des effectifs. Et si l'on croit conjurer le mal, ou le masquer, en en rejetant la responsabilité sur la minorité et en essayant de la chasser, la dégringolade progressive se transformera en catastrophe. Chasser la minorité ou l'obliger à partir dans les conditions où les conspirateurs de Bruxelles, délégués de l'I. S. R. et de la C. G. T. U. en tête, avaient mijoté de faire partir la minorité de l'Enseignement, ce sera porter à la C. G. T. U. le coup fatal. Il ne restera plus à l'I. S. R., à côté de l'organisation tchécoslovaque réduite à rien, qu'une C.G.T.U. ne représentant plus grand'chose.

Vous oubliez, me dira-t-on, l'organisation américaine, la centrale fondée l'an dernier au congrès de la Ligue d'éducation syndicale, et l'adhésion tout fraîchement donnée par la C. G. T. italienne. Je n'oublie pas. C'est l'I. S. R. qui oublie de nous dire ce que devient la nouvelle centrale américaine. Si elle était devenue une force, si les espoirs qu'on avait mis en elle s'étaient réalisés, soyez sûrs qu'on l'aurait claironné. Le silence a son éloquence. Quant à l'adhésion de la C. G. T. italienne, elle n'est rien qu'un geste théâtral, analogue à ces salutations que de soi-disant représentants de grandes usines apportaient naguère dans les fameux congrès ouvriers. Quand on prenait la peine de se renseigner, on s'apercevait que le gars qui avait salué ne représentait pas les ouvriers de cette usine, mais simplement la cellule communiste, quelquefois réduite à une seule unité, le porteur de l'émouvant salut. L'adhésion de la C. G. T. italienne à l'I. S. R. n'a pas plus de valeur. Lorsque les dirigeants de la C.G.T. italienne, pour la plupart réfugiés à l'étranger, décidèrent que le siège de la C. G. T. y serait aussi transporté, le parti communiste italien s'empressa de réunir quelques éléments syndicaux et de leur faire proclamer que la C. G. T. italienne continuait à fonctionner en Italie même. Nous avons à l'époque signalé le fait. Nos craintes ont été largement confirmées. Cette tentative a complètement échoué. Le parti communiste italien n'a pu donner corps à son projet d'alors. Quelques déclarations tapageuses, le voyage de prétendus délégués, une adhésion à l'I. S. R. ne suffisent pas à animer l'ombre d'une soi-disant C. G. T. italienne.

Quant à la situation des mouvements d'opposition dans les pays où les syndicats n'ont pas connu la scission, elle n'est pas meilleure; elle est peut être pire ; elle comporte en tout cas les plus grands dangers.

L'I.S.R. s'est engagée dans la voie de la scission ; elle veut le plus grand nombre possible de sections nationales; il lui faut pour cela pousser les mouvements d'opposition révolutionnaire dans les syndicats à se transformer en centrales nationales. Elle ne voit pas que dans la plupart des cas, elle cherchera à entraîner ces mouvements sur un terrain où ils ne veulent pas aller et que les militants de ces mouvements, blessés, violentés, se retourneront contre elle, avec d'autant plus de violence. C'est ce qui semble s'être passé en Belgique avec Liebaerts; en Angleterre avec Cook. L'I. S. R. avait fait le rêve de bâtir une section anglaise, une sorte de C. G. T. U. autour de la Fédération des mineurs ; ce rêve s'est écroulé. Il ne fallait pas connaître le mouvement anglais pour s'imaginer qu'il était réalisable.

En Allemagne, faute d'une forte Fédération sur laquelle s'appuyer, on a cru possible d'utiliser les conseils d'usines. Ils doivent fournir la base pour un nouveau mouvement syndical, qui deviendrait la section allemande de l'I. S. R. L'échec de cette tentative est non moins probable.

Jadis, s'inspirant du conseil de Lénine que c'est dans les vieux syndicats que doivent rester et lutter les communistes, l'I. S. R. avait eu une tactique toute différente. Elle en a changé. Sa nouvelle tactique a déjà fait faillite.

Si le congrès de l'I. S. R. était un véritable congrès, c'est de cette faillite qu'il discuterait. Mais c'est le monde renversé maintenant. A ce congrès, on ne s'occupe pas du fonctionnement de l'I. S. R., de sa tactique, de la tâche qu'elle a faite et de celle qu'elle va faire. Son fonctionnement est mystérieux ; sa tactique et sa ligne sont décidées ailleurs. On s'occupera de la tactique et de la ligne à suivre par les sections. L'I. S. R. a tous les droits de direction sur ses sections. Celles-ci n'ont aucun droit de contrôle, d'influence, de direction sur leur Internationale.

On se demande quels mots d'ordre rapporteront les délégués de la C. G. T. U. Leur aura-t-on ordonné de reculer définitivement devant la scission, ou bien de temporiser et gagner du temps, ou bien encore de brusquer les choses? On a pu croire, un moment que, alarmés par le péril où serait jetée la C. G. T. U., ils avaient préconisé le recul. Recul définitif ou recul stratégique ? Tout est là. Hélas ! on voit mal l'I.S.R., dévorée de centralisme, acceptant que l'une de ses sections se dirige elle-même. C'est là pourtant le salut pour toutes ses sections, et pour la C. G. T. U. plus que pour toute autre.

La C. G. T. U. n'a qu'une seule chance de se sauver, c'est de redevenir maîtresse d'elle-même, de revenir à l'indépendance du syndicalisme. Elle a fait l'expérience de l'anarcho-syndicalisme jusqu'au congrès de Saint-Etienne ; elle a failli en mourir. Ensuite, elle a fait l'expérience du communisme ; elle va en mourir. Il ne lui reste plus qu'à tenter l'expérience du syndicalisme révolutionnaire. C'est la seule chance, la dernière chance qui lui reste.

Il ne faut pas se méprendre sur la force du courant véritablement syndicaliste. C'est lui qui, à Bourges, allié avec les communistes, fit pencher la balance de ce côté. C'est lui qui triompha à Saint-Etienne. C'est lui qui, dans la vieille C. G. T. avait mené la lutte minoritaire, sans grand appui, ni des anarchistes, ni des communistes. Par je ne sais quelle timidité, il s'est effacé, il s'est laissé refouler ; il n'a pas réclamé son droit à diriger la C. G. T. U. N'est-il pas trop tard pour qu'il le fasse, pour qu'il le tente avec quelque espoir de succès ? Beaucoup de ses meilleurs militants de la base se sont écartés de tout, d'autres sont là encore, mais épuisés. Beaucoup n'aiment pas les coups et la plupart sont dégoûtés des luttes de tendances. Or, il est bien certain que si les communistes étaient contraints à céder la direction de la C. G. T. U. ils feraient une vie infernale à leurs successeurs. Pourtant ceux qui ont à cœur de sauver la C. G. T. U. devront surmonter tout cela.

L'entrée en application des Assurances Sociales

La loi sur les assurances sociales est entrée en application le 1er juillet, mais les prestations ne commenceront à fonctionner que le 1er octobre. Toute cette période de mise en route se déroule, non dans la joie comme l'a écrit un journal socialiste, mais dans une sorte d'inquiétude générale. On se demande ce que vont être ces assurances sociales dont on a dit tant de bien et tant de mal. Trop de bien pour que ce soit vrai. Trop de mal aussi, parce que les générations qui sortent de la guerre ont vite fait de penser : On a dû voir plus mal que ça!

Que seront-elles? Il ne fait pas de doute que leur mise en application a entraîné une augmentation du prix de la vie, si bien que la lutte pour l'augmentation des salaires est doublement utile : pour rattraper cette hausse du coût de la vie et pour combler le vide fait dans le budget ouvrier par le versement.

Il n'est pas surprenant que les plus vastes grèves consécutives aux assurances sociales se soient produites dans l'industrie textile. Depuis toujours, le patronat textile a la réputation de payer les plus bas salaires. Dans nulle autre industrie, pas même dans les mines ou la métallurgie, le patronat n'a poussé aussi loin la méthode de rémunération qui consiste à faire deux parts du salaire, l'une versée en numéraire, l'autre en charité suivant le gré du patron et d'après les besoins les plus criants de certaines familles ouvrières, d'après aussi leur degré de servilité à l'usine et au dehors. Je me souviens qu'en 1905, lorsque j'allais chaque semaine à Roubaix faire la mise en pages de l'Action syndicale du Pas-de-Calais, j'avais fait cette remarque. Plus justement, les camarades roubaisiens m'avaient fait voir que le patronat versait une partie du salaire en aumônes qu'il fallait implorer, ce qui ligotait les ouvriers chargés de famille contraints à cette nécessité. Un vieux militant me déclara même qu'il désespérait de voir le prolétariat textile lutter au grand jour dans ses syndicats, jusqu'au moment où une explosion de colère mettrait le feu aux châteaux des patrons roubaisiens. Cinq ou six ans plus tard, Pierre Hamp montrait dans l'Enquête le patronat textile du Nord pratiquant cette méthode de répartition des salaires. Les militants du Palais du Peuple roubaisien avaient vu cela depuis longtemps déjà. Le sieur Ley n'a donc rien inventé; il n'a fait sans doute que perfectionner, systématiser cette vieille méthode du patronat textile. Il l'a aussi avouée, proclamée, par cela même rendue plus lourde à supporter. Il a laissé voir les moyens par lesquels il attache les esclaves du textile. Sa prime de fidélité est un collier qu'ils ne veulent pas se laisser mettre. D'où la vigueur du sentiment gréviste.

Mais il est fort possible que Ley, et derrière lui le Consortium, ait tenté d'exploiter cette grève pour battre en brèche la loi des assurances elle-même. On sait que le patronat a longtemps craint que de véritables assurances sociales ne portent atteinte à son système domesticateur d'allocations familiales. Il semble qu'il a reçu des apaisements. Néanmoins, tout le terrain conquis par l'assurance sociale est un terrain perdu pour la philanthropie patronale, donc gagné en indépendance par les ouvriers. De là tous les efforts faits par les patrons pour faire rentrer l'assurance sociale dans le giron de la philanthropie, en formant des caisses d'usines, en prenant quelquefois la charge du double prélèvement. Le Consortium avait proposé, on s'en souvient, de pren-

dre en charge les assurances pour tout son personnel. Il supprimait ainsi les caisses ouvrières d'assurances. Il restait le maître absolu. Ce n'est pas une question d'argent qui est en jeu dans la grève actuelle. Le Consortium s'est offert à prendre à sa charge le versement ouvrier. Sa prime de fidélité représente un débours aussi important pour lui. Ce qu'il ne veut pas, c'est d'un droit de gestion des assurés sur les caisses d'assurances, car il sait qu'un jour, même les caisses fondées par le patronat n'y échapperont pas.

Il est douteux que Ley réussisse à torpiller les assurances sociales comme il a pu l'espérer un moment. Le Consortium sera vaincu. A ce propos il est surprenant que nos communistes, si experts en stratégie, aient osé dire qu'ils n'étaient ni pour Ley ni pour Motte mais contre le Consortium. Ne pas se servir de la lutte Motte contre Ley, c'est être avec Ley, avec le Consortium.

Avec la lutte pour l'augmentation des salaires, avec la lutte pour la gestion des caisses d'assurés portée jusqu'au sein des caisses fondées par le patronat lui-même, et qui semblent bien avoir englobé des multitudes d'ouvriers, une question doit préoccuper nos syndicats. Il ne faut pas que l'assurance sociale soit une annexe de l'Assistance publique ou du bureau de bienfaisance; il ne faut pas que les soins donnés aux assurés rappellent ceux de la caserne. A ce sujet, il ne serait pas mauvais de voir comment fonctionnent, pour les mineurs ou les cheminots, des services sensiblement pareils. Ils ne fonctionnent pas merveilleusement. Raison de plus pour voir cela de près, pour y remédier et pour ne pas le copier.

C'est aux syndicats de veiller à tout cela et de le faire avec la préoccupation de ne pas se noyer eux-mêmes dans le fonctionnement des assurances sociales, de ne pas y prendre un bain de réformisme à l'allemande. C'est évidemment là un danger pour l'esprit révolutionnaire. Mais moins grand, disons-le, que celui de l'asservissement à la philanthropie patronale.

Excès de courtisanerie

Dans Monde *du 2 août, M. Emmanuel Berl a publié un article sur Bakounine, sa vie et sa révolte, qui a indigné pas mal de camarades. Ils ont grand tort. Que veulent-ils que fasse un jeune intellectuel qui vient passer une saison dans le mouvement révolutionnaire? Pour un qui tâche de se rendre utile, qui veut comprendre, qui se donne la peine d'apprendre, et qu'il faut tirer hors de son coin, il en est cent qui veulent parader, enseigner ce qu'ils ignorent et jouer les casseurs d'assiettes. Plus ils sentent qu'on doute de leur attachement aux idées révolutionnaires, plus ils s'ingénient à donner ce qu'ils croient être des gages.*

M. Emmanuel Berl a découvert Bakounine en lisant la biographie qu'en a publiée dernièrement Mlle Isvolsky. Celle-ci, qui a lu tout ce qu'on a écrit sur Bakounine, excepté ce qu'a écrit Bakounine lui-même, pouvait difficilement comprendre l'évolution de ses idées. Pour comprendre cela d'ailleurs, il faut être soi-même révolutionnaire. Elle s'extasie devant le grand Russe, elle fait le tour du monstre révolutionnaire avec un sentiment mi-sympathique mi-haineux. Mais elle n'arrive pas à s'expliquer l'homme, et encore moins le révolutionnaire. Et sur ce qu'elle n'a pas compris, M. Berl est venu déverser son supplément de suppositions gratuites, et l'incompréhension de quelqu'un qui se figure qu'avec du toupet on peut dire n'importe quoi.

J'ai tort de dire que Mlle Isvolsky n'a rien lu de Bakounine. Elle n'en a pas lu les six volumes parus chez Stock avant-guerre grâce à Nettlau et au père Guillaume, sans quoi elle ne dirait pas qu'ils sont douze. La demoiselle voit double. Mais elle a lu en russe les Confessions, *les fameuses* Confessions, *écrites d'un cachot de Pierre-et-Paul à la demande du tsar, et qui ont été découvertes et publiées par le gouvernement soviétique.*

Dans sa biographie de Bakounine, Fritz Brupbacher raconte qu'il alla à Moscou en 1921, peu après la publication des Confessions *en russe. « Mon amie Véra Figner, écrit-il, toujours si jeune malgré les vingt-deux années de sa vie passées à Schusselburg, m'en remit un exemplaire. Elle secouait tristement la tête devant la façon dont Bakounine avait représenté sa vie et ses actes, et devant la forme au premier abord humiliante de ces pages. A ce moment, je n'avais guère le temps d'étudier les* Confessions. *Mais quelques jours plus tard, je me trouvai chez Radek. Il voyait l'œuvre de Bakounine d'un tout autre œil que Véra Figner. Il me dit à peu près ceci : « Bakounine était incarcéré; il désirait naturellement la liberté; et avait, bien entendu, le droit de choisir la forme la mieux adaptée à ce but. »*

J'ai lu pour ma part il y a quelque temps déjà la traduction manuscrite des Confessions. *J'aurais voulu la relire cette quinzaine. Je n'en ai pas trouvé le temps. Mais je n'hésite pas à donner l'impression qui me reste de cette lecture. C'est un document humain de grande valeur que ces* Confessions; *elles ne rabaissent aucunement Bakounine; elles aident à mieux comprendre son esprit russe, sa haine de l'Allemagne, son mépris des Polonais. Certaines pages, notamment celles où il retrace sa participation aux journées de 1848 brûlent encore de passion révolutionnaire après avoir certainement roussi le nez du tsar au moment où il les lisait.*

D'ailleurs, je pense que ces Confessions *seront publiées cet hiver. M. Berl pourra se convaincre alors qu'il a parlé de choses qu'il ignorait. Cependant je n'en suis pas sûr de la part de celui qui trouve ignoble cette phrase de Bakounine : « Je vous supplie, Sire, n'exigez pas que je vous confesse les péchés des autres! » M. Berl doit appartenir à la race des gens qui confessent plus facilement les péchés des autres que les leurs.*

Bakounine faisant le jeu de la police, se conduisant comme un agent provocateur... Si M. Berl était aussi peu informé que possible, il saurait que jamais ces outrages n'ont résisté au plus léger examen.

Mais M. Berl ne s'embarrasse sans doute pas d'exactitude. Pas plus qu'il ne s'embarrasse de ses

variations. Il y a deux ou trois ans, il faisait des sourires au socialisme de Léon Blum. Nous l'avons vu ensuite se ranger parmi les « Conquérants » mis à la mode par Malraux. Vous savez, ces conquérants partis à l'aventure, se battant, mourant même pour des idées qu'ils ne partagent pas, mais au nom desquelles ils jouent de grands rôles, commandent à des masses humaines, et projettent leur ombre sur l'histoire. Les conquérants de ce genre font généralement les Savinkov. M. Berl, qui trouvait dans sa « Mort de la pensée bourgeoise » qu'il était trop révolutionnaire pour être communiste, assistait quelques mois après au Congrès radical de Reims et se sentait assez l'âme d'un jeune radical. Le voici communiste orthodoxe, donnant des leçons de communisme dans Monde, *en attendant d'être demain rédacteur à l'*Humanité *et de tirer après-demain sa noble révérence au mouvement révolutionnaire, comme le firent jadis les Paul Adam.*

Pierre MONATTE.

Quand on a besoin d'investigateurs de la Vérité, il ne se trouve que des révélateurs.
PROUDHON.

A nos amis, A nos lecteurs,

Promis pour le 15 août, ce numéro 109 de la « Révolution Prolétarienne », — le premier de notre série mensuelle à 32 pages — ne paraît que le 10 septembre, donc avec près d'un mois de retard.

C'est une conséquence de la période des vacances... Les uns et les autres sont partis se retaper des fatigues de l'année, et la confection de la revue s'en est ressentie.

A nos amis, à tous nos lecteurs, la rédaction présente ses excuses pour ce retard.

Nous prenons les dispositions nécessaires pour qu'un tel fait ne se reproduise pas, car nous sentons combien un tel retard dans la parution indispose nos camarades et aussi combien il est préjudiciable au développement même de la revue.

Le prochain numéro paraîtra le 5 octobre.

Nous pensions paraître le 15 de chaque mois, mais un camarade nous a suggéré que le 5 serait une meilleure date. « Vous pourriez, nous écrit-il, donner leur place à tous les faits importants du mois qui vient de s'écouler. » En effet, et nous avons retenu cette suggestion : désormais, la « Révolution Prolétarienne » paraîtra le 5 de chaque mois.

Nous ferons tous nos efforts pour arriver à une parution régulière et pour nous y maintenir.

De leur côté, nos amis vont reprendre leur élan pour le développement de la revue, pour lui trouver de nouveaux abonnés et de nouveaux lecteurs.

Les vacances prennent fin... Que tous se remettent à la besogne!

Parmi nos Lettres

A propos du raid contre la « Tribune Indochinoise »

De Péra, un mot rapide avant de repartir au loin :

J'ai appris l'attaque des locaux de la Tribune Indochinoise, *journal nationaliste indigène, par des éléments non précisés. Et le jour du départ, j'ai lu dans « l'Huma » (du 21 par conséquent), un article de Cho-Moi se félicitant de cette attaque, l'attribuant aux communistes et l'expliquant par la position théorique des nationalistes sur la question de la propriété.*

Or, il faut remarquer plusieurs choses :

1° *Les soi-disant communistes ne se sont jamais attaqués aux nombreux journaux bourgeois blancs de Saïgon* (Dépêche, Opinion, Impartial, Courrier Saïgonnais, Saïgon Républicain) *dont, pourtant, la position théorique et pratique sur la question de la propriété n'est pas douteuse.*

2° *La* Tribune Indochinoise, *quoique réformiste, a eu une attitude favorable aux révolutionnaires nationalistes tout au long des derniers mois. Elle m'a beaucoup aidé pour mon étude. Il me semble qu'elle constituait une indéniable base pour les sentiments anti-impérialistes des Annamites et qu'elle embêtait beaucoup le gouvernement.*

3° *On ne nous annonce* aucune arrestation *lors de cette attaque. Or, trop d'exemples le prouvent maintenant, toute manifestation indigène d'inspiration populaire entraîne en Indochine non seulement des arrestations mais des fusillades (Plus exactement des fusillades et des arrestations. On commence par tuer.)*

Le raid sur le journal indigène aurait-il donc été organisé par la police sous le couvert du communisme ? On peut le croire. Et l'Humanité *admire !*

⁂

Le service civil d'entr'aide internationale

Un camarade du Doubs nous signale un « appel aux bonnes volontés », publié dans le Bulletin du Syndicat de l'Enseignement du Doubs, en faveur du *Service civil d'entr'aide internationale*. Sa lettre, que nous reproduisons, est mieux qu'un appel ; elle est un témoignage que nous publions volontiers ; on trouvera aux « Documents » l'appel même :

Je tiens à te communiquer l'appel aux camarades de bonne volonté *avec l'espoir que tu en obtiendras l'insertion dans le* Cri *ou dans la* R. P. *La revue qui compte parmi ses fondateurs les premiers résistants à la guerre de* 1914 *ne refusera pas, je pense, de soutenir un mouvement de pacifistes radicaux, la plupart socialistes avancés.*

J'ai pour ma part travaillé pendant deux ans avec les copains du Service Civil et les réfractaires suisses : il ne s'agit pas d'amateurs, d'intellectuels qui jouent au terrassier et si tu le désires, je peux t'apporter des preuves (photos, articles, brochures) attestant l'œuvre accomplie. Il est certain que les réfractaires obéissent surtout à des raisons religieuses et sentimentales, mais nous aurions tort de mépriser un idéal si haut de fraternité.

La question du Service Civil rencontre aussi une grave objection : est-ce que cette armée de volontaires ne peut pas devenir aux mains de ses chefs une armée de briseurs de grèves? Le Parti socialiste suisse est hostile à cette réforme, votée par les Danois, à cause de cette seule raison, mais il est évident qu'à l'heure actuelle en France le Service Civil ne risque nullement de renforcer la ligue Balfourier: le premier souci des organisateurs est de ne pas concurrencer la main-d'œuvre ordinaire et de choisir un travail infructueux s'il était accompli par des ouvriers payés.

En tout cas, le Service Civil a une influence considérable sur certains esprits hésitants (volontaires ou spectateurs) et il a revigoré en Suisse l'antimilitarisme tué par la guerre. J'ai vu des camarades ouvriers y sa-

crifier leurs pauvres vacances; les volontaires de profession libérale (docteurs, professeurs, avocats) y prennent une idée plus juste du métier manuel. Je crois aussi avec Cérésole que la fréquentation quotidienne de copains étrangers sur le chantier, à la soupe et au dortoir, soude les âmes beaucoup mieux que l'adhésion souvent irréfléchie à telle ou telle formule verbale. D'ailleurs on s'efforce au Service d'organiser des causeries et discussions sur les questions sociales et internationales. En générale ce ne sont pas des fascistes et des nationalistes qui viennent prêcher là leur doctrine.

⁂

Nicolas Berthet

Plusieurs camarades de Lyon nous ont écrit pour nous signaler la mort du camarade Berthet. Nous reproduisons la lettre de Martin, le militant d'Ugine maintenant à Lyon :

Je t'apprends la mort de notre vieux et bon camarade Berthet de Lyon; nous l'avons enterré hier matin, 31 juillet. Quelques jours seulement de maladie (affection cardiaque). Le surmenage et l'activité qu'il donna toute sa vie à la cause ouvrière en sont sûrement la cause. Monatte doit se souvenir de lui. Dans la période d'avant-guerre, Berthet joua un grand rôle dans le Nord pour l'organisation des mineurs, avec Broutchoux si je ne me trompe. Il joua également son rôle pendant la guerre à Lyon. En Savoie, il était bien connu et aimé, car il venait souvent en tournée de propagande.

S'étant rallié au P. C. il avait le courage de la vérité, face aux « hurluberlus ». Je n'habitais pas loin de chez lui (je le connaissais depuis très très longtemps), et c'est souvent que nous avions de bonnes et amicales causeries.

Berthet était un de ces militants de la vieille génération qui disparaissent nombreux ces temps-ci. Hélas ! ils ne sont pas près d'être remplacés!

⁂

Quelle atmosphère à Marseille?

Quelques remarques d'un camarade qui était délégué au Congrès de Marseille de la Fédération unitaire de l'Enseignement :

Atmosphère de scission?

Je ne le pense pas.

Plutôt atmosphère d'intimidation. Sans doute par suite du « tournant ».

Monmousseau n'a pas, je crois, été toujours très content de ses enfants de l'U.G.E.E. A plusieurs reprises, je l'ai vu tentant de calmer leurs gamineries. Et son discours a été un effort d'argumentation bien plus qu'une menace.

Au fond, je crois qu'il est touché, très touché de devoir se séparer d'un de ses vieux carrés. C'est en tout cas l'opinion de Dommanget. On m'a raconté qu'ayant les mains sur ses épaules, au cours d'une discussion de couloir, Monmousseau avait les yeux pleins de larmes, et Dommanget aussi.

Je pense que le fait de refuser d'envoyer un délégué à Anvers au Congrès de l'Internationale des Travailleurs de l'Enseignement est extrêmement grave. Les centristes ont mis l'I.T.E. en mesure d'agir ou de se dégonfler. Moi, je crois qu'elle se dégonflera.

*Je n'ai rien vu dans l'*Huma *au sujet du Congrès d'Anvers.*

Ce qui s'y est passé et ce qui se passera au Congrès de l'I.S.R. nous renseignera. Mais pour moi la direction de la C.G.T.U. recule: elle est apeurée devant son œuvre et, comme elle est incapable d'un redressement net, elle va nous offrir de plus en plus une ligne zigzagante.

⁂

Nouvelle armée prétorienne

Une suggestion intéressante :

Très bien l'enquête sur la garde mobile commencée par le Cri. *Mais il lui faut un complément sur l'armée coloniale, et sénégalaise en particulier.*

Ce sont en effet là les deux éléments de la nouvelle armée prétorienne : la garde mobile fournissant le noyau, les régiments de couleur fournissant la masse.

Je viens d'ailleurs de voir qu'à la Rochelle, pour une grève du bâtiment, les chantiers étaient gardés par des tirailleurs sénégalais.

L'unité désirable

Un camarade avait écrit à Giauffret pour lui dire son étonnement de le voir reprendre la formule de l'Opposition unitaire trotskyste dans un récent article de l'*Ecole Emancipée* et dire que, nous non plus, nous ne croyons pas l'unité syndicale réalisable et désirable. Giauffret nous dit de rassurer ce camarade et ceux qui auraient pu avoir la même pensée :

Le copain a raison. « Nous non plus » semble dire que nous ne trouvons pas l'unité syndicale désirable. *Dons mon esprit il ne s'applique qu'au* réalisable. *Dans les circonstances actuelles l'unité est irréalisable, c'est un fait, même un fait assez triste à constater. Mais tous nos efforts doivent tendre à modifier les circonstances à modifier l'état d'esprit qui règne dans les deux C.G.T. Alors, de* désirable, *l'unité deviendra* réalisable.

⁂

Impressions de Nîmes

Elles ne font pas double emploi avec le compte rendu d'Hagnauer ; elles le complètent sur quelques points ; elles le contredisent sur certains autres ; mais elles soulèvent quelques questions intéressantes :

Le début, écœurant. Bonne impression de l'exposé de Lapierre contre Glay... mais qui nécessitait des explications complémentaires que Roussel aurait dû donner... Bonne impression aussi de l'intervention de Vivès quand il a profité de la présentation des candidats pour déclarer qu'il ne croyait pas qu'un accord soit possible. Tout cela détruit par « l'embrassade » obtenue par Levasseur.

Mais ce qui constitue l'essentiel de ce Congrès, c'est l'intervention de Baldacci. Très écouté, Baldacci a développé la motion — incomplète certes, mais tout de même très nette — de la Loire.

Cet exposé fera réfléchir bien des congressistes. Tant ne s'étaient jamais demandé si la C.G.T. pouvait avoir une autre physionomie que celle qu'elle a actuellement, et tant de jeunes se sentent animés d'une ardeur nouvelle en entendant évoquer les buts et les moyens d'action du syndicalisme révolutionnaire. Donc excellente impression sur les auditeurs, occasion d'amener des jeunes éléments à nous. Mais le plus important c'est la répercussion de cette discussion dans le monde ouvrier.

Le syndicalisme des 80.000 instituteurs du S. N. peut difficilement s'identifier au syndicalisme ouvrier. Une toute petite minorité d'instituteurs comprend seule et vit le syndicalisme ouvrier. Influençons le plus possible la masse « intégrée au régime et en grande partie satisfaite de son sort ». Mais pouvons-nous souhaiter la diriger? Ne serait-ce pas le pire malheur qui pourrait nous arriver? Ceux d'entre nous qui, de par notre origine et nos conditions de vie, pouvons rester en contact permanent et intime avec l'élite ouvrière en lutte continuelle avec le régime, nous devons lutter dans nos syndicats confédérés de fonctionnaires, mais si nous y occupions un rôle dirigeant, ne risquerions-nous pas d'être entraînés à trop de concessions, où ne risquerions-nous pas de rompre avec la masse de nos syndiqués?

Personnellement, ma carte de syndiqué du S. N. n'a de valeur qu'autant qu'elle me permet d'atteindre la classe ouvrière organisée, et de lutter avec elle.

Voilà pourquoi je considère que le discours de Baldacci a un intérêt bien plus grand par les échos qu'il aura dans le monde ouvrier, que par l'impression produite sur ses auditeurs mêmes.

Et Lenoir l'a bien senti. S'il tenait tant à répondre, c'est surtout pour donner une autre allure aux commentaires de la presse.

Ces commentaires, vous les avez lus certainement. Ceux du Petit Parisien, *de l'*Œuvre... *et du* Temps *surtout. D'autres suivront dans la presse ouvrière. C'est là l'important. C'est l'amorce de la discussion au prochain Congrès confédéral.*

Voilà pourquoi j'ai pensé à une chose. Ce serait de donner le discours de Baldacci dans la R. P., ensuite peut-être en brochure.

Nous donnons en partie satisfaction à notre correspondant en publiant, dans le présent numéro, l'exposé de Baldacci.

Et voici, maintenant, avec les "mois en R"...

Les Huîtres de Marennes

Marennes ! Ce nom évoque aussitôt les savoureuses huîtres de cette région.

Leur renommée, qui ne fait que croître, est la source de profits bien mérités, le fruit de longs efforts aggravés par les soucis et les risques.

« Huître » et « Marennes » sont deux mots utilisés indifféremment pour nommer le précieux mollusque. Par appât commercial on a étendu l'appellation à l'huître « prolétarienne » : la portugaise.

La « Marennes » véritable, c'est l'huître plate, l'huître « indigène » des savants, aujourd'hui absolument disparue de Marennes. Cependant les bancs naturels d'huîtres plates étaient si nombreux autrefois le long de nos côtes que nul ne pouvait entrevoir leur disparition. (1)

Au siècle dernier, vers 1855, les gisements naturels s'affaiblirent. Successivement ils disparurent. En 1883, il n'y eut plus d'huîtres plates sur les bancs de Marennes.

Les ostréiculteurs durent s'approvisionner alors de « petites plates » en Bretagne et à Arcachon, les mettant dans les parcs à huîtres, en mer, durant une année, jusqu'à ce qu'elles aient atteint une taille marchande. Peu à peu, pour des raisons encore mal connues, l'huître plate cessa de s'acclimater. Et, en 1921, 1922, désastre général ! La mortalité fut telle, les pertes si considérables, que l'on s'abstint définitivement de mettre les « plates » à la côte.

Pour satisfaire leur clientèle, quelques expéditeurs se bornent aujourd'hui à déposer les plates, importées des lieux de pêche naturels (Bretagne, Arcachon) dans leurs claires pour l'affinage et le verdissement.

Donc la « plate » de Marennes n'est plus qu'un souvenir. (2)

La prospérité de la région marennaise est due aujourd'hui à la culture de l'huître dite portugaise dont l'importation fut accidentelle.

En 1866, un vapeur chargé d'huîtres du Tage dut, par le mauvais temps, relâcher à Bordeaux. Son chargement commençant à se gâter, le capitaine (un Oléronnais) reçut l'ordre d'aller se décharger au large. Cette opération se fit en rivière de Bordeaux, en face le Verdon. Les huîtres encore vivantes s'acclimatèrent, se multiplièrent et constituèrent les bancs naturels énormes de la Gironde, s'étendant ensuite le long de la côte, loin au Nord, jusqu'à l'embouchure de la Loire. (3)

(1) Le jurisconsulte Valin, de la Rochelle, commentant l'ordonnance de 1681, restreignant la pêche des moules, dit que les autres coquillages, dont les huîtres, peuvent être péchés sans crainte de voir les fonds s'épuiser.

(2) L'an dernier, un essai fut fait par un ostréiculteur de La Tremblade avec 150.000 plates. Il y eut une perte de 30 à 40 %. Cette année, plusieurs centaines de milliers furent mises dans les viviers. La malchance voulut qu'un naissain de moules se fixât dessus, causant une grande perte et empêchant l'essai d'être mené à fond.

L'an prochain l'expérience sera tentée en beaucoup plus grand et peut-être aurons-nous de véritables « Marennes ».

(3) Le mérite ne doit pas être exclusivement reporté sur le capitaine Patoizeau. Un ou deux ans auparavant, un vapeur chargé de portugaises à destination d'une grosse maison du Chapus, dont le gérant était le père de notre camarade Charrier, coula en Gironde. Qui prouve que les huîtres transportées n'ont pas reproduit ?

L'OSTREICULTURE

Que de manipulations avant que l'huître verte soit consommée ! De sa naissance à sa dégustation, trois ans se sont écoulés et elle a été l'objet de soins constants.

La petite huître, mise dans les parcs d'élevage, a été travaillée, pêchée, puis mise en claire à verdir, et expédiée.

Il y a deux sources d'approvisionnement de petites huîtres : les bancs naturels et les collecteurs artificiels.

Les bancs naturels classés de l'embouchure de la Gironde à la Charente, etc..., ne sont ouverts qu'une partie de l'année et la pêche y est réglementée.

Le possesseur d'un bateau peut y aller s'approvisionner lui-même. En général, le commerce se fait par l'intermédiaire de courtiers. Ceux-ci ont un personnel régulier employé à la pêche. Les huîtres sont triées et ensachées par 1.000. Un second courtier vend les huîtres sur les lieux d'élevage où un bateau va les livrer à l'acheteur et les étendre sur le parc (1).

L'autre hiver (1928-1929), les huîtres payées 12, 14 et 16 francs le 1.000 aux pêcheurs ont été vendues 18, 20, 22 et 25 francs à l'éleveur. Les pêcheurs pêchant au début de campagne de 4 à 6.000 huîtres dans leur marée; moins ensuite avec l'appauvrissement des bancs.

En 1929-1930, la pêche fut excessivement réduite sur les bancs naturels, sauf pour ceux de la Gironde. La « petite huître » provenait, pour la plus grande partie, de parcs particuliers et coûta de 22 à 35 fr.

Le Syndicat des Pêcheurs de Fouras livre directement aux éleveurs la pêche de ses adhérents. Excellent exemple à suivre.

Il est des courtiers vendant plus d'un million de « petites » par maline, soit 2 millions par mois. Il est facile de calculer leurs gains.

Leurs exigences (les « petites » valaient 45 francs le 1.000, il y a quatre ans!) ont poussé les éleveurs à récolter eux-mêmes leurs huîtres. Les collecteurs (2) employés sont : les piquets de châtaignier et de noisetier, piqués dans la vase que l'on retirera au bout de 15 à 18 mois ; les tuiles rondes chevau-

(1) La fraude est courante! Un sac de 1.000 huîtres, par exemple, n'en contient que 850, parfois moins. « Traitez-moi de voleur, disait un de ces gros courtiers, mais pas d'imbécile! »

(2) L'esprit de la bureaucratie ne manqua pas de se montrer aux débuts de ces tentatives. Le préfet maritime de Rochefort écrivit le 16 août 1855 : « Ce procédé — fagots de piquetage — ne paraît point admissible ». Et après quelques objections techniques, il ajouta : « ...Enfin et *surtout* cette pêche des jeunes huîtres sur les bancs serait contraire à toutes les règles de police établies. La *loi* veut que les huîtres restent sur les bancs jusqu'à ce qu'elles aient atteint 5 à 6 centimètres. Au contraire (avec les collecteurs artificiels), l'industrie s'emparerait du frai et en disposerait immédiatement. » La *loi!*... Les *règles* de police!...

chant, debout, l'une sur l'autre, en longues files, et que, durant 16 à 22 mois, on relèvera, désensablera, chavirera avant de les détroquer, et, enfin, les chapelets de coques d'huîtres enfilées sur du fil de fer, que l'on intercale, de plus en plus, avec des ardoises, (environ 300 tonnes cette année).

Il est difficile de fixer le rendement de ces divers collecteurs.

Les piquets sont irréguliers, mais, au moins exigent peu de travail. Les tuiles, par contre, demandent un travail continuel. L'an dernier, le rendement fut minime 25 à 30.000 par 1.000. Il y a 2 ans, excellent : 100.000 au 1.000. Cette année, 40 à 45.000. Prix des tuiles : 400 fr. le 1.000.

Cette année, des centaines de mille de tuiles ont été mises.

Les coquilles enfilées tendent à supplanter les autres moyens. C'est ce collecteur économique, d'un excellent rapport qui permettra au petit ostréiculteur de se garnir d'huîtres sans argent d'avance.

Il y en a actuellement des milliers de kilomètres.

Les parcs, une fois garnis, de novembre à avril, les huîtres sont « grattées » deux ou trois fois, afin qu'elles ne s'envasent pas trop, remises en place quand le mauvais temps les aura projetées loin du vivier souvent. Dans certains viviers bas où le « poisson », la « tère », genre de raie, broie les huîtres pour les manger, il faudra « piqueter », garnir le vivier de petits piquets afin que la tère ne puisse atteindre les huîtres convoitées. Ensuite, ce sera le détroquage, afin de mettre les huîtres une à une, débarrasser les grosses du naissain, du « galis » qui s'est fixé dessus, puis le triage par grosseur, par numéro.

Ce travail a duré un an pour les bons viviers, deux ans pour les autres. Travail continuel dans la vase à mi-jambe, parfois au genou, chaussé de lourdes bottes, sous la pluie, essuyant les rafales des vents glacés ou sous le soleil dont la réverbération sur la vase brûle les yeux.

Enfin septembre arrive. Le prix des huîtres est fixé à la Foire aux huîtres, d'un commun accord entre éleveurs et expéditeurs. C'est la pêche pour la vente. Les courtiers choisissent les lots, mettent la hausse si ça va, la baisse si ça tire, sans se soucier évidemment des prix de la Foire. Les huîtres sont vendues au 1050 au lieu du 1000, sous prétexte de dédommager l'expéditeur des huîtres blessées ou des coques.

PRIX, SALAIRES ET BENEFICES

Les huîtres se sont vendues l'autre hiver 90, 100 et 110 francs le 1000. Cette année 100, 110 et 120 fr. Pour la prochaine campagne, les prix à l'élevage sont 120, 140 et 160, les numéros 4, 3 et 2. Ces prix donnent satisfaction à tout le monde, éleveurs, expéditeurs et consommateurs. Mais surtout aux éleveurs.

Quant aux salaires des hommes et des femmes, leurs « *marées* » étaient payées 10 francs aux femmes et 15 francs aux hommes. L'hiver dernier, les marées ont été portées respectivement à 15 et 20 fr.

Les femmes travaillant aux « cabanes » après les heures de côte touchaient 1,50 de l'heure. Cet hiver, le taux fut de 2 francs. La rareté de la main-d'œuvre — impossibilité d'importer la main-d'œuvre saisonnière faute de logement — devrait faire comprendre aux « femmes de cabane » qu'elles peuvent exiger des salaires meilleurs.

A côté de ces taux normaux, courants, les grosses maisons employant régulièrement un personnel relativement nombreux ne paient que 9 et 10 francs la « marée » et 1,75 de l'heure. Les hommes 15 francs.

Les journaliers de cabane touchent de 22 à 30 fr. dans l'Ile. A Marennes, Bourcefranc, La Tremblade 25, 30 et 32 francs. Les femmes 15 et 18 francs.

Pas de salaire uniforme par manque d'entente et d'organisation. Et cependant un mouvement généralisé à la veille d'une grande maline, et en période de forte expédition, amènerait à composition en quelques heures le patronat ostréicole.

Le gain des marins est constitué par le « fret » du bateau qui transportera les huîtres aux établissements d'expédition.

Le « fret » est de 3, 4, 5 et 7 francs du mille, selon le lieu de pêche et le lieu de livraison. Ce taux n'est pas exagéré surtout lorsque l'emploi du moteur est rendu nécessaire par manque de vent. Selon leur tonnage, les bateaux transportent de 25 à 80.000 huîtres, mais la moyenne du voyage est de 35 à 40.000. Le fret est partagé en trois parts : une pour le bateau; une pour le patron — qui est le plus souvent propriétaire du bateau, ce qui lui fait deux parts —; une pour le matelot. L'essence, le cas échéant, est payé à moitié par le matelot et l'armateur. Sur les navires n'ayant qu'un homme à bord, celui-ci au lieu d'avoir deux parts sur trois, n'a souvent que la moitié du fret. Autant de gagné pour l'armateur.

La « commission » régulière des courtiers est de 2 francs par 1000, mais le bénéfice réel est souvent de beaucoup supérieur. La plupart des courtiers, en effet, achètent et revendent pour leur propre compte, achetant évidemment au prix minimum et vendant au prix maximum. Les écarts de prix de 6, 8 et 10 fr. par 1000 sont fréquents. Ce sont les commissionnaires les gros bénéficiaires de l'ostréiculture. Tous, en quelques années ont auto, maison, bateaux, après avoir débuté sans le sou.

Les expéditeurs réalisent-ils de gros bénéfices ? A les en croire, non! Avant guerre, leurs frais normaux au mille étaient les suivants :

Transport des viviers aux établissements	0,50
Mise en claire à verdir et repêchage....	0,50
Perte de manipulation et casse.....	0,10
Emballage et transport en gare.....	0,40 à 0,75
Total	1,50 à 1,75

Aujourd'hui, ces divers frais s'élèvent à 25, 28 fr., sans compter les frais de location et d'amortissement du matériel et de la mise de fonds. Un bon camarade expéditeur m'assure qu'à 30 fr. d'écart, il n'y a rien à gagner.

A la réunion du 8 août dernier, les expéditeurs de Bourcefranc décidèrent les écarts suivants pour les huîtres verdies en claire: 40 francs le n° 4, 50 francs le n° 3, et 60 francs le n° 2. Les huîtres blanches, 10 francs de moins par 1.000.

Mais..., mais il y a la « cuisine ». L'expéditeur facturera souvent le n° 4 au prix du n° 3, le n° 3 au prix du n° 2, d'où 15 à 20 francs d'écart. L'expéditeur fera des huîtres de claire « bâtardes » en quelques semaines qu'il expédiera comme « huîtres fines de claires » avec un écart de 60 à 80 francs.

Tout cela chiffre évidemment, mais l'expéditeur est en fin de campagne à la merci des carambouilleurs qui lui feront sauter 15, 20 ou 30.000 francs, comme cela arrive par dizaines chaque année.

ORIGINE ET REGLEMENTATION

La mer, en se retirant à chaque marée, laisse à découvert une certaine étendue de terrain. Ce terrain — domaine maritime — est ouvert librement à la pêche des coquillages, crustacés, etc...

Que l'idée soit venue à nos ancêtres de placer, *en dépôt*, sur ces terrains, le surplus de leur pêche ; qu'ils aient fait un entourage grossier avec des ro-

ches prises à proximité pour éviter les dégâts du mauvais temps, rien de plus normal.

Telle fut l'origine des premiers parcs à huîtres.

Par la suite, les pêcheurs riverains eurent l'idée de transformer cette mise en dépôt en élevage méthodique.

Déjà, au début du 18e siècle, les gouverneurs du Château d'Oléron possédaient trois viviers et claires. Bel exemple !

Les habitants les imitèrent et, usant du droit du premier occupant, établirent des parcs et des claires que, hélas ! un arrêté du 22 août 1762 ordonna de démolir... (1)

...Mais, en 1774, le Maître des Quais constate que les établissements condamnés sont rétablis !...

Donc chacun, sinon librement, mais en fait, s'installait à sa guise sur le rivage de la mer.

Or, « *le rivage de la mer est parmi les choses déclarées communes et à l'usage de tous par les lois romaines, fondées à cet égard sur les principes du droit naturel* » (2) et le domaine public est non susceptible de propriété privée, inaliénable et imprescriptible.

C'est pourquoi, en 1852, les essais de parcage méthodique d'huîtres se multipliant, une loi, celle du 9 janvier, qui nous régit encore, stipula qu' « aucun établissement de pêcherie, de quelque nature qu'il soit, *aucun parc, soit à huîtres*, soit à moules, aucun dépôt de coquillages ne peuvent être formés sur le rivage de la mer sans une autorisation spéciale de la Marine ».

Ces parcs furent accordés, en principe, *aux inscrits maritimes* et leurs familles.

La loi du 20 décembre 1872 établit la redevance annuelle que devraient payer les *non-inscrits-maritimes* tirant de ces parcs un avantage auquel ils n'avaient pas droit.

C'était la première atteinte au fameux *privilège* (3) que Colbert, le fondateur de l'Inscription Maritime, avait décidé d'accorder aux marins.

La loi du 24 décembre 1896, année où fut établi le cadastre des établissements de pêche et où un peu d'ordre fut établi dans la topographie du Domaine maritime, accentua l'offensive contre les inscrits.

Cette loi supprime la gratuité aux inscrits, sauf lorsque la concession a pour objet le parcage des huîtres provenant de leur propre pêche (En réalité cette clause n'est même pas appliquée.)

Si nous rapprochons ces faits de la circulaire ministérielle du 16 janvier 1928, mettant sur le même pied les inscrits maritimes et les « marchands d'huîtres » pour l'obtention de parcs, nous pouvons affirmer que le « privilège » des inscrits est complètement aboli. (4)

---

(1) « ...52 claires ou réservoirs à Ors, 90 claires ou petits parcs, hors la Citadelle du Château d'Oléron, etc. »

(2) Commentaire titre VII du Livre IV de l'Ordonnance Royale de 1681. (Jurisconsulte Valin).

(3) Pour assurer le recrutement régulier de la Flotte de guerre, Colbert fit décider que les marins feraient une période obligatoire sur les navires de guerre et qu'ils pourraient être enrôlés instantanément et à n'importe quel moment pour compléter les équipages. Comme compensation il leur accorda la demi-solde et le *monopole de l'exploitation des eaux marines.*

Aujourd'hui les inscrits restent continuellement mobilisables; ils font 30 mois de service, hier 3 ans. La République les accable des mêmes charges et leur supprime les avantages que leur accordait la Royauté.

(4) « ...Il importe également de ne pas perdre de vue que les marchands d'huîtres ont, au même titre que les inscrits, droit de préférence pour la concession de parcs à huîtres... » (Circulaire 177 du 16-1-28, signée Tardieu.)

Quelques chiffres

Cet élargissement dans l'attribution des parcs à huîtres, élargissement dû à la pression de gens disposant de capitaux, a fait que le chiffre des concessions s'est accrû considérablement.

En 1928, on compte dans l'Ile d'Oléron 4.997 viviers occupant 600 hectares. Sur les côtes du Chapus à la Seudre — côte continentale — 4.085 concessions couvrant 500 hectares (Ne parlons pas des claires qui sont d'un intérêt secondaire pour les marins et petits ostréiculteurs).

La production qui s'équilibrait pour la portugaise, de 1886 à 1895, à Oléron entre 80 à 100 millions de mollusques, et à Marennes de 40 à 70 millions, dont la valeur de rendement brut était pour Oléron de 688.000 francs et 598.000 pour Marennes, s'est accrue formidablement.

Les gares du Quartier de Marennes ont expédié pendant les dernières campagnes :

Campagne	1924-25...	32.790	tonnes	
—	1925-26...	30.274	—	(1.242.000 colis)
—	1926-27...	25.097	—	(1.032.000 colis)
—	1927-28...	32.529	—	(1.341.000 colis)

La campagne 28-29 dont je n'ai pas encore les chiffres a été nettement supérieure aux précédentes et la campagne 29-30, au rythme où elle fut menée, établira un chiffre record. En effet ,les gares des deux rives de la Seudre ont expédié de septembre 29 à fin décembre 29, 23.841 tonnes. Et il y eut encore 3 mois d'expédition.

Cette intensification continuelle de l'expédition a provoqué l'aisance sinon la richesse des habitants. Les trois banques qui ont installé leurs bureaux au Château d'Oléron (3.018 habitants) occupant une douzaine d'employés, le prouvent. La Caisse d'Epargne est prospère. Les voyageurs de commerce sont unanimes à déclarer que l'Ile est un pays de cocagne.

Cette prospérité a transformé l'économie locale. Les marais salants qui couvrent une partie de l'Ile sont abandonnés. On ne fait plus de sel. Les « bosses » des marais où l'on récoltait autrefois le blé en abondance ont été transformées en prés, la plupart louées aux bouchers comme « réserves ». Même la vigne, culture principale de l'Ile, a été négligée dans sa partie sud où tous, plus ou moins, s'occupent des huîtres.

Trafics et abus

L'ostréiculture prospérant, ce fut une ruée pour obtenir des parcs. Ceux-ci qui, je le répète, à leur origine, ne devaient être accordés qu'aux seuls Inscrits maritimes, le sont à tout le monde.

L'Administration voyant l'ampleur de l'ostréiculture, le peu d'intérêt que les inscrits y accordaient à ses débuts parce que rapportant peu et n'ayant pas les fonds nécessaires pour la première mise à l'eau, accorda les viviers à tous : notaires, médecins, pharmaciens, etc... (1) Mais, tout au moins, elle se couvrait par une réglementation sévère, celle édictée le 21 décembre 1915 déclarant que « les viviers étaient accordés à *titre personnel* », que « les détenteurs devaient les exploiter *personnellement, ne pas les louer* ou les laisser *inexploités* durant un an sous peine d'éviction ».

Les détenteurs, accapareurs de viviers pour la plupart, considérant ceux-ci comme de « véritables bureaux de tabac » (2), les louent pour en retirer un

---

(1) « ...Des Commissions régionales ont donné la préférence à des rentiers ou à des personnes n'exerçant pas une profession maritime. » (Même Circulaire.)

(2) L'expression est du Directeur du Service des Pêches au Ministère.

bénéfice illicite, se faisant ainsi d'assez belles rentes.

Le taux de la location varie de 1 à 3 francs — et même de 5 à 6 francs — par 1000 d'huîtres. C'est formidable. (1)

D'autres détenteurs, vu la demande excessive, vendent leurs viviers, en dissimulant cette vente sous un acte de cession.

Ces ventes atteignent des chiffres fantastiques 1.000, 1.500 et même 3.000 francs l'are. N'oublions pas, pour apprécier sainement ces opérations, que ces parcs *ne sont pas la propriété* des détenteurs et qu'ils ne leur coûtent rien.

D'aucuns sont courtiers en viviers, se chargeant de trouver vendeurs et acheteurs.

Notre syndicat possède dans ses dossiers, quelques documents suggestifs. Ainsi :

« *Nous voici en mars et vous n'avez pas encore payé le loyer finissant en janvier. Il faut m'envoyer* 600 *francs...* »

« *Bien reçu votre lettre et le contenu. J'ai été surprise de la somme. Je suis certaine d'en trouver* 600 *francs, m'ayant été demandé par des personnes sérieuses.* »

« *On m'a demandé à acheter mon vivier à* 1.000 *fr. l'are. Si cela fait votre affaire, je vous donne la préférence !...* »

Mieux, un entrepreneur d'Angoulême fait passer une annonce dans le *Journal de Marennes*, organe du Vice-Président de la Commission de la Marine Marchande, M. William Bertrand, et répond à ceux qui lui écrivent :

« *...Je possède encore :*

1° *aux Barrages, une concession de 80 ares. Prix : 20.000 francs.*

2° *aux Brulots, 10 ares. Prix : 10.000 francs.*

3° *à la Mortane, 10 ares. Prix : 10.000 francs.*

4° *à la Coupe du Banc, 3 viviers de 5 ares. Prix : 5.000 francs chacun.* »

Ce n'est pas trop mal, n'est-ce pas ?

Ce commerce, ce trafic s'étale publiquement et l'Administration qui sait, le tolère à un tel point que l'on se demande si ses représentants ne sont pas complices.

La corruption pénètre les bureaux. On offre une cuisine de poissons, un jambon, une barrique de vin, de l'eau-de-vie, même de l'argent. (2)

On se plaint, on proteste, individuellement, mais il n'y a aucune cohésion et ça continue.

Avec le temps c'est entré dans les mœurs locales. Celui qui n'a pas d'argent ne peut obtenir de terrains. Il en est tellement convaincu qu'il ne cherche même pas à en avoir administrativement.

Et les déshérités attendent après la répartition de nouveaux bancs déclassés.

Mais cette répartition, faite, en principe, par une Commission régionale, composée de quatre membres élus par les ostréiculteurs et quatre fonctionnaires divers sous la présidence de l'Administrateur du Quartier, l'est avec un tel arbitraire, une telle injustice qu'on ne peut la croire désintéressée. (3)

C'est à la disparition de pareilles pratiques que s'est attelé notre syndicat, *le Syndicat des Inscrits Maritimes, Pêcheurs et Ostréiculteurs de Marennes-Oléron.*

LE MOUVEMENT SYNDICAL OSTREICOLE

Ce n'est pas d'aujourd'hui que date le mouvement syndical ostréicole. Mais, jusqu'ici, aucune organisation syndicale ne s'était placée sur le terrain rigoureux des intérêts de classe de la population maritime.

Il y a 30 ans, un syndicat, assez vigoureux à ses débuts, fut constitué à Marennes. Mais le Président au bout de quelques mois, faisait lui-même la vente des viviers et en délivrait des reçus !

Au Château d'Oléron, vers 1905, même faillite. Une fois les dirigeants gavés de concessions, tout s'écroula et les adhérents ne surent jamais ce que devint la caisse.

Après la guerre se constitua la Fédération Ostréicole, organisme de classe des spéculateurs ostréiculteurs. Cette Fédération est sous la dépendance directe du Syndicat Général de l'Ostréiculture où commandent les maîtres de la Marée de la place de Paris (Président : le restaurateur Drouant ; Secrétaire Général : Baudrier (Moules et huîtres).

Ces organismes sont ennemis déclarés du marin et du petit ostréiculteur, bien que leurs présidents respectifs soient des membres influents du Parti Socialiste (S.F.I.O. (1)

La Fédération Ostréicole nie les abus que nous avons signalés. Elle demande le statu quo pour la règlementation du régime domanial maritime et mène une campagne de haine et de mensonge acharnée contre le Syndicat Unitaire créé dans les conditions suivantes :

Aussitôt la guerre, un militant du Château écrivit à Durand, des Inscrits Maritimes de Bordeaux, afin de venir y créer un Syndicat. Durand répondit alors: « Les Inscrits Ostréiculteurs ne sont pas intéressants ! »

En 1925, un Inscrit de Bourcefranc ayant remarqué une vaste concession inoccupée appartenant à la belle-sœur d'un député girondin, en demanda une parcelle au Bureau de la Marine.

Après enquête, on la lui promit. Au moment de lui remettre les pièces, l'administrateur d'alors — aujourd'hui décédé, c'est pourquoi nous tairons son nom — le fit appeler et lui dit :

« Voici vos pièces pour le vivier de la veuve L... C'est 1.800 francs !

— Comment ?

— Oui ! Mme L... vous *cède* la parcelle pour le prix de l'entourage : 1.800 francs.

— Mais, il n'y a pas d'entourage, et je n'ai pas 1.800 francs !

— Alors, je regrette !... »

Il conte le fait à des collègues, ceux-ci envoyèrent

---

(1) Cela représente 5 à 600 francs de location un vivier pour lequel le détenteur paie 40 francs de redevances.

(2) Un docteur se plaignit qu'un agent de la Marine lui avait vendu du vin peu fameux! Où ce vin avait-il été récolté?

Un membre de la Commission Régionale déclara à l'Administrateur de Marennes : « Vous avez quatre galons, mais ce simple agent gagne davantage que vous! »

(3) Lors de la répartition du Banc de Chevalier — 1928 — on apporta à la Commission Régionale la liste des postulants avec le nombre de points revenant à chacun, *y compris les points que cette même Commission devait donner et les totaux établis.*

La Commission sanctionna en un tournemain la cuisine « impartiale » soyons-en sûrs, de l'Administration. Reconnaissons loyalement que l'inspecteur général Baudoin et l'administrateur Guérin, lors de leur enquête, ont été très durs sur la façon dont avait été faite cette répartition.

(1) A La Tremblade, le président était le secrétaire fédéral S. F. I. O. et candidat aux élections législatives. A Bourcefranc, le président est le trésorier fédéral S. F. I. O. et conseiller municipal. Au Château d'Oléron le président est la tête de liste S. F. I. O. à toutes les élections.

sur-le-champ une pétition au Directeur de l'Inscription Maritime à Bordeaux. Celui-ci vint enquêter.

Désarroi de l'administrateur qui, trouvant le joint, affirma que les 2/3 des signataires appartenaient au Parti Communiste et que celui-ci allait en faire une plateforme d'agitation dont il serait seul à bénéficier.

Résultat : l'Inscrit fut avisé qu'ayant porté une fausse accusation contre l'administrateur, il n'aurait pas le vivier demandé et qu'aucune demande émanant de lui serait acceptée durant deux ans.

La colère provoquée par cette affaire poussa les Inscrits à créer le Syndicat unitaire.

Celui-ci, dès les premiers jours, et, en particulier à partir de fin 1928, entama une lutte énergique pour la suppression de la location et de la vente des viviers.

Le député Désoblin, sur un de ses rapports, évoqua les scandales de l'ostréiculture à la Chambre des députés, lors de la discussion du budget de la Marine marchande; mais, ce fut en termes vagues, sans précisions pour clouer le bec à MM. Chéron et Dignac, qui l'insultaient.

Le Syndicat écrivit directement au Ministre ses doléances, citant des exemples.

La section syndicale du Château, particulièrement combative, se lança dans l'action directe de la façon suivante :

Quelques-uns de ses membres mis en demeure de quitter les viviers loués refusèrent et se maintinrent malgré la volonté des détenteurs réguliers. L'agitation fut à son comble. Des procès furent engagés d'abord en Justice de Paix qui condamna les marins.

A l'instigation du Syndicat, ceux-ci firent appel au Tribunal de première instance, à La Rochelle, afin que soit dénié au juge de Paix le droit de se rendre compétent en la matière.

Nous avons gagné.

Mais, on peut juger du retentissement et de l'émotion provoquée. Les journaux locaux calomnièrent notre action en la dénaturant. Le Conseil Municipal du Château, convoqué spécialement, émit différents vœux solennels contre nous.

Après une campagne de pétitions (700 signatures, disent-ils) d'affiches et de démarches personnelles, une Assemblée générale du Syndicat Ostréicole couronna cette avalanche de menaces et d'injures.

Les représailles personnelles de patrons à employés, d'armateurs à marins, de propriétaires à locataires; le boycottage des membres du Syndicat faisant le commerce d'huîtres, se précipitèrent. Un greffier de paix tenta même de faire payer à un marin syndiqué une amende due par un spéculateur!...

...Mais, tout cela en vain ! Le syndicat continua de bombarder le ministère de plaintes si précises, que celui-ci reçut ses délégués en mars 1929.

Le Directeur du Service des Pêches et deux de ses collaborateurs, chefs de Bureau, répondirent point par point à la délégation, affirmant fortement qu'ils voulaient la fin de ces abus et qu'ils étaient acquis aux intérêts des Inscrits Maritimes. (1)

(1) Le directeur du Service des Pêches accepta même ma proposition pour les viviers déclarés être exploités « à moitié » (moyen d'éluder les sanctions qu'entraînait la location) qui était celle-ci : « Puisqu'il y a association, le jour où l'un des associés veut reprendre sa liberté, le vivier sera partagé en deux. » M. Lecourbe m'assura qu'il ferait modifier le décret en ce sens... Mais... M. Baudoin y fut catégoriquement hostile : « Cela correspond à vos opinions sociales! » devait-il me dire plus tard.

La délégation reçut l'assurance que l'Inspecteur Général Baudoin enquêterait personnellement. Ce qui advint un mois plus tard.

Le fait même d'avoir provoqué une telle enquête était une grande victoire pour le Syndicat. Le Syndicat Ostréicole Oléronnais groupant tous ceux que nous dénoncions se démena, faisant intervenir la Franc-Maçonnerie et « leur » député William Bertrand.

L'enquête fut menée complètement et à fond. Nous fîmes déposer plusieurs intéressés dont les cas étaient tous aussi scandaleux. Nous remîmes une collection de lettres tout à fait caractéristiques et demandâmes des sanctions : 1° contre 3 loueurs de

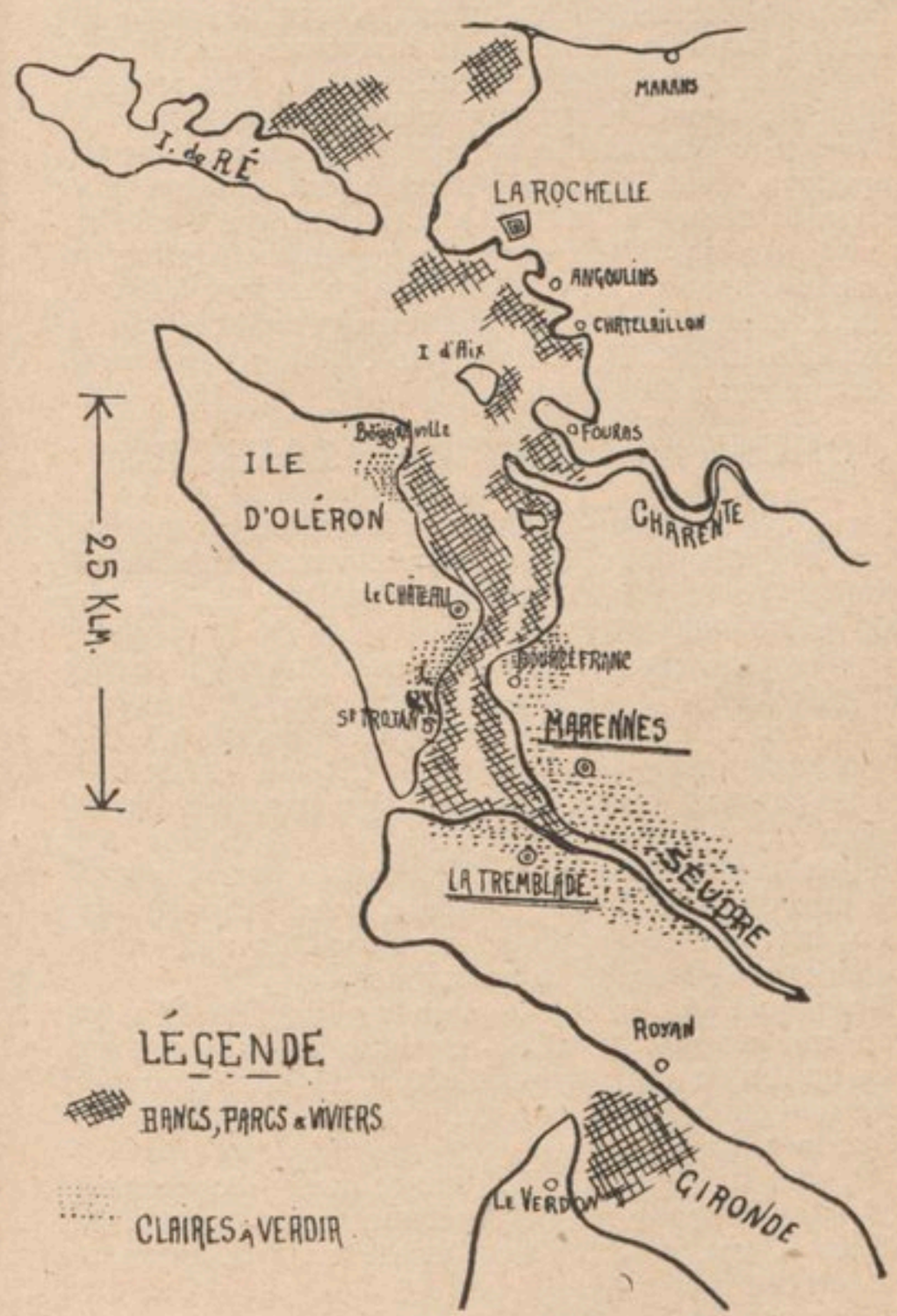

Carte de la région Marennes-Oléron.

viviers, contre le fonctionnaire responsable du Service des Pêches ;

2° le retrait du poste de délégué hygiéniste, à la Commission Régionale, du pharmacien Dubois, loueur de viviers, ennemi acharné de notre syndicat et autour de qui tous les spéculateurs se groupaient.

Après une semaine d'interrogatoires, l'Inspecteur général Baudoin, acceptant le point de vue du Syndicat Unitaire, convoqua les représentants du Syndicat Ostréicole, les dix ostréiculteurs possédant le plus de parcs, les membres de la Commission Régionale et les représentants de notre Syndicat.

Ces messieurs, bribe par bribe, durent accepter les grandes lignes d'une future règlementation dont l'application stricte préserverait les intérêts des Inscrits Maritimes et des ostréiculteurs *travailleurs*.

Quelques semaines plus tard, l'Inspecteur des

Pêches dont nous avions demandé le départ, était « limogé » et expédié en Bretagne — et le pharmacien Dubois était remplacé à la Commission Régionale par un autre pharmacien.

En juin, une circulaire accordait la priorité aux Inscrits Maritimes pour l'obtention des viviers nouvellement créés.

Des sanctions contre les loueurs, aucune encore, mais le 23 août 1929, une circulaire menaçante avec invitation aux administrateurs, chefs de Quartier, d'engager des poursuites (1).

La pression du Syndicat Général de l'Ostréiculture empêcha, en fait, la réalisation du projet Baudoin, qui nous donnait satisfaction. En voici les grandes lignes :

Location formellement interdite, sauf les cas de vieillesse, maladie, fils sous les drapeaux, cas étudiés et contrôlés par l'Administration et la Commission Régionale. Location toujours momentanée.

Cession (opération dissimulant toujours une vente) supprimée. Tout détenteur n'exploitant plus sa concession la remet à l'autorité maritime, qui l'affiche, la met en compétition selon le règlement, quitte au nouveau détenteur à indemniser le précédent des travaux d'aménagement ou d'entourage qu'il a pu y faire, l'indemnité étant fixée par l'Administration et la Commission Régionale.

CONCENTRATION CAPITALISTE?

La loi économique de la concentration capitaliste peut-elle jouer dans cette industrie naissante où la technique exige un travail personnel, un travail humain et non mécanique ?

Certes, la « rationalisation » se fait sentir par la multiplication des bateaux-moteur, par des améliorations dans l'installation des établissements d'expédition, mais on ne peut envisager la création de machines pouvant mécaniquement gratter, détroquer, pêcher. (2)

Il y a bien eu des essais d'élevage en grand, autrefois par de riches Arcachonnais, avec la « Marennes », hier encore par de grosses sociétés : la « *Morue Française* », avec la portugaise.

Mais, quoi de plus facile pour le gérant de déclarer avoir mis un million d'huîtres dans telle concession, alors qu'il n'en a mis que 600.000 et les 400.000 autres dans une lui appartenant en propre. Comment contrôler la main-d'œuvre ?

Ici, tout le monde est fixé sur ce genre d'opération. « *Morue Française* » et Arcachonnais ont abandonné l'affaire... par contre, les gérants sont devenus de gros éleveurs.

Donc pas de concentration capitaliste à envisager pour l'élevage. Elle s'effectuera à meilleur compte dans le domaine de l'expédition .

De même que les minotiers et les sucriers ne risquent pas leurs capitaux dans les ensemencements de blé et de betteraves, mais râflent la production et imposent leurs prix, car ils sont seuls acheteurs, de même, dans l'ostréiculture, les capitaux ne se concentreront que dans les maisons d'expédition.

Un rabatteur : l'Office scientifique des Pêches

C'est alors que nous voyons apparaître un organisme nouveau destiné à permettre cette concentration : *l'Office scientifique et technique des Pêches maritimes.*

Avant d'expliquer le rôle exact qu'il joue, rôle que la quasi unanimité des ostréiculteurs est à cent lieues de soupçonner, il faut revenir quelques années en arrière.

Avant que les moyens de communication s'améliorent (la voie ferrée Rochefort-Le Chapus n'existe que depuis quelques dizaines d'années), le marin ostréiculteur remontait les rivières et allait vendre ses huîtres dans les localités qu'il traversait. Avec le chemin de fer, les plus actifs se déplacèrent et trouvèrent des revendeurs. En famille, on emballait 25, 50, 75 paniers et on vendait ainsi ses propres huîtres. Puis, on créa des bassins, des dégorgeoirs pour avoir près de soi, à sa disposition, la quantité nécessaire à l'expédition et selon l'importance du trafic.

Avant 1914, et aussitôt la guerre, il existait une multiplicité d'expéditeurs se faisant souvent concurrence — n'expédiaient-ils pas en famille, sans frais généraux, leur propre production ?

Les grosses maisons, à personnel nombreux, aux établissements modernisés, à frais généraux considérables, étaient fort gênées quand leur clientèle de province ou de Paris protestait parce que leurs prix étaient supérieurs à ceux de ces petits expéditeurs.

Il fallait que cela cessât.

Les gros marchands d'huîtres de Paris, dirigeants du Syndicat Général de l'Ostréiculture : les Prunier, Baudrier, Boulant, Drouant, Damoy, Velly, etc..., se préoccupèrent subitement de la... santé publique !

« Les huîtres donnent la fièvre typhoïde ! s'exclamèrent-ils. Ce ne sont pas des huîtres provenant de nos établissements modernisés, bien conditionnés, propres, salubres. Elles proviennent de ces établissements insignifiants, mal gérés, vendant en dessous de nos cours... Il faut les contrôler, créer un service d'hygiène. »

Une première fois, l'Administration se rebiffa.

Les grossistes parisiens créèrent un organisme privé : l'A. E. I. O. (1) exigeant de leurs fournisseurs de la Seudre et d'Oléron que leurs établissements soient contrôlés, et, s'engageant eux-mêmes à ne vendre que des huîtres provenant d'établissements reconnus salubres par l'A. E. I. O.

Non point pour la « santé publique », mais dans un but commercial, pour en mettre « plein la vue » — c'est l'expression consacrée — au consommateur, ces fournisseurs, déjà gros expéditeurs, acceptèrent sans trop protester.

Les petits expéditeurs, devant cette concurrence, s'émurent. Le 31 juillet 1923, un décret stipula que, seuls, les établissements salubres pouvaient expédier ou vendre *directement* des huîtres à la consommation et que l'Office scientifique des Pêches était chargé des opérations de contrôle.

C'était donc l'interdiction absolue au marin de vendre lui-même au consommateur sa production et l'obligation pour lui de passer par l'intermédiaire, possesseur d'un établissement salubre.

Cependant, l'Administration, après bien des batailles, obligea les grossistes à accepter l'article XII,

---

(1) « Les concessionnaires qui laissent exploiter leurs établissements par des tiers peuvent, indépendamment du retrait des concessions, être également poursuivis en application des articles... à une amende ou un emprisonnement d'un à cinq jours. » (Circulaire du 23 août 1929, signée Forgeot.)

(2) Une exception : les Américains ont trouvé le moyen, utilisant la force centrifuge, de concentrer une grande quantité de larves d'huîtres dans un faible volume d'eau. Il n'y a plus qu'à tremper les collecteurs dans ce bain saturé de naissain pour obtenir une quantité prodigieuse d'huîtres.

Si cette technique nouvelle était mise au point et multipliée ce serait une révolution complète dans l'industrie de l'ostréiculture. Mais la question élevage subsisterait...

(1) Association d'Encouragement des Industries Ostréicole et Conchylicole françaises.

article dont ils demandent constamment la suppression. Cet article autorise la vente des huîtres pêchées sur les lieux, — viviers, bancs naturels, — reconnus salubres, pourvu qu'elles aient une simple attestation d'origine salubre.

C'est heureusement là une porte de sortie, bien étroite, mais enfin c'en est une, et il faut que les ostréiculteurs veillent à ce que les pressantes interventions du Syndicat général ne la leur ferment.

L'espoir du S. G. O. était que l'Office scientifique allait poser des conditions draconiennes aux expéditeurs. Ici, il fallait cimenter, transformer les bassins, plus loin supprimer une pente, détourner une gouttière, creuser ici, hausser par là. Vexations, brimades mesquines et toujours des frais. (1) Quelques petits expéditeurs abandonnèrent la partie et se consacrèrent exclusivement à l'élevage, suffisamment lucratif. D'autres ayant des capitaux, et c'est le plus grand nombre, acceptèrent les modifications, déjouant la tentative de trust.

Le coup n'a donc réussi qu'en partie. Mais la tendance du Syndicat Général est celle-ci :

En empêchant l'éleveur de vendre lui-même sa production, en raréfiant le nombre d'expéditeurs, les Baudrier, Drouant et Cie se réservent la possibilité de créer un cartel comprenant les huit ou dix plus grosses maisons qui, absorbant la plus grande partie des huîtres, achèteront au prix qu'elles voudront et vendront de même, tels les minotiers, tels les raffineurs (2).

Ce cartel se créera aisément une année de surproduction (et nous nous y dirigeons avec le grand nombre de collecteurs) coïncidant avec une mévente due à une crise économique. C'est inéluctable!

ESSAIS D'AFFRANCHISSEMENT

Dans le but de s'affranchir de la tutelle des intermédiaires et aussi dans un but idéaliste il y eut des essais de vente directe à la consommation.

La première tentative importante eut lieu, il y a quelques années. Plusieurs expéditeurs communistes se groupèrent et envoyèrent à Paris un représentant groupant les envois.

Ce représentant, un ancien militant syndicaliste, ignorant tout du commerce, engloutit ainsi 60.000 francs.

Une tentative de repêchage eut lieu avec un autre gérant. Le trou se creusa davantage.

Au Château d'Oléron, la coopérative : « *Les Ostréiculteurs réunis* » renouvela, en plus grand, la même opération avec le même résultat. Sa faillite est désastreuse, matériellement et moralement.

L'échec constant de ces tentatives est causé par le manque d'esprit coopérateur des membres, l'incapacité et l'absence de sens commercial des gérants ou représentants et les frais généraux trop élevés.

Cependant il faudra y venir plus tard si l'on veut lutter contre les tentatives de trust du Syndicat général de l'Ostréiculture.

L'ANTAGONISME MARIN-TERRIEN

Les marins n'ont pas seulement à lutter contre l'Administration, contre les accapareurs, contre leur groupement : le S. G. O., mais encore contre les « *permis de circulation* ».

Cette lutte est délicate à diriger car elle met face à face des travailleurs.

Comme je l'ai indiqué, le marin, inscrit maritime, a le monopole de l'exploitation des eaux marines. Lui seul, embarqué avec un rôle d'équipage, a le droit de pêcher, de transporter les marchandises, les huîtres en l'espèce, d'un point à un autre.

Exception est faite pour les non-marins qui, pour leur travail personnel, peuvent avoir des embarcations : Ce sont des « permis de circulation ».

Leurs possesseurs, moyennant un droit annuel de 75 francs, sont autorisés à exercer la pêche pour leur consommation personnelle et ne peuvent la vendre. Dans l'Ile d'Oléron, 100 navires sont dans ce cas. Redoutable concurrence déjà vis-à-vis de l'inscrit, pêcheur professionnel.

Mais la concurrence s'aggrave quand on aborde la question du transport des huîtres. De nombreux ostréiculteurs se sont fait construire des bateaux, la plupart avec moteur, et transportent leurs huîtres. La fraude sévissant en grand, sans qu'il y ait tentative de répression de la part des agents de la Marine, les « permis de circulation » transportent également les huîtres des autres.

Avec colère souvent, les marins chômant au port, ou obligés de se consacrer au rude et peu lucratif travail de la pêche, comprennent qu'il n'y a pas d'avantages à être inscrit maritime. Les inscriptions diminuent régulièrement chaque année.

Cet antagonisme entre terriens et marins s'aggrave chaque jour, sans que les inscrits fassent toujours la distinction nécessaire entre le terrien ostréiculteur travailleur et le propriétaire ostréiculteur employant du personnel salarié.

Cette question est très grave, et les militants responsables doivent agir avec beaucoup de fermeté pour ne pas laisser s'égarer le Syndicat dans sa lutte.

LA « RADICALISATION « DES MARINS

Dans son rapport d'orientation, le secrétaire général de la Fédération des Marins, le camarade Dumay, se déclarant d'accord avec la C. G. T. U. sur les prémices d'un nouvel essor révolutionnaire des masses, écrivait :

« La preuve en est faite dans notre corporation d'une façon éclatante », et il citait comme preuve, entre autres, la « *résistance des marins ostréiculteurs des Charentes, aux abus de pouvoir de l'Administration maritime* ».

Si les autres preuves sont aussi définitives que celle-ci, Dumay s'est lourdement trompé.

---

(1) Le contrôle sanitaire, répétons-le sans nous lasser, est une fumisterie. Ici nous le voyons chaque jour. En haut lieu on ne l'ignore pas. Le ministre Tardieu, à qui le Directeur des Pêches lui en parlait, déclara : « Le contrôle sanitaire? C'est de la blague! » Et il haussa les épaules.

Il y aurait des anecdotes burlesques à conter là-dessus. Mais un fait démontre combien notre appréciation est juste :

L'usine de Saint-Gobain déverse dans le canal de Marennes, alimentant de nombreuses claires, des eaux cuivreuses. Le canal est pourri littéralement. Les huîtres ouvertes ont l'aspect repoussant d'un crachat de cuivre. L'envahissement était continu. Durant deux ans l'Office Scientifique n'a rien vu, n'a rien voulu voir, sauf le jour où le secrétaire général du S. G. O., Baudrier, s'aperçut que ses claires étaient atteintes!...

A la tête de l'Office se trouve M. Hinard, ancien chimiste... de St-Gobain! Tout s'est arrangé naturellement... Il n'y eut aucune sanction... non moins naturellement...

(2) M. Baudrier, un des maîtres du marché de Paris pour les moules, tente la même manœuvre sur les coquillages et les moules en particulier. Mis en échec, en partie, par l'opposition énergique de notre syndicat, il licencia son commissionnaire, membre de notre syndicat, « prêt à le reprendre, déclara-t-il, s'il voulait changer d'avis. »

A noter que cette tentative de contrôle sanitaire a été qualifiée successivement par les ministres de la Marine marchande Tardieu et Forgeot « *véritable tentative de monopole* » et qu'ils s'y sont opposés!

Oui! nous avons non seulement résisté mais encore attaqué. Oui! nous avons obtenu des résultats. Mais, est-ce dû à la pression des masses ostréicoles radicalisées ou à la justesse de notre tactique et de nos moyens de lutte?

Poser la question c'est la résoudre, et il serait insensé de vouloir se servir de cette action pour en entamer une autre de plus grande envergure reposant sur l'appui effectif des masses.

Le Syndicat est contre l'orientation actuelle de la C. G. T. U. Il n'a pas participé au Congrès National parce que sur quatre sections syndicales, deux s'étant déclarées contre cette orientation, une pour et la quatrième formée en majorité de membres du P. C. n'ayant pas fait connaître son point de vue, le bureau syndical a considéré n'être pas suffisamment renseigné pour donner un mandat ferme.

A noter cependant que la section la plus vivante, celle du Château d'Oléron, et le Bureau syndical, s'étaient déclarés en faveur de la Ligue syndicaliste. Cette orientation doit être considérée comme la manifestation d'une jeune organisation voulant mettre au premier plan de ses préoccupations les questions corporatives et une marque de sympathie pour le mouvement éminemment sain que constitue la Ligue, en opposition avec la gymnastique révolutionnaire, verbale et négative des dirigeants de la C. G. T. U. Mais cette orientation actuelle ne doit pas être considérée comme un reniement de la lutte de classe et de la doctrine marxiste, bien au contraire.

PERSPECTIVES ET MOTS D'ORDRE

Le Syndicat a devant lui un domaine immense à exploiter. Quoique ayant à combattre et à se développer parmi des éléments à qui la prospérité récente a donné une mentalité conservatrice, ses possibilités de recrutement sont grandes.

Il n'y parviendra qu'en se maintenant sur le terrain de la lutte de classe, en démasquant systématiquement le Syndicat général de l'Ostréiculture, en n'étant pas dupe de son battage autour de quelques-unes de ses démarches au sujet des patentes, chiffre d'affaires, octroi et tarifs de transports.

Il devra se convaincre que l'ennemi de l'ostréiculteur travailleur, c'est le Syndicat général, et que c'est sur lui qu'il doit concentrer les coups.

Le Syndicat devra analyser le contenu social, et le rôle de l'Office scientifique des Pêches. Il ne devra pas se laisser illusionner par le côté scientifique des recherches entreprises, mais comprendre que l'O.S.P. est entre les mains du Comité central des Armateurs, que son but essentiel : la découverte de nouveaux fonds de pêche pour le grand armement, n'envisage pas l'amélioration du sort des équipages ou la possibilité de donner aux consommateurs du poisson à meilleur compte, mais simplement la réduction des gains du petit armement et de la pêche côtière et le gonflement des dividendes des actionnaires des Compagnies de chalutage et d'armement.

Par la presse, par affiches, par réunions publiques il faudra dévoiler les scandales quand l'Administration refusera d'appliquer les règlements.

Il faudra persévérer pour obtenir la représentation du Syndicat au sein de la Commission régionale et, ce jour-là, étendre les pouvoirs de celles-ci.

Telles sont les grandes lignes de l'action future. C'est une rude tâche que, seul, notre syndicat, groupant les meilleurs éléments des travailleurs maritimes, est capable de mener à bien.

R. COURDAVAULT,
Secrétaire général du Syndicat des I. M. P. O. de Marennes-Oléron.

Eugène JACQUEMIN

Eugène Jacquemin est mort. On l'a enterré le 28 août, dans le petit pays qu'il habitait, à Dommartin, près de Toul, au cœur de cette région de l'Est, où il était connu comme un des animateurs du mouvement syndical.

Jacquemin est mort relativement jeune. Il n'avait que 54 ans. Une maladie — peut-être contractée aux terribles compagnies de discipline, à Madagascar — le tenait depuis quelque temps déjà éloigné du mouvement. Elle devait l'emporter.

Nous nous étions connus avant la scission syndicale de 1921 : il se partageait entre l'Union départementale de Meurthe-et-Moselle et ses fonctions de délégué à la propagande de la C. G. T. Il était « majoritaire »... Avec Cousin, nous étions, à l'Union départementale des Vosges, « minoritaires ». Souvent, nous nous rencontrions. Souvent, même, nous nous « engueulions », mais sans en arriver jamais, entre nous, aux épithètes qui fleurissent aujourd'hui. Jacquemin conservait son sourire et sa gouaille — surtout sa gouaille — qui en faisaient un adversaire redoutable dans controverse.

La scission syndicale nous avait séparés. Il était resté attaché à la majorité confédérale. Mais je ne suis pas sûr qu'il en eût été de même sans certains liens d'amitié personnelle. Ce que je crois pouvoir affirmer, en tous cas, c'est que la scission syndicale le déchira comme elle nous déchira nous-mêmes. C'est aussi qu'il souhaitait — comme nous — la reconstitution de l'Unité.

Nous n'avons pas le droit de laisser partir Jacquemin, ce vrai syndicaliste, dont la vie fut tout entière consacrée à notre classe, sans lui adresser le salut d'amis attristés. — M. CH.

Ce que je recommande, c'est de faire comme s'il y avait quelque chose à faire, et c'est la condition de toute action et aussi de toute satisfaction, sinon de tout bonheur.

Je me rappelle qu'aux temps héroïques de l'affaire Dreyfus, Clemenceau me disait : « Nous sommes un peuple foutu, mais il faut faire comme si on croyait tout le contraire ». Nous ne sommes ni foutus, ni pas foutus. Nous sommes une pellicule qui nage sur une énorme profondeur de barbarie, de stupidité et d'inculture préhistorique, encore à peine modifiée. De temps à autre, une vague vient nous rouler et nous noyer ; et puis on émerge à nouveau et on recommence.

Le peu que j'ai fait dans ma longue vie, je l'ai fait en compagnie de sots, d'aigrefins, de fous, de farceurs et d'intrigants dont je n'étais pas la dupe, et les hommes de bonne volonté dévouée ont toujours été l'infime minorité ; mais en fin de compte, cela importe beaucoup moins qu'on ne croit, une fois qu'on en a pris son parti. Je n'ai jamais connu d'homme plus parfaitement clairvoyant sur la médiocrité et la vilenie des hommes que Jaurès, et il n'en restera pas moins comme le type légendaire de la candeur qu'on exploite... Lucien HERR.

(Lettre du 20 déc. 1922.)

UNE PAGE PROPHÉTIQUE DE KARL MARX

Ce que donnera la domination britannique dans l'Inde (1)

Je me propose dans cet article de conclure (2) mes observations sur l'Inde.

Comment fut établie la domination anglaise dans l'Inde ? — Le pouvoir suprême du Grand Mogol (3) avait été brisé par les vice-rois mogols, le pouvoir des vice-rois avait été brisé par les Mahrattes (4), le pouvoir des Mahrattes avait été brisé par les Afghans, et, pendant que tous luttaient contre tous, les Britanniques firent irruption et purent, sans efforts, les soumettre tous. Un pays divisé, non seulement entre Mahométans et Hindous, mais entre tribus et tribus, entre castes et castes, une société dont la charpente était constituée par une sorte d'équilibre résultant de la répulsion générale qu'avaient tous ses membres les uns pour les autres, de l'impossibilité où ils étaient de se sentir mutuellement, une telle société, un tel pays n'étaient-ils pas une proie prédestinée ? Nous pourrions l'affirmer, même si nous ne connaissions rien de l'histoire passée de l'Hindoustan, du fait seul qu'à l'heure actuelle l'Inde est maintenue sous la sujétion de l'Angleterre par une armée d'Hindous, payée par l'argent hindou. L'Inde, à cette époque, ne pouvait échapper au destin d'être conquise, et toute son histoire passée, si on peut appeler ce passé histoire, n'est que conquêtes successives qu'elle a subies. La Société indienne n'a pas du tout d'histoire, tout au moins pas d'histoire connue. Ce que nous appelons son histoire n'est que l'histoire des envahisseurs successifs qui établirent leurs empires sur les fondements inertes de cette Société passive et immobile. La question, en conséquence, n'est pas de savoir si l'Anglais avait le droit ou non de conquérir l'Inde, mais celle de savoir si nous préférons l'Inde conquise par le Turc, par la Perse ou par le Russe, à l'Inde conquise par l'Anglais.

L'Angleterre a, dans l'Inde, une double mission à remplir : l'une destructive, l'autre régénératrice; elle a à supprimer la vieille société asiatique et à poser les fondements matériels de la société occidentale en Asie.

Arabes, Turcs, Tartares, Mongols qui ont successivement parcouru l'Inde, « s'hindouisaient » rapidement, les conquérants barbares étant, par une loi éternelle de l'histoire, conquis eux-mêmes par la civilisation supérieure de leurs sujets. Les Britanniques furent les premiers conquérants qui étaient de civilisation supérieure à celle des conquis; en conséquence, ils furent inaccessibles à leur civilisation. Ils la détruisirent donc en brisant les communautés indigènes, en détruisant l'industrie indigène, en nivelant tout ce qui était grand et élevé dans la société indigène. L'histoire de leur domination sur l'Inde rapporte à peine autre chose que cette destruction. Le travail de régénération transpire à peine à travers un monceau de ruines. Néanmoins, il est commencé.

L'unité politique, une unité plus solide et s'étendant plus loin qu'elle ne l'avait jamais fait sous les Grands Mogols, était, pour l'Inde, la première condition de sa régénération. Cette unité, imposée par l'épée britannique, sera maintenant renforcée et perpétuée par le télégraphe électrique. L'armée indigène, organisée et entraînée par le sergent instructeur britannique, est devenue le « sine qua non » de l'émancipation de l'Inde par elle-même, de l'Inde cessant d'être la proie du premier envahisseur étranger. La presse libre, introduite pour la première fois dans une société asiatique, et administrée principalement par une descendance commune d'Hindous et d'Européens, est un nouvel et puissant agent de reconstruction. Les systèmes du Zesnindar et du Ryotwar eux-mêmes (1), aussi abominables qu'ils soient, renferment deux formes distinctes de propriété privée de la terre, ce grand désir de la société asiatique. Les indigènes indiens, bien qu'élevés en petit nombre et à contre-cœur à Calcutta, sous la surveillance britannique, ont donné naissance à une classe nouvelle, dotée des connaissances nécessaires pour gouverner et imbue de la science européenne. La vapeur a mis l'Inde en communications rapides et régulières avec l'Europe; elle a relié ses principaux ports avec ceux de tout l'océan Indien, elle l'a sortie de sa situation isolée qui était la condition première de sa stagnation. Le jour n'est pas bien loin où par une combinaison de chemins de fer et de bateaux à vapeur, la distance entre l'Angleterre et l'Inde, mesurée en temps, ne sera plus que de huit jours, et alors cette contrée, jadis légendaire, se trouvera désormais annexée au monde occidental.

Les classes dirigeantes de Grande-Bretagne n'ont pas eu intérêt jusqu'à maintenant, au progrès de l'Inde, si ce n'est accidentellement, à titre transitoire et exceptionnel. L'aristocratie désirait seulement conquérir l'Inde, la finance la piller et l'industrie y vendre moins cher qu'elle-même. Mais main-

(1) Article écrit par Marx, il y a soixante-dix-sept ans pour le journal américain *New-York Tribune*, lors de la construction des premiers chemins de fer de l'Inde (Cette note, ainsi que toutes les suivantes, sont du traducteur.)

(2) Deux articles avaient précédé.

(3) Les grands Mogols, souverains musulmans de l'Inde.

(4) Peuple hindou habitant la région de l'actuel Bombay.

(1) Systèmes de propriété foncière facilitant la perception de l'impôt par l'administration britannique.

tenant les choses ont tourné. Les industriels ont découvert que la transformation de l'Inde en un pays producteur est devenue d'une importance vitale pour eux, et qu'il est nécessaire, à cette fin, de lui donner, avant tout, des moyens d'irrigation et des moyens de communications intérieures. Ils ont donc maintenant l'intention d'y établir un réseau de voies ferrées. Et ils le feront. Les résultats en seront inappréciables.

Il est notoire que la puissance productive de l'Inde est paralysée par le manque complet de moyens de transport et d'échange pour ses différents produits. Nulle part plus que dans l'Inde, nous ne rencontrons un tel dénuement au milieu de tant de richesses, faute de moyens d'échange. Il a été prouvé devant un Comité de la Chambre des Communes, en 1848, que « lorsque le blé était vendu de 6 à 8 shillings le boisseau à Kandesh, il était vendu de 64 à 70 shillings à Pouna où les gens mouraient de faim dans les rues sans pouvoir obtenir de grain de Kandesh, parce que les routes argileuses étaient impraticables ».

Les voies ferrées peuvent être facilement établies de manière à satisfaire les besoins agricoles, par la construction de citernes là où le terrain y convient, et le transport de l'eau à partir de ces citernes tout le long des différentes lignes.

Ainsi, l'irrigation, le « sine qua non » de la culture en Orient, pourrait être largement étendue, et ces famines locales périodiques si fréquentes qui proviennent du manque d'eau, seraient évitées. L'importance, à un point de vue général, des chemins de fer, du fait des facilités qu'ils apporteront à l'irrigation, devient évidente, si nous nous rappelons que les terres irriguées, même dans les districts situés près des Ghats (1), paient trois fois plus d'impôts, fournissent du travail à dix ou douze fois plus de personnes et rapportent douze ou quinze fois plus de profit que la même terre sans irrigation.

Les chemins de fer donneront le moyen de diminuer le nombre et le coût des établissements militaires. Le colonel Warren, major du Fort Saint-William, s'exprimait ainsi, à ce sujet, devant un Comité restreint de la Chambre des Communes :

« La possibilité de recevoir des renseignements des régions éloignées du pays, en autant d'heures que cela demande actuellement de jours, voire même de semaines, et d'envoyer des instructions aux troupes et aux magasins dans le temps le plus court, sont des considérations qui ne sauraient être estimées trop haut. Les troupes pourraient être casernées en des points beaucoup plus éloignés les uns des autres, et beaucoup plus sains qu'à présent, ce qui diminuerait les pertes par maladie. Les marchandises pourraient être réparties en un nombre moindre de dépôts, ce qui éviterait les pertes par vétusté et les destructions dues au climat. Le nombre des troupes pourrait être diminué en proportion directe de leur efficacité. »

Nous savons que l'organisation municipale et la base économique des communautés de villages ont été brisées, mais leur défaut le plus grave, la dissolution de la société en atomes stéréotypés et sans liens entre eux, a survécu. L'isolement du village a amené l'absence de routes dans l'Inde, et l'absence de routes a perpétué l'isolement du village. C'est sur ce plan qu'une communauté s'est établie, avec un nombre constant et restreint de besoins, presque sans relations avec les autres villages, sans les désirs et les efforts indispensables au progrès social. Les Britanniques ayant brisé l'inertie de ces villages, leur possibilité de se suffire à eux-mêmes, les chemins de fer satisferont à leur nouveau besoin de communiquer et d'établir des relations. En outre, l'un des effets du chemin de fer sera « d'apporter dans chaque village qu'il touchera, la connaissance des inventions et des appareils des autres pays, ce qui donnera à l'artisanat du village hindou, d'abord la pleine conscience de ses possibilités, et ensuite le moyen de suppléer à ses défauts ». (Chapman : « le Coton et le Commerce de l'Inde. »)

Je sais bien que les industriels anglais veulent doter l'Inde de chemins de fer dans le seul but d'en tirer à moins de frais le coton et autres matières premières nécessaires à leurs manufactures. Mais une fois que vous avez introduit la machine et la locomotive dans un pays qui possède du fer et du charbon, il vous est impossible de le tenir à l'écart de la fabrication. Vous ne pouvez conserver un réseau de chemins de fer sur un immense pays sans introduire tous les procédés industriels que nécessitent les besoins immédiats et courants de la locomotion à vapeur, et desquels sortira l'application du machinisme aux branches de l'industrie qui ne sont pas en relations immédiates avec les chemins de fer. Les chemins de fer seront donc véritablement pour l'Inde, les fourriers de l'industrie moderne. Cela est d'autant plus certain que, d'après les autorités britanniques elles-mêmes, les Hindous sont particulièrement aptes à acquérir les connaissances nécessaires à la conduite des machines. La preuve en est largement fournie par la capacité et l'habileté dont font preuve les mécaniciens indigènes de la Monnaie de Calcutta, où ils ont été employés pendant des années à la machine à vapeur, ainsi que ceux qui sont attachés à plusieurs machines à vapeur dans le bassin de Hurdwar, et d'autres cas encore. M. Campbell lui-même, si influencé qu'il soit par les préjugés qui ont cours à la Compagnie des Indes, est obligé d'avouer « que la grande masse des Hindous possède une grande **énergie industrielle,** qu'elle est tout à fait apte à accumuler du capital, qu'elle est remarquable par la clarté mathématique de son cerveau, par son aptitude pour la science des nombres et pour toutes les sciences exactes ». « Leur intelligence, dit-il, est remarquable. » L'industrie moderne, conséquence des chemins de fer, dissoudra la division héréditaire du travail, sur laquelle reposent les castes hindoues, ces empêchements absolus au progrès et à la puissance de l'Inde.

Tout ce que la bourgeoisie anglaise sera obligée de faire ne réalisera ni l'émancipation de la masse du peuple, ni l'amélioration matérielle de sa condition sociale, car celles-ci dépendent non seulement du développement des forces productives, mais de leur appropriation par le peuple. Mais ce à quoi les Anglais ne failliront pas, c'est de poser les prémices matériels nécessaires à cette émancipation et à cette amélioration. Est-ce que la bourgeoisie a

(1) Montagnes qui bordent les côtes est et ouest de la péninsule hindoue.

jamais fait autre chose? Est-ce qu'elle a jamais réalisé un progrès sans traîner les individus et les peuples dans le sang et la boue, dans la misère et dans la dégradation?

Les Hindous ne cueilleront les fruits des nouveaux éléments de société que répand parmi eux la bourgeoisie britannique, que lorsque dans la Grande-Bretagne elle-même, les actuelles classes dirigeantes auront été supplantées par le prolétariat industriel, ou lorsque les Hindous eux-mêmes seront devenus assez forts pour se débarrasser complètement du joug britannique. En tous cas, nous pouvons sûrement nous attendre à voir, dans un avenir plus ou moins éloigné, la régénération de ce grand et intéressant pays dont les aimables habitants, même ceux des classes les plus inférieures, sont, pour employer l'expression du prince Soltykow, « plus fins et plus adroits que les Waliens »; leur soumission même est compensée par un air de calme noblesse ; ils ont, malgré leur langueur naturelle, étonné les officiers britanniques par leur bravoure; leur pays fut la source de notre langue et de nos religions; ils représentent le type de l'ancien Germain, avec leurs kchatryas (1), et celui de l'ancien Grec, avec leurs brahmanes.

Je ne peux quitter le sujet sans conclure par quelques remarques.

La profonde hypocrisie, la barbarie native de la civilisation bourgeoise se montrent à nos yeux, dès que nous les détournons de la métropole, où elles se revêtent de formes respectables, pour regarder aux colonies où elles s'étalent à nu. Ils sont les défenseurs de la propriété, mais est-ce que jamais un parti révolutionnaire a réalisé des révolutions agraires pareilles à celles du Bengale, de Madras ou de Bombay? Est-ce que, pour emprunter une expression à ce grand voleur, Lord Clive (2) lui-même, ils n'ont pas recouru, aux Indes, à des extorsions atroces, lorsque le simple produit de leur corruption n'arrivait point à satisfaire leur rapacité ? Pendant qu'ils laïussaient en Europe sur la sainteté inviolable de la Dette publique, ne confisquaient-ils point aux Indes les dividendes des rajahs qui avaient placé leurs économies privées en titres de la Compagnie des Indes ? Pendant qu'ils combattaient la Révolution française sous le prétexte de défendre « notre sainte religion »; n'empêchaient-ils pas, au même moment, le christianisme d'être prêché aux Indes, et, afin de tirer de l'argent des pélerins déferlant vers les temples d'Orissa et du Bengale, ne sont-ils pas devenus les commerçants du meurtre et de la prostitution, perpétrés dans le temple de Djaggernat (3)? Tels sont les hommes de la « Propriété », de l' « Ordre », de la « Famille » et de la « Religion ».

Les effets dévastateurs de l'industrie anglaise à l'égard de l'Inde, pays aussi vaste que l'Europe, d'une étendue de 60 millions d'hectares, sont incontestables et extraordinaires. Mais nous ne devons pas oublier qu'ils ne sont que les résultats organiques de l'ensemble du système de production, tel qu'il est actuellement constitué. La production y repose sur la domination absolue du capital. La centralisation du capital est essentielle pour que le capital puisse exister comme puissance indépendante. L'influence destructive de cette centralisation sur les marchés du monde ne fait que montrer, à une échelle gigantesque, les lois organiques inhérentes au système économique actuellement en vigueur dans toute ville civilisée. La période bourgeoise de l'histoire a pour tâche de créer les bases matérielles d'un nouveau monde : d'une part, des relations universelles fondées sur la dépendance mutuelle des différentes parties de l'humanité, ainsi que les moyens de réaliser ces relations, et, d'autre part, le développement de la puissance de production de l'homme et la transformation de la production matérielle en une domination scientifique sur les agents naturels. L'industrie et le commerce bourgeois créent ces conditions matérielles d'un monde nouveau, de la même manière que les révolutions géologiques ont créé la surface de la terre. Quand une grande révolution sociale se sera emparé des produits de l'époque bourgeoise : le marché du monde et les modernes moyens de production, — et les aura assujettis au contrôle commun des peuples les plus avancés, alors seulement le progrès humain cessera de ressembler à cette hideuse idole païenne qui ne voulait boire le nectar que dans les crânes des égorgés.

KARL MARX.
(1853)

(1) Caste guerrière.

(2) Général anglais du XVIIIe siècle qui conquit le Bengale. Convaincu de concussion, il se suicida.

(3) Divinité hindoue, au culte sanglant.

Provocation scissionniste

Comme *l'Humanité* ne se presse pas de la mettre sous les yeux de ses lecteurs, épinglons ici — d'après la *Correspondance Internationale* (n° 74, 3 septembre) — cette déclaration de Losovsky au Ve Congrès de l'Internationale Syndicale rouge.

Le secrétaire de l'I. S. R. a déclaré :

« NOUS NE RETENONS PERSONNE DE FORCE PARMI NOUS; S'ILS (les chefs minoritaires et ceux de l'Opposition unitaire) SE SENTENT MAL A L'AISE DANS LES RANGS DE l'I. S. R., QU'ILS AILLENT A L'INTERNATIONALE D'AMSTERDAM... »

Nous ne pouvons nous empêcher de rapprocher ce langage de celui que Fimmen, au nom de l'Internationale d'Amsterdam, tenait aux minoritaires du Congrès confédéral de Lille, en 1921.

« *Hier*, disait Fimmen, *quand notre camarade Mayoux a dit :* « Nous voulons quitter l'Internationale d'Ams- « terdam parce qu'elle ne nous plaît plus », *eh bien! camarades, voilà un argument que j'accepte. Mais, alors, pourquoi restez-vous dans la Confédération Générale du Travail?* »

C'est aujourd'hui Losovsky qui tient le langage de Fimmen.

La minorité de la C. G. T. U. a dit clairement et nettement qu'elle entendait poursuivre sa besogne à l'intérieur de la C. G. T. U. et de l'I. S. R. Mais elle trouve devant elle le bureaucrate Losovsky qui multiplie — lui et ses serviteurs — les provocations pour la faire partir, et qui se croit assez sûr de son affaire pour afficher sa volonté de scission.

La minorité ne tombera dans aucun des traquenards qu'on lui dresse. Mais il est bien évident que le danger des exclusions — et de la scission — grandit dans la C. G. T. U.

LE CONGRÈS DU SYNDICAT NATIONAL DES INSTITUTEURS

Mes impressions sur le Congrès de Nîmes

Communiquer aux lecteurs de la *R. P.* mes impressions sur le dernier Congrès du Syndicat National des Instituteurs ? C'est bien imprudent de ma part. Lorsque je m'aventure dans ce domaine, ma prose n'a guère de succès, ou plutôt, elle provoque des réactions en sens contraire dont la brutalité m'afflige et m'écrase. Si par malheur, je constate que les dirigeants du S. N. ne semblent pas toujours d'accord, certains m'accusent d'être un sournois et diabolique agent de division ; cependant que d'autres incriminent une modération dans la forme qui leur paraît une preuve de glissement, d'abandon et de reniement. Si je suis trop optimiste quant à l'avenir du S. N., on me fait dire, par personne interposée, que ma candeur est très suspecte. Et si je m'efforce d'être équitable, c'est, pour d'aucuns, une marque de duplicité.

Déjà, l'article que j'ai donné au *Cri du Peuple* du 13 août a été critiqué. J'ai constaté, en effet, que l'action des syndicalistes révolutionnaires au sein du S. N. avait prouvé son efficacité au dernier Congrès de Nîmes. Je continue à le penser. Et les impressions de Glay, parues dans *l'Œuvre* du 10 août, me confirment dans mon opinion que notre besogne est, d'une part, assez redoutable pour inquiéter le permanent du S. N., d'autre part, de plus en plus difficile, car nous risquons fort, entre autres dangers, d'être les premières dupes de certaines manifestations sentimentales. Visant d'abord les membres du bureau, qui lui ont justement reproché ses actes d'indiscipline syndicale, Glay, par-dessus leur tête, nous attaque, en nous injuriant. Ne nous en plaignons pas! Ainsi, les positions seront plus nettes. Et la franchise de la bataille obligera les éternels conciliateurs à prendre carrément parti.

Mais si à d'aucuns, l'efficacité de l'action de la gauche du S. N. paraît fort contestable, d'autres se plaignent que nous ayons réussi à faire perdre le temps des délégués. C'est un Congrès pour rien ! disait-on à la sortie. Le fait est que toutes les vieilles habitudes ont été dérangées. Jugez un peu ! Pendant trois longues journées, on a critiqué l'action du bureau dans tous les domaines, de vulgaires militants de base ont même osé apporter des suggestions acceptables; pendant toute une demi-journée, on s'est permis de discuter l'activité d'un camarade dont le prestige est tel, aux yeux de certains, que là où il lui convient d'être, le S. N. tout entier doit le suivre sans murmurer.

On a ignoré, cette année, les longues, reposantes et digestives séances, au cours desquelles d'éloquents magiciens évoquent les mirifiques réalisations pédagogiques promises à nos « arrière-neveux ». Et tout au contraire, pendant une matinée, on s'est intéressé (j'ai dit : passionné, dans le *Cri du Peuple*, mais le terme a été jugé excessif) aux tendances du mouvement ouvrier et à l'activité de la C. G. T.

Enfin, pour troubler les nuits des rédacteurs du *Temps*, des hauts fonctionnaires..., si sympathiques, du ministère, et des parlementaires radicaux, on a, à plusieurs reprises, entonné *l'Internationale*, et tous les amicalistes, avoués ou honteux, durent entendre, debout, notre chant de révolte et d'espoir. Comme de « vulgaires terrassiers », ma chère ! ! Que va penser de cela « *notre ami* » (!!??)... ce pauvre Herriot?

L'ACTIVITE CORPORATIVE

Je ne m'attarderai pas, cependant, aux discussions sur les questions corporatives. J'ai déjà signalé, l'année dernière, que l'on discutait beaucoup plus à présent sur les moyens d'action que sur les revendications mêmes. Parler de celles-ci serait d'ailleurs fort aventureux, car la rédaction de la *R. P.* recevrait immédiatement des lettres de rectification et de protestation émanant de camarades d'autres administrations. Nous ne sommes pas encore sortis, malheureusement, de la bagarre de la péréquation. Nous aurons l'occasion d'en signaler les nouveaux dangers. Ce n'est plus seulement la lutte entre catégories de fonctionnaires. C'est déjà, au sein du personnel enseignant, des tentatives pour créer de nouveaux échelons, de nouveaux cadres, afin de suivre une évolution parallèle à celle des commis des divers services publics. Coups de pioche dans notre unité corporative ! Une cure de simplicité serait bien profitable à des militants trop subtils. Des mots d'ordre précis et clairs : revalorisation des traitements, relèvement de la base, accélération de la cadence d'avancement ; et vers de tels objectifs, une action dont la longue préparation et le déchaînement brusque assureront le succès. Les résolutions du Congrès de Paris de 1929 nous donnaient, à ce point de vue là, une certaine satisfaction. Celles du Congrès de Nîmes sont beaucoup moins directes. Et si l'on a fait de louables efforts d'imagination dans la recherche des moyens de pression sur le gouvernement, on n'a pas maintenu la volonté d'action indépendante du Congrès de Paris. Un Conseil National se réunira en novembre. Sera-t-il décisif ? Nous en doutons. Car il faut maintenant entraîner dans la bataille et la Fédération Générale de l'Enseignement (où certains syndicats, tels celui des Directeurs d'Ecole Normale et celui des Inspecteurs Primaires comprennent les représentants les plus sûrs de l'autorité administrative) et la lourde machine de la Fédération des Fonctionnaires.

A Nîmes, cependant, en dehors de Glay — qui cherche à regagner, ainsi, une popularité qui s'effrite — on n'a pas attaqué les postiers. Brun (de la Loire) a même heurté, sans trop de peine, les sentiments ordinaires d'un Congrès d'Instituteurs, en s'élevant contre les articles de *l'Ecole Libératrice*, dans lesquels le permanent du S. N. tirait sur les postiers engagés dans la bataille contre le Gouvernement. Il convenait à un des leaders de la gauche de flétrir ce nouvel abandon de la tradition syndicaliste qui porte à soutenir, sans réserves ni hésitations, des militants frappés pour un geste d'action directe. Glay a d'ailleurs été formellement désavoué par les autres représentants du S. N. Et la souscription de solidarité en faveur des postiers ouverte dans les sections du S. N., a produit près de 30.000 fr. C'est là encore une indication réconfortante !

L'AFFAIRE GLAY

Pourquoi diable s'acharner ainsi sur Glay ? Nous n'avons jamais, dans le passé, abusé de ce genre de sport. Nous pensons encore aujourd'hui que ceux qui l'ont injurié sans retenue, loin de lui nuire, lui ont rendu un fier service.

Il leur doit l'occasion de sortir de toute discussion gênante, par une apostrophe indignée. Pous nous, il est incontestablement l'homme le plus qualifié pour personnifier une « doctrine syndicale » qui s'oppose à la nôtre, sur tous les points.

Mais pour l'ensemble des syndiqués, à quelque tendance qu'ils appartiennent, il est le militant qui subordonne constamment à l'indépendance de sa personnalité les règles de la discipline syndicale.

Car il y a eu, au Congrès de Nîmes, une affaire Glay. Elle est fort simple, lorsqu'on veut bien la débarrasser de toutes les complications parasitaires, dont on a, fort habilement, entouré son exposé.

Radio-Paris est une organisation capitaliste qui a été formellement condamnée par la C. G. T., la Fédération des Fonctionnaires, la Fédération Générale de l'Enseignement. Glay est membre de son Comité de patronage.

Et parce que l'on s'est permis — quelle audace ! — de juger intolérable sa présence dans une telle maison, le voilà qui s'emporte, qui menace les uns et frappe les autres, sans même s'inquiéter des organisations qu'il blesse en portant ses coups, dans le désordre de la passion.

Mais il ne s'agit plus seulement de son activité radiophonique. La question devient plus haute. Glay, secrétaire permanent du S. N., est en même temps conférencier et journaliste. A-t-il le droit de dire et d'écrire ce qu'il veut, sans même s'inquiéter de la confusion que l'on peut établir entre ses multiples besognes et l'exécution des mandats qu'il reçoit de l'organisation dont il est le représentant qualifié. On voit de suite l'importance et la gravité du problème. Glay et ses amis s'en tirent par de belles phrases sur la liberté. Ils osent même établir un rapprochement entre le fonctionnaire d'Etat et le fonctionnaire syndical. C'est assez drôle, n'est-ce pas?

L'employé d'un service public est payé pour accomplir une besogne technique déterminée. Il ne doit rien de plus à l'Etat qu'un ouvrier à son patron.

Le fonctionnaire syndical, au contraire, est élu pour personnifier, pendant toute la durée de son mandat, son organisation. Il n'a plus le droit d'écrire une ligne, de prononcer une parole, de faire un geste qui puisse contrarier sa mission syndicale. Et plus ses fonctions sont importantes, plus il est difficile de distinguer entre son activité syndicale et les manifestations publiques de ses opinions personnelles. S'il veut être libre, qu'il rentre dans le rang !

Cette discussion n'est pas nouvelle, pour nous. Lorsqu'au sein de la C. G. T. U., nous avons protesté contre la réalisation de la fameuse « *Direction unique* », par l'entrée de Monmousseau au bureau politique du Parti Communiste, de bons camarades — qui sont revenus de loin aujourd'hui — nous ont objecté que les dirigeants confédéraux n'avaient à rendre compte à leurs mandants que de leur activité purement corporative. Leur thèse était exactement celle de Glay. Nous savons où son application et l'aveuglement de ses défenseurs ont conduit la C. G. T. U. C'est pour le S. N. une leçon dont il devra profiter.

En fait, le Congrès de Nîmes, nous a donné raison, en instituant le contrôle sur l'activité extra-syndicale des membres du bureau. Mais Glay, réélu à la Commission permanente, puis au bureau, n'a pas quitté *Radio-Paris*, et il exprime dans *l'Œuvre*, des opinions contraires aux tendances actuelles du S. N.

Que l'on y songe ! L'ordre du jour voté par le Congrès implique que la responsabilité de tous les dirigeants du S. N. est engagée par toutes les paroles et tous les écrits de Glay, si celui-ci demeure secrétaire-permanent.

Des attendrissements et des effusions du Congrès, il ne reste que quelques souvenirs, ridicules pour les uns, émouvants pour les autres, pénibles pour tous. Mais un texte surnage. Il est très net. Nous ne souhaitons à ceux qui l'ont proposé que la volonté inflexible de l'appliquer !

L'ORIENTATION

La discussion sur l'orientation syndicale ne fut sanctionnée par aucun vote. Personne, à vrai dire, n'en sentit la nécessité. C'est que l'on comprend de part et d'autre, qu'une répartition numérique des forces du Congrès aurait eu quelque chose de profondément arbitraire — car, en fait, la masse des syndiqués, non seulement n'a pas d'opinions sur cette question, mais manque même des éléments indispensables pour suivre une telle discussion.

Ce qui est nouveau et caractéristique, c'est que l'on n'a pu éviter le débat sur la motion de la Loire (1), qui précise suffisamment la position des syndicalistes de l'Enseignement.

Terrible section de la Loire ! A chaque Congrès, son importance augmente, et tout naturellement, ses interventions fréquentes et toujours fortement motivées provoquent sympathies d'une part, craintes et jalousies d'autre part.

Son histoire même est une leçon profitable.

Nos camarades, partis de la Fédération unitaire, et ne pouvant la rejoindre sans se diviser, ont abandonné l'autonomie pour entrer au S. N. Mais dans leur voyage assez rapide, ils ont réalisé ce tour de force — presque unique — de ne rien perdre, ni de leurs troupes, ni de leurs convictions, ni de leur combativité. Ils n'ont pas considéré comme une retraite anticipée leur retour dans la « vieille maison ». Et leurs succès d'aujourd'hui justifient leur tactique. Dans le S. N., ils ne sont pas apparus comme des démolisseurs, comme les fourriers d'influences extérieures. Ils ont été les plus actifs et les plus disciplinés. Ils ont commencé par gagner la confiance du personnel de leur département. Et c'est en s'appuyant sur celle-ci qu'ils ont pu parler haut et net aux dirigeants du S. N. et de la C. G. T.

Car, aujourd'hui, en luttant contre l'amicalisme, en entraînant les troupes de l'Enseignement à la bataille, on se heurte fatalement au bureau confédéral.

Rien de plus significatif à cet égard que la personnalité et l'éloquence du représentant de la C. G. T.

Pour s'adresser aux délégués d'instituteurs, dont les « vertus civiques » sont si paralysantes, que leur esprit timoré et une certaine vanité intellectuelle éloignent de la bataille ouvrière, on rêve d'un orateur frémissant des colères prolétariennes, parlant le langage simple et rude des premiers militants syndicalistes. A chaque Congrès, on nous envoie un « administrateur », dont l'allure et les propos tiennent du tabellion de village et de l'ordonnateur des Pompes funèbres. On assure que Jouhaux, à Rennes en 1928, fut beaucoup plus chaleureux. Je l'ai trouvé pourtant suffisamment prudhommesque, au Congrès de la Fédération de l'Enseignement de Noël 1929. Et c'est toujours la même tisane ! « Nous ne vous demandons pas d'être révolutionnaires ! Ah ! non. Soyez de bons instituteurs, des éducateurs consciencieux, etc... » Depuis que le S. N. est cégétiste, ses Congrès ne sont plus honorés par des discours des représentants du Gouvernement. Mais, grâce à Lenoir, l'éloquence... officielle n'en est pas exclue!

L'intervention de Baldacci, développant la motion de la Loire, mérite autre chose qu'une analyse rapide. L'exposé de la doctrine de la Ligue Syndicaliste

(1) Dont le texte a été reproduit par la *R. P.* du 1er juillet 1930.

dans une assemblée de la C. G. T. est assez rare pour que nous y attachions une certaine importance.

Peut-être il serait assez instructif pour les lecteurs de la *R. P.*, de connaître les arguments de nos contradicteurs?

Il en est un qui est, évidemment, assez fort. Nous sommes mal qualifiés, dit-on, pour donner des leçons à la classe ouvrière, au nom des instituteurs. Mais nous ne nous posons nullement en professeurs de science révolutionnaire. Nous considérons, au contraire, que notre responsabilité est directement engagée dans la politique actuelle de la C. G. T. Car, si l'on néglige de préparer sérieusement les batailles ouvrières, si l'on craint même d'employer certaines formules d'action directe, c'est d'abord pour ne pas effrayer ces troupes de fonctionnaires dont la masse pèse lourdement sur le recrutement et l'évolution de la C. G. T.

On a vu aussi dans la motion de la Loire, une contradiction. Elle condamne la participation des représentants confédéraux aux travaux du Conseil National Economique et de la Société des Nations, et elle admet celle des délégués du S. N. aux discussions des Comités professionnels. La confusion est-elle possible? Ici, c'est l'élection par le personnel qui assure la représentation dans les organismes paritaires; là, c'est le gouvernement qui appelle à siéger, en face des représentants du Patronat, les militants des syndicats ouvriers, en choisissant — et l'on sent combien cette faculté est dangereuse, en l'état actuel de scission ouvrière — ceux dont il accepte les tendances et qu'il veut maintenir dans leur position actuelle.

Enfin et surtout, on a justifié, tout au long du Congrès et spécialement au cours de cette discussion d'orientation, la fameuse « politique de la présence », dont nous aurons à instruire le procès.

Mais j'ai déjà signalé dans *le Cri du Peuple*, la nette affirmation d'autonomie exprimée par Vivès, répondant à Lenoir. Celui-ci n'a pas caché ses appréhensions et sa colère. On n'en a pas tenu compte. Le Congrès, tout entier, a revendiqué le droit de discuter, librement, de toute l'activité confédérale. A quelques kilomètres de là, la Fédération unitaire de l'Enseignement interdisait à Monmousseau de parler avant le vote sur l'orientation.

Ce sont là deux manifestations parallèles d'indépendance, également significatives, savoureuses et réjouissantes!

ELECTORAL OU PROLETARIEN

Il y aurait de longues conclusions à tirer du Congrès. J'ai déjà dit que numériquement, la gauche avait remporté des succès appréciables. L'élection de Baldacci à la Commission Permanente, obtenue non sans lutte, est symbolique. Elle indique que la majorité du Congrès, sans adhérer à nos thèses, fait confiance à la fraction active du S. N. pour éduquer et entraîner la masse du personnel.

La vieille bataille entre amicalistes et syndicalistes semble terminée par la victoire définitive de ceux-ci. Et la manifestation de sympathie enthousiaste, qui a salué la présence, à la tribune, de Léger — ancien secrétaire de la Fédération des syndicats d'instituteurs— tendrait à apaiser nos méfiances et nos craintes.

Mais ce n'est là qu'une apparence. En fait, la lutte n'a changé que de forme.

J'en ai eu la sensation très nette, au cours de ce Congrès. Deux esprits se sont manifestés, successivement : l'un, au cours des discussions sur les traitements et sur la Défense laïque; l'autre, pendant la séance sur l'orientation syndicale.

Pour certains, l'opinion des parlementaires est essentielle. On s'est demandé avec angoisse si les députés socialistes tenaient pour les postiers ou pour nous. Ils se sont réservés. On a jugé cela intolérable. Et, ma foi, j'avais bien envie de justifier, une fois n'est pas coutume, la prudence des parlementaires de la S. F. I. O.

Un camarade, ordinairement mieux inspiré, a réclamé l'ouverture d'une *campagne de civisme*.

Formule académique derrière laquelle se cachent mal des préoccupations politiques et électorales.

Bien des combinaisons redoutables s'ébauchent aussi sous le couvert de la Défense laïque. Non que nous discutions la nécessité de celle-ci. Dans le département de l'Ouest, elle est même une des formes de la bataille corporative.

Certains sont essentiellement des laïques; ils s'adressent à la classe ouvrière, comme à une des forces capables de les soutenir dans la lutte contre l'Eglise. Leur syndicalisme ne va pas plus loin.

Mais d'autres réagissent, aujourd'hui, avec une fermeté de plus en plus nette.

L'un d'eux — Laval, de l'Hérault, je crois — a salué la discussion sur l'orientation syndicale, comme la clôture des débats à allure purement politique. Il a dit qu'il était temps de vivre un peu plus la vie de la C. G. T., en s'éloignant des groupements extérieurs. Il a ainsi marqué la rupture entre les deux tendances, dont le heurt sera déterminant, à la veille ses élections de 1932.

Ou bien, le syndicalisme universitaire, ramassant tous les débris de l'amicalisme, se traînera derrière les formations politiques... philosophiques... et laïques de la bourgeoisie!

Ou bien, il s'affirmera prolétarien, *exclusivement prolétarien*, dans son idéologie, ses espoirs et son action!

Roger HAGNAUER.

"Réveil du syndicalisme révolutionnaire"

Les débats du Congrès du Syndicat National des Instituteurs sur l'orientation — débats auxquels nous accordons une large place dans ce numéro — n'ont pas eu l'heur de satisfaire les rédacteurs de *l'Information Sociale*, qui écrivent ceci :

Le Congrès de Nîmes a marqué le réveil du syndicalisme révolutionnaire d'avant-guerre que nous avons déjà maintes fois souligné dans notre critique du mouvement ouvrier, notamment à l'occasion du dernier Congrès de la C. G. T. et surtout au sujet de l'activité nouvelle des minorités « unitaires » qui tentent de ramener la C. G. T. U. et même la C. G. T. dans le sillage de la Charte d'Amiens et dans les voies suivies par le syndicalisme au début du siècle. Le « réformisme » ne fut pas à l'honneur, à Nîmes; c'est un fait. Cependant, cette constatation apparaît insuffisante, voire même simpliste, car il est très difficile de dégager la ligne générale d'un congrès tel que celui-ci. Malgré toute la sympathie dont nous étions armés pour ce milieu dans lequel nous comptons de si nombreux, de si sincères et fidèles amis, nous n'avons pu nous défendre, en effet, d'une certaine déception, d'une certaine inquiétude même, devant la confusion des débats, la faiblesse imprévue de certaines interventions et la nature des préoccupations qui semblaient dominer dans un milieu dont nous attendions mieux, justement par ce que nous le connaissions bien...

... La réponse de la « majorité » nous parut faible, et le silence de certains — dont nous connaissons la valeur — regrettable. Il semble qu'il y ait, au syndicat des instituteurs une sorte d'émulation d'extrémisme — de « gauchisme » — qui empêche souvent le simple bon sens de reprendre ses droits, de telle sorte, qu'en fait, la majorité s'efface devant la minorité au point de paraître parfois quasi inexistante. En écoutant les débats de Nîmes, nous avions l'impression d'entendre un monologue plutôt qu'une controverse, et nous n'arrivions pas à déterminer l'orientation exacte du groupement.

N'en déplaise à *l'Information Sociale*, ce réveil du syndicalisme révolutionnaire à Nîmes aura bientôt son écho dans toute la C. G. T.

LE CONGRÈS DU SYNDICAT NATIONAL DES INSTITUTEURS

L'exposé de BALDACCI, un des délégués de la Loire

Nous avons demandé à Baldacci, qui prit la parole à Nîmes au nom de la section de la Loire du Syndicat National des Instituteurs, de reconstituer, pour les lecteurs de la R. P., l'exposé qu'il fit, à la tribune du Congrès, sur l'orientation syndicale :

« Peut-être est-il un peu osé, pour un militant de l'Enseignement, de critiquer l'action de la C.G.T. Nous reconnaissons volontiers que les universitaires sont, en général, peu qualifiés pour donner des leçons à leurs camarades ouvriers, de qui ils ont beaucoup à recevoir et à qui ils n'ont, en revanche, que bien peu à offrir.

On voudra bien, cependant, me reconnaître le droit de dire — au nom de mes camarades de la Loire — ce que nous pensons de la politique syndicale de notre C.G.T.

Nous restons, chez nous, partisans résolus de la motion d'Amiens, qui est — ou plutôt qui devrait être — la Charte du Syndicalisme de la C.G.T.

Nous estimons, en effet, que l'action confédérale est en opposition formelle avec les principes du syndicalisme tels qu'ils sont définis par cette Charte.

Pous justifier cette affirmation il ne me sera pas nécessaire de rappeler ce que fut la politique de la C.G.T. depuis 1914.

Je me bornerai — faute de temps — à un bref commentaire de quelques-uns des points du programme confédéral de 1927.

Une substitution de formules qui en dit long

Le but ultime assigné au syndicalisme par la Charte d'Amiens est « *la disparition du salariat et du patronat* ». Sans doute cette formule révolutionnaire figure-t-elle encore dans les statuts de la C.G.T., mais on peut constater que le programme de 1927 lui a substitué la formule plus vague, plus balancée et par suite moins... compromettante « *d'idéal de libération et de justice qui donnera au monde du travail la place à laquelle il a droit* ».

A la formule expressive « *lutte de classes qui oppose sur le terrain économique les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière* », ce programme substitue encore la formule fameuse — mais vide de sens — *de l'intérêt général*. Il ne « *sépare point* » en effet, « la *défense des intérêts ouvriers de la sauvegarde des intérêts de la collectivité* ».

Si *intérêt de classe* et *intérêt général* sont deux formules nettement opposées, il ne sera possible de parler d'intérêt général qu'au lendemain... du Grand Soir. Jusque-là, ce qui existe, ce sont des classes ne connaissant et ne poursuivant que leur intérêt propre.

« *Pour nous, dans la lutte ouvrière, sont en présence des intérêts opposés, inconciliables et les avantages à obtenir doivent l'être par la victoire d'un des deux belligérants* ».

Telle était la conception de Jouhaux en 1911.

Telle est encore la nôtre, aujourd'hui.

Syndicalisme et Etat

Bien d'autres points de ce programme seraient à relever... Tous d'ailleurs caractérisent nettement ce qu'on a appelé « le glissement à droite de la C.G.T. », glissement qui commence enfin à inquiéter un certain nombre de militants.

Ne voulant point, à l'heure où nous sommes, abuser trop longtemps de la tribune, je n'en signalerai qu'un seul encore.

Ce programme réclame l'extension des attributions du Conseil National Economique et demande, pour que « *soit assurée la coopération des organisations professionnelles aux fonctions d'Etat* » que ce Conseil soit « *intégré dans le mécanisme constitutionnel du pays* ».

Une telle conception est contraire à toute l'histoire de notre mouvement syndical.

Dumoulin lui-même le rappelait avec une certaine force dans un article de la « Bataille Socialiste » :

« *Je ne suis plus d'accord avec la C.G.T. quand elle engage le syndicalisme dans un destin contraire à toute sa vie.* »

Et il ajoutait :

« *Je lui demande ce qu'elle veut et où elle va quand elle propose la rénovation de l'Etat bourgeois par la coopération des organisations professionnelles.* »

Non! le syndicalisme n'est pas chargé de rénover l'Etat bourgeois; il se doit, au contraire, de lutter contre lui. L'Etat n'est et ne peut être, en effet que « le pseudonyme sous lequel commandent dans le domaine social ceux qui commandent dans le domaine de la production ».

Pas plus qu'elle ne saurait s'adapter au monde capitaliste, la C.G.T. « qui vise à la transformation sociale » ne saurait s'intégrer dans l'Etat bourgeois.

Voici d'ailleurs ce que disait Jouhaux lui-même en 1911 :

« *De même que le syndicalisme lutte contre l'oppression patronale, il lutte également contre l'oppression de l'Etat.*

Basé sur le respect de la propriété individuelle, l'Etat ne peut qu'être un ennemi pour la classe ouvrière qui veut la suppression de cette forme de propriété et son remplacement par l'instauration du communisme.

Nous avons rompu avec le passé; mais nous entendons ne pas nous figer éternellement dans le présent; nous allons vers l'avenir et, sur cette route, se dresse l'Etat bourgeois. Que nous le voulions ou non, il faut donc que nous entrions en lutte avec lui puisqu'il est là prétendant, au nom de la légalité, nous empêcher de passer.

Cette lutte, NOUS NE LA MENONS PAS EN DÉLÉGUANT DANS LES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES DES REPRÉSENTANTS. *Nous la menons dans nos organisations en élevant le niveau moral des travailleurs,* en *créant une conscience de classe. Plus cette conscience grandira, plus l'autorité de l'Etat s'amoindrira, et, le jour où cette conscience s'épanouira complètement, l'autorité de l'Etat sera réduite à zéro. C'est à ce but que nous visons.* »

Nous restons, nous, fidèles à cette conception. C'est pourquoi nous ne saurions admettre la collaboration de la C.G.T. dans les organismes gouvernementaux et en particulier dans la Société des Nations et le Conseil National Economique.

Au surplus, posons-nous cette simple question : « Quels résultats positifs cette collaboration a-t-elle apportés aux travailleurs ? »

La Société des Nations

Sans qu'il soit nécessaire de faire la critique de la constitution même de la S.D.N., il nous est bien facile de répondre. Il nous suffit, hélas, de constater que — bien loin d'avancer dans la voie du désarmement dont il est parfois question à Genève — les grandes Puissances n'ont jamais dépensé autant de milliards pour préparer « la prochaine dernière ».

C'est ainsi qu'en France, le budget de la Guerre et de la Marine qui était de 5.586 millions en 1925 s'élève à plus de 11 milliards cette année.

Un autre fait encore.

La plupart des Etats préparent plus ou moins ouvertement leur armement chimique et cela en dépit de l'interdiction formelle inscrite au Pacte de la Société des Nations.

C'est ainsi par exemple, qu'a eu lieu à Lyon ces jours-ci une première démonstration tendant à établir l'efficacité des mesures arrêtées par une Commission spéciale pour mettre la population et les grands services publics à l'abri d'une attaque brusquée par les gaz.

Voilà où nous en sommes !

De tels résultats jugent une politique. Ils ne sauraient du reste nous étonner. Les dangers de guerre ne disparaîtront qu'avec le régime capitaliste et le meilleur moyen, selon nous, de lutter contre la guerre, c'est encore de lutter contre le capitalisme.

Le Conseil National Economique

La collaboration de la C.G.T. au C.N.E. a-t-elle été plus heureuse ?

Relisons le programme de 1927 :

A cette organisation de la production et des échanges, le mouvement ouvrier est prêt à donner sa collaboration à condition que le but proposé soit le développement du marché intérieur par l'accroissement de la capacité de consommation. A condition également qu'on reconnaisse que l'application de la formule « Maximum de production dans le minimum de temps pour le maximum de salaire » appelle une série de mesures sans lesquelles le monde du travail devrait lui refuser son indispensable concours.

C'est d'abord le développement des contrats collectifs *et par conséquent la reconnaissance complète du droit syndical trop souvent méconnu;*

C'est ensuite l'institution du contrôle ouvrier, *la participation des travailleurs à la gestion des entreprises.* »

Quelques mois auparavant, au Congrès fédéral des Métaux, Jouhaux tenait un langage identique :

Eh bien! Camarades, si demain, à la rentrée des travaux, le Conseil économique n'est pas habilité pour discuter de cette question de la rationalisation, pour notre part, il aura vécu.

Si le Conseil économique ne peut pas s'emparer de cette question, si on ne lui reconnaît pas le droit de la discuter, d'en fixer les directives générales, de poser comme substratum à toute modification de l'organisation économique la pratique des contrats collectifs, *il n'est pas nécessaire que nous nous engagions plus avant dans cette voie de responsabilité.* »

C'était en quelque sorte un marché qui était proposé aux organisations patronales. La C.G.T. acceptait la rationalisation en échange des contrats collectifs et du contrôle ouvrier.

Or, qu'est-il arrivé ?

Au lieu des garanties espérées, les dirigeants de la C.G.T. n'ont obtenu du C.N.E. qu'une promesse d'enquête sur la situation dans les principales industries.

L'enquête est probablement encore en cours. Combien de temps durera-t-elle ? Je l'ignore.

Mais ce que je sais bien, c'est que le Patronat a appliqué la rationalisation telle qu'il la concevait et sans consentir ni les contrats collectifs ni le contrôle ouvrier.

Dans ce domaine encore, c'est un échec qu'a essuyé la C.G.T. Il ne pouvait du reste en être autrement. Ce n'est pas ainsi qu'on obtient des réformes. Ainsi que le rappelait Dumoulin, c'est une question de force entre le Patronat et la classe ouvrière.

Revenons à la tradition du syndicalisme révolutionnaire

Cet échec de la politique de collaboration obligera nécessairement les militants à réfléchir.

En termes mesurés, mais assez nets tout de même, Milan constatait récemment qu'il serait temps pour la C.G.T. de changer ses « méthodes de propagande ».

« *La C.G.T. habite trop haut,* écrivait-il dans un article du « Couvre-Chef », *elle regarde trop loin et son regard n'est pas toujours tourné du côté de la réalité concrète.*

« *Ce n'est pas vers l'astre gouvernemental qu'elle doit se tourner pour réaliser son programme...*

La vérité vraie c'est que nous avons été jetés quelquefois hors de notre voie par la propagande bolcheviste. A sa grossière imagerie verbale de foire révolutionnaire, nous avons opposé, par nécessité du contraste, une musique idyllique sur les vertus réalisatrices de telles et telles constructions et collaborations passablement hasardeuses...

Notre politique de collaboration n'a pas donné, non plus, ce que d'aucuns en attendaient...

Il semble bien que le moment est venu de tenter un autre effort ou plus exactement une autre propagande qui se tiendrait aussi loin du mirage révolutionnaire, à la façon moscovite, que de l'illusion contraire d'un régime où s'imprimeraient les caractères du syndicalisme sans l'aide des syndiqués nombreux et éclairés...

Gardons-nous de donner aux travailleurs la fausse impression que c'est l'activité que les militants dépensent hors des syndicats qui constitue le facteur par excellence des conquêtes ouvrières. L'action extra-syndicale doit être tenue pour complémentaire et non pour essentielle. »

Or, jusqu'ici, cette action extra-syndicale a été l'action essentielle de la C.G.T.

Si elle n'a apporté et ne pouvait apporter aux travailleurs aucun résultat positif, elle présente, par contre, d'indiscutables dangers. L'apathie de la classe ouvrière dont les militants se plaignent, parfois, lui est imputable en partie.

C'est une faute, en effet, de laisser croire aux travailleurs que seuls les efforts de persuasion des militants peuvent suffire à obtenir une amélioration à leur propre sort.

D'abord les travailleurs, laissés en dehors de la bataille ne tardent à se désintéresser de la lutte et... des syndicats, tandis que, fatalement, les militants perdent peu à peu tout sentiment de classe.

Nous savons aussi, par expérience, que les patrons n'abandonnent une partie de leurs privilèges que lorsqu'ils y sont contraints par la force, nous savons que les réformes ne se mendient pas, mais qu'on les arrache et qu'on les conserve par une lutte sans répit et sans faiblesse.

« Le sort plus ou moins misérable de la classe ouvrière dépend uniquement de la lutte directe que le Prolétariat est capable de mener contre le Patronat. Il est seulement la mesure du rapport de force entre les deux classes. »

« *Un bon contrat*, écrit avec raison Milan, *ne vaudra jamais un bon syndicat.*

Un contrat c'est un droit; un syndicat c'est une force.

Le droit sans la force, c'est une fiction, un corps sans vie, un canon sans munitions.

C'est à créer de la force, de la force ouvrière, de la force syndicale que doit travailler la C.G.T. »

C'est aussi notre avis. La pratique de la collaboration ne saurait nous donner de tels résultats.

Il nous faut revenir à la saine tradition du syndicalisme révolutionnaire qui, dans le passé, a fait ses preuves.

C'est ce que nous demandons dans notre motion.

La participation ministérielle

Cette politique de collaboration qui a entraîné la C.G.T. dans diverses institutions gouvernementales devait fatalement poser le problème de la participation ministérielle.

Déjà au Comité Confédéral de 1926, répondant au père Bourderon qui fut l'honneur de la classe ouvrière, Jouhaux faisait la réponse suivante qui ne manque pas de netteté :

« *La participation de la C.G.T. au gouvernement? La question ne s'est pas posée, et je le regrette.* »

L'année suivante, au Congrès confédéral, la question revient sur le tapis à propos d'une entrevue entre Jouhaux et Herriot chargé de former le ministère... La presse de l'époque signalait alors Jouhaux comme titulaire possible du Ministère du Travail.

L'information ne fut jamais démentie mais... le cabinet Herriot ne vit pas le jour.

Deux ans après, au Congrès confédéral de Japy, Jouhaux fut amené par Milan à faire la déclaration suivante : « *On a évoqué je ne sais quels dangers : Danger de ministérialisme, danger de constitution d'un parti politique.*

Le jour où nous aurons à accomplir un acte dans ce sens — si ce jour vient jamais — c'est devant vous que nous viendrons et clairement, avec précision, avec netteté, nous dirons notre pensée et nous vous appellerons à répondre sur elle ».

Quoique moins catégorique qu'en 1926, Jouhaux admet tout naturellement que la question peut se poser. Cela, c'est symptomatique, et c'est grave.

Plus récemment encore, le « Populaire » du 22-12-29, rendant compte d'une réunion organisée par la « Vie socialiste » pour défendre la participation ministérielle, publiait la déclaration suivante du député Grumbach :

« *Si nous n'avons pas les syndicats derrière nous, du moins la vieille C.G.T. et ses* 500.000 *membres est-elle favorable à la participation et désire-t-elle que nous prenions sur le terrain politique les responsabilités qu'elle assume dans le domaine politique* ».

Cette information, qui fit quelque bruit, n'ayant jamais été démentie, nous avons le droit de considérer que la déclaration de Grumbach correspond aux sentiments des dirigeants du mouvement syndical.

Il est donc indiscutablement établi que les militants placés à la tête de la C.G.T. accepteraient, éventuellement, qu'un ou plusieurs d'entre eux — devenus ministres — représentent la C.G.T. au sein même du gouvernement !

Peut-être n'est-il pas impossible même qu'ils considèrent cette participation comme une victoire de la classe ouvrière!

Ils devraient, pour le moins, en toute honnêteté, reconnaître qu'une telle orientation de la C.G.T. est totalement opposée à l'esprit de la Charte d'Amiens.

A un autre point de vue, cette question de la participation ministérielle peut être grosse de conséquences.

Rappelons-nous les déclarations de Liochon, de la Fédération du Livre, au Comité confédéral du 21 septembre 1929. Faisant allusion à la réponse de Jouhaux à Milan, Liochon s'exprima ainsi : « *Si un Conseil national ou un Congrès venait à être convoqué pour examiner une question touchant à la participation d'une personnalité syndicale à une combinaison gouvernementale, le devoir des militants serait de rester chez eux.* » ... « *Si la C.G.T. cessait d'être une organisation économique, la Fédération du Livre estimerait qu'elle n'est plus à sa place dans son sein.* »

Il est bien évident que la C.G.T. cesserait d'être une organisation économique si un secrétaire confédéral acceptait un portefeuille ministériel. Il est facile de prévoir la crise qui secouerait alors notre C.G.T.

Ces paroles de Liochon, nous les approuvons. Elles révèlent un besoin d'indépendance syndicale qui commence à se faire sentir chez les travailleurs.

L'unité ouvrière

Cette politique de la collaboration risque donc — si nous n'y prenons garde — de provoquer une cassure dans notre propre maison.

Cette éventualité ne doit pas se produire. Pour cela il faut que la C.G.T. « rebrousse chemin pour rentrer dans la voie tracée par la Charte d'Amiens ».

Ce faisant, elle facilitera singulièrement la réalisation de l'unité ouvrière dont nous restons les partisans résolus.

Actuellement, la classe ouvrière est impuissante. Là où il y a deux syndicats, si l'unitaire prend l'initiative d'un mouvement, le syndicat confédéré boude et freine parfois. Si c'est le confédéré, il est aux prises avec la démagogie et les procédés trop connus, hélas! des communistes. Si bien qu'en fin de compte les travailleurs sont presque toujours incapables de faire aboutir leurs revendications les plus légitimes.

Aussi considérons-nous que la besogne la plus urgente à accomplir c'est de travailler à la réalisation de l'unité ouvrière.

Comment ?

A notre avis, l'unité ne sera possible et durable que dans l'indépendance totale du syndicalisme non seulement à l'égard des partis politiques et des sectes, mais aussi à l'égard des gouvernements.

A des degrés différents, cette indépendance n'existe ni à la C.G.T.U. domestiquée par le Parti communiste, ni dans notre propre C.G.T. engagée dans la pratique de la collaboration gouvernementale.

Le meilleur moyen de travailler à la réalisation de l'unité, c'est donc d'agir en vue de ramener les deux C.G.T. dans la voie de l'indépendance syndicale hors de laquelle l'unité nous paraît impossible.

C'est à cette besogne que se sont attelés un certain nombre de militants de la C.G.T.U.

C'est à cette besogne également que devront s'atteler — plus hardiment qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici

— les syndicalistes révolutionnaires de la C.G.T.

Espérons que les efforts des uns et des autres permettront au prolétariat de retrouver, avec son unité, sa belle combativité d'autrefois.

Notre action corporative

J'en arrive enfin à la troisième partie de notre motion, celle relative à notre action corporative.

Nous considérons que la position de lutte qui découle de notre idéal social détermine, pour nos représentants dans les divers conseils de l'Enseignement, l'obligation d'envisager leur action dans ces conseils comme une modalité de l'action qui oppose inévitablement les forces syndicales et le régime administratif d'autorité qu'elles veulent faire disparaître.

C'est là une originalité que Hagnauer a bien voulu signaler il y a un instant.

Mais, avant tout commentaire, je voudrais répondre brièvement à l'objection qui nous a été faite.

« *Il y a contradiction* — nous dit-on — *entre le fait de condamner l'acceptation des mandats gouvernementaux à la S.D.N. et au C.N.E. et celui d'admettre la présence des représentants du S.N. aux Conseil supérieur, Conseil départemental, Comité consultatif* ».

Nous déclarons tout de suite que nous ne pensons nullement que l'action syndicale essentielle doive être menée dans ces divers organismes.

Nous comptons plus, pour obtenir la régularité et la justice des décisions administratives, sur l'action d'un syndicat actif et vigilant que sur la présence des délégués dans les Conseils.

Mais cependant, il y a de grosses différences entre la présence de nos délégués à ces Conseils et celle des délégués confédéraux dans les organismes dont nous avons parlé. Je n'en signalerai qu'une :

Nos délégués sont élus, tandis que ceux de la C.G.T. sont désignés par le gouvernement.

Si nos délégués étaient choisis par le gouvernement, même parmi les membres de nos syndicats, nous déclarons nettement que nous ne siégerions pas dans ces Conseils.

De plus, l'élection, la démission et la réélection sont des moyens d'action que nous possédons et dont nous ne voulons pas priver la corporation.

Mais nous disons que cette présence elle-même n'est pas sans danger.

C'est pourquoi notre motion fixe, dans le détail, l'attitude des élus en face de l'Administration. Nous entendons que les élus aillent s'asseoir « en bataille » face aux représentants de l'administration. Leur présence ne doit diminuer en rien la combativité du syndicat.

Ce serait un marché de dupes que d'abandonner l'action extérieure pour conserver une collaboration qui n'apporte que des garanties presque toujours illusoires.

L'administration n'accorde le plus souvent aux délégués que des satisfactions qui ne la gênent guère et, en échange, elle leur demande habilement de la suivre dans des cas où ses solutions sont nettement arrêtées. Elle se range à l'avis des délégués quand cet avis concorde avec le sien et — comme il ne faut pas que ce soit toujours les mêmes qui cèdent — elle leur demande à titre de réciprocité de se rallier au sien dans tous les autres cas.

Cette pratique du « Donnant, donnant » est à condamner formellement.

Nous ne répéterons jamais assez que, dans ce domaine comme dans les autres, seule la force syndicale compte.

Notre motion précise enfin que les élus doivent rester sous le contrôle de leurs organisations syndicales et que, dans tous les débats, ils doivent soutenir sans faiblesse le point de vue de leurs mandants.

Ce contrôle est absolument nécessaire. Nécessaire, pour éclairer les élus eux-mêmes qui, si avertis soient-ils, ne sauraient prétendre agir seuls.

Nécessaire aussi pour éviter les faiblesses que la pratique constante de la collaboration amène fatalement.

Et nécessaire surtout, pour empêcher que, de concession en concession, les élus, renversant leur vrai rôle, deviennent auprès du personnel les habituels défenseurs du point de vue administratif.

Les élus doivent être bien pénétrés de cette idée qu'ils sont les délégués du Syndicat auprès de l'Administration et que, par suite, ils ne peuvent en aucun cas agir de leur propre autorité. Les démarches qu'ils peuvent avoir à faire, comme l'attitude qu'ils doivent avoir sur les diverses questions à l'ordre du jour des séances auxquelles ils assistent, doivent être étudiées et décidées par un des organismes réguliers du Syndicat. Par la suite, les élus doivent être tenus de faire le compte rendu du mandat qui leur a été confié.

Telle est, en bref, notre conception du rôle des élus.

⁂

Un mot enfin sur les traitements. Sur ce point particulier, notre motion concorde avec celle que nous avons déposée et que Brun a défendue samedi. Je n'y reviendrai donc pas.

Qu'il me suffise de dire qu'elle s'inspire de trois idées essentielles :

1° Sans condamner les démarches qui sont nécessaires, elle affirme que le succès de ces démarches dépend de la valeur de l'action syndicale;

2° Elle condamne le rétrécissement de l'action pour les traitements à la seule question des parités acquises et affirme que la combativité de la corporation sera le meilleur moyen de faire admettre les parités par le gouvernement et par les autres fonctionnaires ;

3° Elle fixe au Bureau national et aux militants départementaux une tâche de préparation à la lutte.

J'ai fini. Je m'excuse d'avoir été si long et pourtant si incomplet.

Pour ma part, je m'estimerai satisfait si ce débat incite les camarades à réfléchir sur les questions que j'ai imparfaitement traitées.

Nous n'aurons — dans ce cas — perdu notre temps ni les uns, ni les autres. »

De même que nous étions en 1922 contre la transformation de la C. G. T. U. en parti politique révolutionnaire d'inspiration anarchiste, nous sommes en 1926 contre la transformation de la C. G. T. U. en parti politique révolutionnaire d'inspiration communiste.

G. THOMAS,
(Bulletin Corporatif du Rhône, nov. 1926.)

A travers les Livres

Léon Trotsky. — MA VIE (3 volumes, Rieder, éditeur.)

Evidemment, on ne peut dire de Léon Trotsky qu'il a eu une vie banale.

Juif, fils de paysans moyens, élève bien doué, mais n'affichant aucune transcendance, à dix-huit ans il s'interroge pour savoir s'il sera ingénieur ou révolutionnaire.

Cette alternative surprendra plus d'un syndicaliste enclin à considérer que devenir révolutionnaire n'est point embrasser une vocation — mais plutôt une façon de situer son gagne-pain et de se hisser de la pratique quotidienne de son métier jusqu'à la volonté de réaliser une conception du monde dans lequel les « gagne-pain » seront les maîtres — et les seuls maîtres. Là, sans doute, commence entre les « *politiques* » et les « *syndicalistes* » une querelle dont ils ne sont pas près d'épuiser les aspects multiples...

Trotsky — comme l'on s'en doute — choisit donc la profession de révolutionnaire, ce qui le conduit daredare en prison d'abord (retraite où il forgera ses armes marxistes), en Sibérie ensuite.

Mariage. Evasion. Londres. Première rencontre avec Lénine. Trotsky est déjà *quelqu'un !*

Le deuxième livre s'ouvre sur le coup de gong de 1905 ! Allez !... Mais avec lui commence une polémique qui s'enfièvre à travers les deux volumes ; polémique contre les épigones du communisme (Staline et compagnie) ; polémique tendant à répondre aux accusations que l'orthodoxie bolchevique porte contre Trotsky dont les désaccords entre Trotsky et Lénine sont le leit-motiv essentiel. Naturellement, Trotsky expose et commente ces désaccords; reconnaît parfois avoir eu tort contre lui (Brest-Litovsk), d'autres fois estime avoir eu raison contre lui (campagne de Pologne). Il cite les preuves de confiance absolue que Lénine lui accorda, met en relief les compliments que lui décernèrent ses accusateurs d'aujourd'hui et, contre-attaquant, prouve que la vieille garde léniniste n'était sans Lénine qu'une troupe dépourvue d'initiative et de confiance en elle-même.

Tout cela est brillant et sans doute péremptoire. Mais je ne m'y attarderai pas davantage, car je crains qu'il n'y ait quelque stérilité dans cette rage des orthodoxes et des oppositionnels se jetant des petits papiers à la tête et faisant graviter tout raisonnement autour d'un « *Lénine l'a dit* » qui rappelle affreusement le « *Aristote l'a dit* » de la vieille scolastique moyenâgeuse. Pour nous, qui ne sommes pas des juges d'instruction, mais des gens simples, il nous suffit d'avoir lu et dit pendant des années « *Lénine et Trotsky* », d'avoir uni indissolublement ces deux noms — du vivant de Lénine qui ne s'en offusquait pas — pour que notre conviction soit faite que la Révolution Russe a eu deux grands ouvriers : l'un premier, l'autre second; émergeant sûrement au-dessus d'un peloton, respectable, sans doute, mais où l'on ne distinguait plus qu'avec effort les personnalités.

Fort heureusement, sur ce fond de plaidoyer personnel, Trotsky a semé à pleines mains et souvent avec une étonnante maîtrise, mille motifs d'intérêt.

Déporté pour la seconde fois après 1905, Trotsky s'évade. Le récit de cette évasion fantastique « dans la vierge solitude des neiges » est aussi dense que l'acte fut en lui-même héroïque.

L'émigration qui suit cette étourdissante évasion est pleine d'enseignements pour l'auteur comme pour nous.

Trotsky va vivre surtout en Autriche et il apprendra à connaître à fond la social-démocratie allemande, pourrie de cet opportunisme qui devait la conduire à capituler si bassement devant la guerre.

En 1914, il ira vivre en Suisse, puis en France, d'où Malvy l'expulsera, puis en Espagne et enfin aux Etats-Unis.

Toute cette partie vaut essentiellement par la galerie de portraits qu'elle nous présente. Renner, Kautsky, Bebel, Haase, Lebedour, Radek, Liebknecht, Rosa Luxembourg et bien d'autres, sont évoqués avec une prestesse, une décision parfaitement remarquables. En quelques mots, par delà le trait physique, Trotsky rend évidentes les habitudes d'esprit du « modèle ». Qu'on me permette quelques exemples pour montrer l'acuité de son talent :

« Dans la chambre de Martov régnait, comme toujours, le plus excentrique désordre. Il y avait, dans un coin, un tas de journaux, à hauteur d'homme. En causant, Martov, de temps à autre, plongeait dans le tas et atteignait l'article dont il avait besoin. Sur sa table étaient des manuscrits parsemés de cendres. Un pince-nez dont les verres n'avaient pas été essuyés pendait au nez mince de Martov. Comme toujours, il avait une quantité d'idées, de fines et brillantes idées, mais il lui en manquait une, la plus importante : il ne savait qu'entreprendre.

« Dans la chambre de Lénine régnait, comme toujours, un ordre exemplaire. Il ne fumait pas. Les journaux dont il avait besoin et qu'il avait marqués au crayon étaient sous sa main. Et l'essentiel était l'assurance invincible, quoique retenue en expectative, qui se manifestait sur ce visage prosaïque, mais extraordinaire. »

Voici des croquis plus rapides de socialistes français :

« Vaillant ressemblait à son ombre : — l'ombre du blanquisme avec les traditions des guerres de sans-culottes, à l'époque de Raymond Poincaré. »

« Avec grand effort, Renaudel tâchait, par le geste et les roulements de sa voix, d'imiter le leader assassiné (Jaurès). Longuet se traînait à sa suite, mais non sans quelque gêne qu'il tâchait de faire passer pour de l'esprit de gauche. Par toute sa conduite, il rappelait que Marx n'a pas à répondre pour ses petits-fils. Le syndicalisme officiel, représenté par Jouhaux, secrétaire général de la C. G. T., perdit ses couleurs en vingt-quatre heures. Il avait rejeté « *l'étatisme* » en temps de paix ; il se mit à genoux devant l'Etat en temps de guerre.

« Le bouffon révolutionnaire Hervé qui, la veille encore, était extrêmement antimilitariste, retourna sa veste, et, en qualité d'extrême chauvin, resta ce qu'il avait toujours été : un bouffon content de lui-même. »

Trotsky résume son sentiment sur le socialisme de guerre français par cette phrase :

« Le tout, pris ensemble, avait l'air d'une mascarade de deuil, d'un carnaval de la mort. »

Quand on a ainsi vu quelle dent possède Trotsky, on ne s'étonne plus des haines qu'il a soulevées ! Mais qu'on ne conclue pas à une malveillance générale. Il faut savoir comment il parle de ses amis, tels Ioffe; il faut savoir comment il parle d'un Jaurès ou d'un Bebel, bien que ne partageant pas leurs conceptions. Je voudrais citer la page sur Jaurès (T. II, p. 101); bornons-nous à deux phrases qui montreront que le polémiste Trotsky sait être juste : « *Jaurès et Bebel ont été les antipodes et, en même temps, les sommets de la IIe Internationale... Tous deux, cependant, dépassaient de toute la tête ceux qui ont recueilli leur succession.* »

Trotsky possède à un haut degré le don du révolutionnaire, conducteur d'hommes, celui de flairer ses semblables et de les deviner jusqu'au fond d'eux-mêmes.

La révolution russe — Milioukov, Kerensky — trouve notre révolutionnaire aux Etats-Unis. Aussitôt, en

route pour la Russie... Mais à Halifax (Canada), les autorités anglaises interrompent cet essor. Voilà notre homme à se rebouillir dans un camp de concentration, entre les pattes flasques de l'hypocrisie des officiels anglo-russes.

Enfin, la Russie et son tourbillon. Dès l'arrivée, on décide de l'admettre, avec voix *consultative*, au Soviet de Pétrograd, et il reçoit sa « *carte de membre du comité avec un verre de thé et un morceau de pain noir* ».

Des hauts. Des bas. La calomnie du « wagon plombé » et le « au service de l'Allemagne » font rage. (Comme ces niaiseries sont toujours vivantes, Trotsky les réfute longuement.) Lénine doit se terrer. Staline se tient coi. Lounatcharsky fait des déclarations équivoques. Trotsky se fait arrêter. Relâché, le voilà bientôt, comme en 1905, président du Soviet de Pétrograd.

Et c'est la nuit décisive : celle du 6 novembre.

« L'habitant dormait tranquillement et ne savait pas que, pendant ce temps, un pouvoir était remplacé par un autre. Les gares, la poste, le télégraphe, l'Agence Télégraphique de Pétrograd, la Banque d'Etat sont occupés. Le Palais d'Hiver n'est pas encore pris, mais son sort sera décidé dans les minutes qui vont suivre. »

Maintenant, aux côtés de Lénine, Trotsky va prendre sa large part des responsabilités du pouvoir. Les problèmes à résoudre se pressent. « *Par moments, on avait la sensation que tout glissait, se pulvérisait, la sensation de ne pouvoir se raccrocher à rien, s'appuyer à rien. On en arrivait à se demander si, d'une façon générale, ce pays épuisé, ruiné, réduit au désespoir, aurait assez de sève vitale pour soutenir le nouveau régime et sauver son indépendance.* » Et pas de temps à tergiverser. Au comité central, Lénine limitait souvent à deux minutes le temps de parole de chaque orateur !

Voici les pourparlers de Brest-Litovsk, le duel de Trotsky contre von Kuhlmann et le général Hoffmann, et la division parmi les bolcheviks.

Voici de toutes parts les mercenaires de l'Entente : Koltchak, Denikine, Wrangel, Ioudénitch, et voici le train rouge où Trotsky vivra durant près de deux ans et demi, allant de la Volga à l'Ukraine, à la Crimée, à la Pologne, à Pétrograd-la-Rouge... Réorganiser le commandement, rétablir la discipline, nourrir les troupes, armer les soldats, faire marcher les locomotives, en un mot, dresser l'Armée Rouge, parmi toutes les difficultés et parfois aussi malgré les embûches de l' « *opposition militaire* ».

Et puis voici la Nep, la maladie de Lénine, Trotsky lentement éliminé du pouvoir, la lutte à l'intérieur du parti, la déportation à Alma-Ata, l'exil à Constantinople, la comédie démocratique de l'Europe refusant de recevoir Trotsky; tout ce que nous venons de vivre ces années dernières et que l'auteur conte avec un tel élan ironique qu'on oublie qu'il en a été la victime...

Le dernier mot de la vie de Trotsky est loin d'avoir été écrit; ce combattant passionné demande à l'histoire une revanche et son livre est une escarmouche vers cette revanche.

L'histoire la lui donnera-t-elle?

Nous ne le souhaitons guère. Si elle la lui accordait, c'est sans doute que les conducteurs de la révolution russe l'auraient amenée à la veille de la faillite; Trotsky « *réserve d'or de la Révolution* », selon le mot d'Istrati, n'arriverait-il pas trop tard pour jouer la suprême carte de cette Révolution épuisée?

Ne vaut-il pas mieux que l'histoire n'offre à Trotsky que la revanche discrète qu'elle lui accorde depuis des années; celle d'être, loin des honneurs, la voix clairvoyante qui redresse bien des erreurs et qui, éloignée et pourtant présente, inspire aux officiels, les « tournants » nécessaires à la veille des culbutes.

B. GIAUFFRET.

NOTES ÉCONOMIQUES

AVANT LE 14 SEPTEMBRE

La République allemande vivra-t-elle ?

La dissolution du Reichstag, la dictature exercée par le cabinet Brüning légiférant par décrets durant l'interrègne des deux Reichstags, ont remis d'actualité la grande question : la République allemande est-elle viable?

Pour y répondre, on se contente généralement de l'analogie avec la situation de la France après 1870 : la République française a eu, elle aussi, beaucoup de mal à s'installer, assemblée nationale monarchiste, élection de Mac-Mahon, Seize mai, etc..., mais elle a fini tout de même par s'installer; il en sera de même en Allemagne.

Une telle analogie ne repose sur rien, la situation du capitalisme en France il y a soixante ans et celle du capitalisme en Allemagne à l'heure actuelle étant profondément différentes. En 1870, 1880, il y avait en France une bourgeoisie; en 1920, 1930, il y a en Allemagne des trusts et des cartels. En 1870, la direction de la production française, de l'économie, était entre les mains d'une classe nombreuse d'industriels, commerçants, banquiers se concurrençant les uns les autres; aujourd'hui la direction de la production, de l'économie allemandes sont entre les mains d'un petit nombre de magnats jouissant d'un monopole dans toutes les branches maîtresses de la production. Le régime économique de la France en 1870 était un régime démocratique, une démocratie de capitalistes; le régime actuel de l'Allemagne est un régime oligarchique. A la démocratie économique capitaliste devait fatalement correspondre une démocratie politique bourgeoise, mais à une oligarchie économique ne doit-il point correspondre un régime politique oligarchique? La dictature économique des magnats ne comporte-t-elle point comme corollaire la dictature politique? Telle est la vraie question.

Contrairement à ce que nous avons pu penser un moment, il apparaît bien que le régime parlementaire, la démocratie formelle instituée par l'ancienne bourgeoisie, et son expression la plus pure, la République, est le régime qui convient le mieux à la nouvelle oligarchie capitaliste, tout autant qu'il convenait le mieux à l'ancienne bourgeoisie. Car, pour celle-là comme pour celle-ci, la République est, d'une part, le régime qui assure le mieux leur pouvoir, et d'autre part, celui qui le camoufle le plus complètement.

Un régime de dictature, un régime fasciste crée un pouvoir d'Etat, distinct des forces économiques; il s'appuie en premier lieu sur une caste bureaucratiquo-militaire, qui entend gouverner par elle-même et pour elle-même; celle-ci s'allie généralement avec la classe dirigeante de l'économie, mais cette dernière n'est plus tout de même qu'une alliée, elle est l'alliée du pouvoir, elle n'est plus elle-même le pouvoir; s'il lui prenait la fantaisie de l'exercer, son allié la rappellerait vertement à la raison.

Avec le régime parlementaire et républicain au contraire, rien de pareil. On a affaire à un Etat invertébré, ne présentant aucune force par lui-même,

qui ne peut donc être qu'aux mains de qui détient le pouvoir économique. La République est le régime type où les hommes d'Etat ne sont que des pantins dont les puissances industrielles et financières tirent les ficelles. On sait à quel degré y sévit, sous toutes ses formes, la corruption. Mais même des politiciens honnêtes ne peuvent aller contre la volonté des puissances économiques, car l'Etat, tirant toute sa force de celles-ci, s'affaisserait si seulement elles faisaient mine de lui retirer leur appui. En France, jamais un gouvernement n'a pu durer contre la volonté de la haute bourgeoisie.

Dans une société capitaliste, la République c'est le pouvoir politique exercé par qui détient le pouvoir économique. Dès lors, les magnats des monopoles détenant aujourd'hui le pouvoir économique, le régime républicain leur assure aujourd'hui le pouvoir politique, tout comme il l'assurait hier à l'ensemble de la classe bourgeoise alors que c'était l'ensemble de la classe bourgeoise qui détenait le pouvoir économique. République où le pouvoir sera exercé par une oligarchie au lieu d'être exercé par l'ensemble de la classe, mais République tout de même.

Non seulement la République assure le pouvoir aux magnats mais elle le masque. Plus que tous autres, les actuels oligarques ont besoin, vu leur petit nombre et l'immensité de leurs richesses, de passer inaperçus. Il leur faut le pouvoir, mais il faut que cela ne se voie pas. Quel régime pourrait donc mieux leur convenir que la République, avec son paravent de pouvoir du peuple, de suffrage universel, etc...?

La dislocation du parti nationaliste allemand, qui signifie le ralliement à la République de la plus grande partie de cette industrie lourde qui croyait encore son destin attaché à celui des Hohenzollern, montre que les magnats allemands ont maintenant compris ces évidences; ils ont maintenant compris que la République était leur vrai régime.

Cela ne signifie point, naturellement, qu'il n'y ait point un mouvement fasciste en Allemagne. Mais ce mouvement est, et deviendra de plus en plus exclusivement, un mouvement petit-bourgeois, un mouvement de classes en décadence économique, de classes actuellement privées de la direction de l'économie. Autrefois, la petite bourgeoisie était républicaine, elle était l'âme de la République. Tout naturellement, puisque la République est le pouvoir de ceux qui détiennent la puissance économique, et qu'alors c'était la petite bourgeoisie qui était la maîtresse de l'économie Mais aujourd'hui que le pouvoir économique de la petite et moyenne bourgeoisie est passé aux mains du capitalisme des magnats, la République signifie pour elles le pouvoir aux mains du capitalisme des magnats, et, par suite, en dehors des leurs. La République aboutit à l'expropriation de la petite et moyenne bourgeoisie, conséquence et consécration de leur expropriation économique. Incapables de se sauver elles-mêmes, il ne leur reste que la ressource d'implorer un sauveur, un « dictateur ». Grenouilles qui demandent un roi!

Mais l'issue de la lutte entre ces deux fractions bourgeoises, l'une en pleine vigueur, en pleine puissanc, l'autre déchue, ne saurait faire de doute. La République allemande subsistera.

Mais tant que le prolétariat n'aura point accompli sa révolution expropriatrice, cette République sera tout juste autant, non seulement celle de Marat ou de Robespierre, mais même seulement celle des Girondins, voire de Gambetta, que la République américaine des Harding, des Coolidge et des Hoover est celle de Washington et de Lincoln. Ce ne sera plus la République bourgeoise, ce sera celle des magnats.

LE MARXISME POURFENDU !...

Il était de mode, chez les bourgeois, il y a quelques dizaines d'années, d'essayer d'établir à l'aide de savantes statistiques, la fausseté des idées marxistes. Aujourd'hui il n'y a plus moyen; le développement du capitalisme s'est si bien poursuivi dans le sens indiqué par Marx qu'il ne peut plus être question de nier ce sens. On le reconnaît donc, mais après l'avoir reconnu et même souvent très fortement indiqué, on ajoute tranquillement, sans autres explications, que cela montre... la fausseté du marxisme.

En voici deux exemples récents, empruntés l'un et l'autre à des porte-parole, d'un genre différents, mais tous deux très autorisés, de la grande bourgeoisie.

Dans un article de l'*Information*, l'un des plus sagaces observateurs de la vie capitaliste au jour le jour, Maurice Kellersohn, écrit :

> Le temps est révolu où l'Etat se concevait comme une personne morale indépendante, jouant un rôle essentiellement de police parmi des patrimoines individuels dispersés. La conception révolutionnaire de l'interdiction des groupements privés a dû, tout d'abord, céder devant les nécessités économiques. La concurrence, considérée à juste titre pendant longtemps comme la sauvegarde suffisante de l'équilibre économique, et qui conserve malgré tout un rôle important dans des sections considérables de l'industrie et du commerce, a fini, dans une certaine mesure, *par se détruire elle-même*. Moteur de la concentration des entreprises, elle a fini par apparaître irrationnelle et épuisante entre les établissements concentrés, agissant sur un même marché. L'union, succédant à la lutte, a cherché à organiser, à régulariser, à rationaliser sur la base des accords et des plans techniques objectifs. Mais, du même coup, plus les ententes industrielles sont larges dans leur domaine d'application, et étroites dans la discipline imposée, plus elles disposent d'une autorité publique, s'étendant aux intérêts vitaux de vastes populations. Elles constituent une manière de gouvernement économique, souvent plus effectivement puissant que l'autre.

C'est tout à fait juste; et il ne saurait être meilleure confirmation de ce qui constitue l'essentiel, l'idée la plus générale de la conception marxiste : la dialectique. Alors que la bourgeoisie du siècle dernier s'imaginait avoir établi les cadres, institué les règles auxquels le monde désormais se conformerait éternellement, Marx lança ce terrible avertissement que tout se détruit soi-même, que tout engendre son contraire qui le détruit.

Or, quelle plus magnifique confirmation de cette loi générale que le phénomène que Kellersohn décrit et qui est si caractéristique de la phase actuelle du capitalisme : la concurrence qui aboutit au monopole, la concurrence qui, de par son développement, « se détruit elle-même ». (C'est nous qui avons souligné.)

Eh bien! quelle conclusion tire M. Kellersohn de cette éclatante confirmation du marxisme? — Que l'évolution actuelle ne se produit point dans le sens de la « prophétie marxiste »!

Il y a plus fort encore. Avec ce cynisme déconcertant des hommes d'affaires véreux, Tardieu a tranquillement affirmé dans son discours de Nancy que le marxisme était périmé... parce que la concentration capitaliste existait.

Il n'y a personne, pas même un économiste, qui ne sache que la concentration capitaliste est l'une des découvertes principales de Marx. Pour 99 p. 100 des « intellectuels » bourgeois, tout le marxisme même s'y réduit. Et à l'époque où l'on essayait encore de discuter le marxisme, c'est à cette loi que s'en prenaient les statisticiens dont je parlais tout à l'heure: ils prétendaient démontrer que le capitalisme ne se concentre pas.

Or, aujourd'hui, où il est devenu vraiment impossible de persister dans cette démonstration, où la concentration accélérée de ces dernières années est venue confirmer, d'une façon éclatante pour les plus aveugles, l'exactitude de la loi de Marx, on déclare que Marx ne vaut rien parce qu'à l'époque où il écrivait... le capitalisme n'était pas aussi concentré qu'aujourd'hui! A l'époque où ce phénomène n'était, en effet, tout à fait qu'à ses débuts, un homme en montre toute l'importance, en souligne tout l'avenir, ce phénomène se produit exactement dans le sens prévu : cela rend « périmé » ce qu'il a écrit; ce qu'il a écrit ne vaut plus rien parce que ça a été trop confirmé par les faits!

On se demande dans quels abîmes d'ignorance et de stupidité il faut que soit tombée la bourgeoisie pour que de telles énormités puissent lui être servies sans soulever contre leurs auteurs une tempête de pommes cuites!

CONCENTRATION ET DECONCENTRATION

La concentration capitaliste s'opère en France sous une forme moins grandiose, moins frappante peut-être qu'ailleurs, mais sur des bases peut-être plus solides, la bourgeoisie française ayant l'habitude, au lieu de se laisser entraîner par les systèmes, de se laisser guider de très près par la pratique.

Il vient ainsi de se produire dans le domaine de l'électricité, à quelque temps de distance, deux concentrations qui se sont opérées sur un mode très particulier. L'une est celle, vieille déjà d'un couple d'années, qui a abouti par l'entente de la Thomson et de la Société Alsacienne de Constructions Mécaniques, à la création de l'Alsthom; l'autre, toute récente, et tout à fait identique, a pour but de constituer une nouvelle société pour la transformation du cuivre, par l'entente de la Compagnie Générale d'Electricité et de l'Electro-Métallurgie de Dives.

Il s'agit dans les deux cas, à la fois d'une concentration horizontale et d'une certaine déconcentration verticale, dans le sens où le terme de déconcentration est employé en droit administratif.

La Thomson-Houston et la Société Alsacienne de Constructions Mécaniques avaient, autrefois, l'une et l'autre, une gamme de fabrications extrêmement étendue, allant de la toute petite mécanique à la très grosse. D'autre part, pour une certaine partie de leurs fabrications, celle du très gros matériel électrique, elles se trouvaient en concurrence. Qu'ont-elles fait? Elles ont formé une nouvelle Société, qu'elles contrôlent conjointement : l'Alsthom, à laquelle elles ont passé leur fabrication de gros matériel électrique, ne conservant plus, chacune d'elles, que des fabrications pour lesquelles elles ne se faisaient pas concurrence (tout petit matériel électrique pour la Thomson, outillage textile pour l'Alsacienne). Ainsi, elles ont fait d'une pierre deux coups : d'une part elles ont supprimé toute concurrence entre elles, réalisant ainsi les avantages de la concentration horizontale, et, d'autre part, en créant un nouvel organisme pour la fabrication d'une partie de leurs produits, elles assouplissent leur propre concentration verticale, celle-ci, dès qu'elle dépasse certaines limites, qu'elle comprend la fabrication de trop de produits trop différents, tombant sous le défaut bien connu que signale le vieux dicton : « Qui trop embrasse, mal étreint. »

Tout pareillement, la Compagnie Générale d'Electricité et l'Electro-Métallurgie de Dives qui manufacturent toutes deux le cuivre, vont former une Société à laquelle elles passeront l'une et l'autre leur fabrication de cuivre, ce qui, en les allégeant, supprimera la concurrence entre elles dans cette branche de production, et elles conserveront leurs autres branches pour lesquelles elles ne se font pas concurrence (travail des autres métaux que le cuivre pour Dives, fabrication de matériel électrique, contrôle des Sociétés de production d'électricité par la Compagnie Générale).

C'est là un nouveau mode de concentration qui paraît devoir être appelé à un imposant développement, en France tout au moins.

LE B. R. I. TRUST INTERNATIONAL DES PLACEMENTS

Nous avons maintes fois appelé l'attention sur l'immense rôle qu'est appelée à jouer la *Banque des règlements internationaux* (B. R. I.), pour laquelle le but officiel, le règlement des dettes de guerre, est tout à fait secondaire, son véritable but étant de réaliser l'internationalisation de la monnaie et du crédit, ce que nous avons appelé, dès les premières tentatives faites dans ce sens et qui datent déjà de cinq à six ans, le trust du billet de banque.

Le bilan mensuel, le deuxième depuis sa fondation, qu'a publié la Banque au 31 juillet dernier, inscrit déjà ce véritable rôle dans les chiffres.

Au 31 juillet, la B. R. I. disposait de un milliard deux cents millions, en francs *suisses*, de dépôts. Or, sur ce total, trois cent dix millions seulement, soit le quart, étaient des dépôts relatifs aux réparations; tout le reste, les trois-quarts restants, avait été déposé bénévolement par les banques nationales d'émission, telles que la Banque de France, d'Angleterre, etc...

Or, l'argent qui est ainsi déposé à la B. R. I. ne reste naturellement point improductif dans ses caisses; elle s'empresse de le placer.

La B. R. I. devient donc ainsi, dès maintenant, le centre commun, l'organisme international qui centralise les fonds disponibles existant dans chaque pays, et se charge de les placer; c'est, dès maintenant, le trust des placements à court terme. On voit quelle puissance cela lui confère,, et du même coup quelle puissance de domination sur le capitalisme mondial acquiert ainsi la banque américaine, véritable maîtresse de la B. R. I.

LA GARANTIE DE MUSSOLINI A L'U. R. S. S.

On sait depuis longtemps que le pays avec lequel l'U. R. S. S. entretient les relations politiques les plus cordiales est le pays de Mussolini. Les navires de guerre soviétiques vont, à tout bout de champ, visiter les ports de guerre italiens, y tirent des salves en l'honneur des mariages princiers; les ministres italiens vont visiter Odessa, etc., etc... Cette cordialité vient à nouveau de se manifester par la signature d'un traité de commerce qui accorde à l'U. R. S. des avantages que ne lui a accordés aucun autre pays : l'Etat fasciste garantit le paiement des commandes faites par l'Etat soviétique jusqu'à 75 p. 100 de leur montant.

R. LOUZON.

FAITS & DOCUMENTS

L'abondance des matières nous oblige encore à remettre le « calendrier » des faits. Nos lecteurs le trouveront sans faute dans le prochain numéro.

Le « Congrès stérile » de l'Internationale d'Amsterdam

Pour remédier au manque d'informations sur le dernier Congrès de la Fédération Syndicale Internationale dans lequel la C.G.T. et son organe *Le Peuple* ont laissé les syndiqués confédérés, nous estimons utile de reproduire le compte rendu de ce Congrès, publié dans le n° de juillet-août du Bulletin de l'I. T.F. (Internationale des Travailleurs des Transports) :

La F. S. I. vient de tenir son Ve Congrès régulier. Du 7 au 11 juillet, les délégués des Centrales syndicales adhérentes ont été réunis dans la capitale de la Suède et avec eux, à titre d'auditeurs, une trentaine de représentants des Secrétariats professionnels internationaux. Notre Internationale, l'I. T. F., y était représentée par les camarades Dœring, Lindley et Fimmen.

TRANSFERT DU SIÈGE A BERLIN

Si ce Congrès, décevant à tous les points de vue, peut avoir une importance quelconque pour l'avenir, il l'emprunte presque uniquement au fait qu'il a décidé, par 55 voix contre 30, de transférer le siège du secrétariat d'Amsterdam à Berlin. Les représentants des Secrétariats professionnels n'ont pas eu accès dans la commission dans laquelle cette décision fut préparée; on eut soin de les en écarter. Dans la séance plénière, qui eut à ratifier la proposition de la commission tendant à un transfert du siège, on eut beau s'attendre à des arguments convaincants pour motiver le transfert d'Amsterdam à Berlin. La question semblait arrangée d'avance, contre la résistance énergique de certains, des Français et des Belges surtout.

Ce ne fut qu'après que le résultat du vote eût été rendu public, que nous entendîmes de la part des Allemands la promesse que dorénavant tout irait mieux à la F. S. I. Il faut l'espérer. En effet, cela ne semble pas impossible, puisque les choses pourraient difficilement aller plus mal. Seulement, on ne comprend pas très bien pourquoi l'on pourra, à Berlin, prendre des mesures destinées à réveiller la F. S. I. de sa léthargie et pourquoi ces mesures ne pouvaient pas être prises, ou n'ont pas été prises tant qu'elle se trouvait à Amsterdam.

Bien que cela aille de soi, nous voulons cependant signaler en passant que les représentants des Secrétariats professionnels n'ont rien eu à dire dans la décision sur cette question qui, en fin de compte, ne leur était pas complètement indifférente.

DANS LA VOIE D'UNE RÉORGANISATION

La décision prise par le Congrès tendant à charger le Bureau d'ouvrir une enquête concernant la possibilité et l'opportunité d'une modification de la structure de la F. S. I. qui y comprendrait les Secrétariats professionnels internationaux, fut pour beaucoup une surprise.

Le Congrès des Trade-unions anglaises avait présenté une proposition tendant à une transformation immédiate de la structure de la F. S. I. sur la base des Secrétariats professionnels internationaux, à la place des Centrales syndicales nationales. La Commission syndicale d'Autriche avait demandé que le Bureau de la F. S. I. soumette au prochain Congrès un projet de nouveaux statuts, suivant lesquels la structure serait basée sur les Secrétariats professionnels aussi bien que sur les Centrales syndicales nationales. Le Comité exécutif de l'I. T. F., plus modeste et plus modéré, avait, comme on sait, demandé qu'une enquête fût ouverte concernant la possibilité d'une transformation. Sa proposition était la suivante :

Le Congrès de la F. S. I., siégeant à Stockholm du 7 au 11 juillet, est invité à donner mission au Bureau de la F.S.I. d'étudier la question d'une modification de la structure sur la base des Secrétariats professionnels internationaux et de rapporter au prochain congrès sur la possibilité d'une pareille transformation.

Lors de la conférence tenue par le Bureau de la F. S. I. avec les représentants des Secrétariats professionnels internationaux, qui précéda le Congrès, le secrétaire Sassenbach déclara que le Bureau repoussait de manière unanime aussi bien les propositions des Centrales anglaise et autrichienne que celle de l'I. T. F. Il se trouva bientôt que cette attitude orgueilleuse n'était pas trop bien accueillie. La conférence des Secrétariats professionnels avait sur la question une opinion quelque peu différente de celle de la conférence tenue à Paris, il y a trois ans. De plusieurs côtés, la proposition de l'I. T. F. trouva un appui énergique. Finalement, elle fut adoptée, par 12 voix contre 11, dans la forme suivante :

Le Congrès de la Fédération syndicale internationale, réuni à Stockholm du 7 au 11 juillet 1930, donne mandat au Bureau d'étudier la question de la réorganisation de la Fédération syndicale internationale sur la base des Secrétariats professionnels internationaux ou des Secrétariats professionnels internationaux et des Centrales nationales, et de faire au prochain congrès rapport de ses conclusions quant à la possibilité de cette transformation et s'il l'estime désirable.

Votèrent en faveur de la proposition, outre les représentants de l'I. T. F., les délégués des secrétariats suivants : employés et techniciens, ouvriers d'usine, ouvriers de l'alimentation, ouvriers du bâtiment, typographes, services publics, relieurs, instituteurs, ouvriers de la verrerie, lithographes et travailleurs du vêtement.

Votèrent contre les représentants des Internationales ci-après : ouvriers du bois, ouvriers de l'agriculture, métallurgistes, ouvriers du tabac, peintres, diamantaires, mécaniciens et chauffeurs, ouvriers du textile, ouvriers du cuir, personnel d'hôtel, restaurant, etc., et ouvriers de la chapellerie.

Etaient absents : les mineurs, les travailleurs de la céramique, les ouvriers de la pierre et le personnel des P. T. T. Nous avons appris que, parmi ces derniers, les mineurs avaient décidé d'appuyer la proposition de l'I. T. F.

Dans la commission de rédaction, dans laquelle un seul représentant des secrétariats professionnels fut admis, à titre exceptionnel, afin d'y défendre cette proposition, de même que cinq autres adoptées par la Conférence des Secrétariats professionnels — ce fut le camarade Dœring à qui échut cet insigne honneur — la proposition subit une nouvelle modification, de manière qu'elle fut présentée au Congrès dans la forme que voici :

Le Congrès de la Fédération syndicale internationale, réuni à Stockholm du 7 au 11 juillet 1930, donne mandat au Bureau d'étudier la question de l'intégration plus effective des Secrétariats professionnels internationaux à la F.S.I., de faire rapport au prochain congrès de ses conclusions ainsi que de lui faire, le cas échéant, des propositions.

La résolution donne moins qu'il n'avait été demandé et cependant, c'était peu de chose. En tout cas, elle marque un pas en avant, fût-il modeste, sur la voie vers une participation des Secrétariats professionnels à la direction de la F. S. I. et vers des conditions organiques plus saines dans le mouvement international. Il dépendra, d'une part, de la manière dont le Bureau de la F. S. I. effectuera l'étude dont il a été chargé, d'autre part du développement que suivront les Secrétariats professionnels internationaux pendant les trois ans à venir, de savoir si le Congrès qui sera tenu à Bruxelles en 1933, pourra arriver à des décisions plus importantes pour l'avenir de la F. S. I. que celle d'un transfert du siège d'un pays à un autre.

BELLES RÉSOLUTIONS SANS VALEUR

De manière unanime, le Congrès adopta ensuite des résolutions concernant la politique économique de la F. S. I., la prévention sociale, la durée du travail, le militarisme et le danger de guerre et concernant le mouvement syndical dans les pays qui ne connaissent pas de démocratie. Ces résolutions furent votées après un court commentaire de quatre rapports qui avaient

été présentés par écrit, et après que les diverses commissions en eurent établi le texte. Il n'y eut pas de débats sur les questions elles-mêmes, vu que dans les séances du Congrès, aussi bien que dans les commissions, le temps faisait défaut et, ce qui est pire, le désir et l'intérêt.

Dans la Commission qui eut à examiner le projet de résolution contre le militarisme et le fascisme, nous avons tâché de susciter un débat, ou du moins un semblant de débat sur les questions mêmes. Nous avons fait des efforts pour obtenir qu'on examine et décide certaines mesures nécessaires pour l'application des belles résolutions. En vain. On n'avait de l'intérêt que pour des changements de rédaction, insignifiants en eux-mêmes.

C'est ainsi que la crainte n'est que trop justifiée que ces nouvelles résolutions ne seront et ne resteront — de même que tant d'autres adoptées par des Congrès précédents — qu'un produit sans valeur d'un Congrès stérile et dépourvu de toute énergie.

⁂

Les socialistes italiens et les dangers de guerre Le Congrès d'unité, du Parti socialiste italien, qui s'est réuni dernièrement à Paris, devait forcément examiner la question des dangers de guerre. Le *Populaire* du 21 juillet relate que Pietro Nenni, rapporteur de cette question, s'est élevé contre l'hypothèse d'une guerre franco-italienne qui serait un crime. Il a déclaré que les socialistes italiens rejettent à la fois la mystique d'une guerre nationale telle que Mussolini essaye de la rendre populaire en Italie et dont le but apparent serait de faire disparaître les injustices des traités de paix, et la mystique d'une guerre révolutionnaire, pour libérer l'Italie.

— Nous voulons avant tout la paix et nous ne sommes pas des émigrés de Coblence qui attendent de rentrer en Italie dans les fourgons d'une armée étrangère.

Nenni a présenté ensuite la résolution suivante que le Congrès a adoptée :

Le Congrès d'unité du P. S. I., réuni à Paris les 19 et 20 juillet, examinant les menaces de guerre qui assombrissent l'horizon de l'Europe.

Rappelle la lutte que les socialistes italiens ont toujours menée contre toutes les hégémonies politiques militaires ou économiques, pour une solidarité effective entre les peuples, pour la revision pacifique des traités de 1919 et pour une organisation rationnelle de l'économie européenne.

Déclare que les problèmes nationaux de l'Italie ne peuvent trouver une solution satisfaisante que sur le plan d'une politique de solidarité telle qu'elle est préconisée par les socialistes;

Constate que le fascisme déforme et trahit ces problèmes dont il se sert pour alimenter la mystique de la guerre et pour afficher des revendications coloniales et militaires qui rendraient encore plus grave la crise dont le pays souffre;

Constate encore que la politique étrangère et militaire du fascisme et notamment l'artificielle tension des rapports italo-français et italo-yougoslaves sert de prétexte internationalement à tous les nationalismes pour rouvrir la course aux armements et pour faire échec au développement de l'idée d'une fédération des Etats européens, tandis qu'à l'intérieur du pays cette même politique est employée comme une arme de chantage pour aggraver le terrorisme politique et l'exploitation des travailleurs.

A la suite de ces considérations, le Congrès :

1° Demande à l'Internationale Ouvrière Socialiste d'intensifier la lutte contre tous les impérialismes dans l'esprit du Congrès de Hambourg qui a signalé à la classe ouvrière de tous les pays le devoir de surveiller la politique extérieure de leurs gouvernements et de s'opposer de toutes ses forces à toutes les mesures qui menacent d'accentuer les oppositions entre les nations et de compromettre la paix;

2° Formule le vœu de voir l'Internationale organiser une journée d'agitation anti-impérialiste pour dénoncer aux peuples les nouveaux dangers et prétextes de guerre;

3° Engage ses militants à intensifier en Italie avec tous les moyens possibles et à l'étranger parmi les millions d'émigrés une agitation dont le but principal soit de dénoncer, de démasquer et combattre la politique étrangère et militaire du fascisme qui est né du crime contre la liberté et qui est déjà tenté de rechercher dans le crime contre la paix et dans une aventure militaire une diversion aux problèmes intérieurs et aux aspirations populaires de liberté et de justice sociales.

⁂

Xavier Merlino Une figure curieuse du mouvement anarchiste italien a récemment disparu. Malatesta en a communiqué la nouvelle au *Réveil de Genève* par la lettre suivante :

Rome, 18 juillet 1930.

Peut-être l'auras-tu déjà appris, parce que les choses italiennes sont mieux connues à l'étranger qu'ici, mais pour le cas où tu ne la connaîtrais pas encore, je te donne la douloureuse nouvelle de la mort de Xavier Merlino.

Il est mort il y a déjà dix ou vingt jours, mais je ne l'ai su que hier par hasard, ce qui te prouve l'état d'isolement où nous sommes forcés de vivre.

Le fils Libero, qui se disait anarchiste (à vrai dire je ne l'ai jamais beaucoup cru) et devint ensuite fasciste pour la plus grande douleur de son père, ne fit connaître la mort qu'après les funérailles, afin d'éviter une manifestation de sympathie des camarades, qui aurait été une honte pour lui.

Merlino avait une grande bonté d'âme, et était profondément sincère et honnête. Malgré son changement d'idées, il était resté notre bon ami, toujours prêt à rendre service aux camarades lorsqu'il le pouvait. Bien que physiquement très affaibli depuis plusieurs années à cause d'une maladie d'estomac qui le tourmentait, aussi longtemps qu'il en eut la force et que la défense légale des accusés fut encore possible en Italie, il fut l'avocat, je dirai presque officiel des anarchistes devant les tribunaux et les Cours d'assises du royaume.

J'ai été son camarade d'école et nous avons été amis pendant plus de soixante-cinq ans. Sa disparition me laisse comme un vide dans l'âme.

⁂

La politique de collaboration a échoué Dans le *Couvre-Chef* de juillet, l'organe de la Fédération confédérée de la Chapellerie, Milan a publié un article qui reprend et renforce ses précédentes déclarations sur la nécessité de modifier l'orientation de la C.G.T.

En voici les passages essentiels :

La C. G. T. habite trop haut, elle regarde trop loin et son regard n'est pas toujours tourné du côté de la réalité concrète.

Ce n'est pas vers l'astre gouvernemental qu'elle doit se tourner pour réaliser son programme.

.....

Ce n'est pas la faute au code du travail, s'il n'est presque qu'un fatras de textes morts? Non, c'est la faute au syndicalisme à « dix pour cent », si dédaigneusement montré du doigt par notre président du Conseil.

Tenir ce langage, c'est déjà faire un effort de redressement syndical.

La besogne urgente que nous trace le discours de Dijon, c'est d'essayer d'épauler solidement le syndicalisme d'idée, d'un syndicalisme de fait et de nombre, construit sur l'intérêt corporatif et la solidarité sociale des travailleurs.

Cette besogne n'a jamais été délaissée, pourra-t-on objecter?

Ce n'est vrai que très relativement.

La vérité vraie, c'est que nous avons été jetés quelquefois hors de notre voie par la propagande bolcheviste. A sa grossière imagerie verbale de foire révolutionnaire, nous avons opposé, par nécessité du contraste, une musique idyllique sur les vertus réalisatrices de tel-

les et telles constructions et collaborations passablement hasardeuses.

Le bolchevisme est en train de crever de son propre venin. Il n'a rien laissé que du dégoût. Mais le dégoût ne sera pas éternel.

Notre politique de collaboration n'a pas donné non plus ce que d'aucuns en attendaient.

Deux expériences, deux échecs, l'un total, l'autre partiel.

Il semble bien que le moment est venu de tenter un autre effort ou plus exactement une autre propagande qui se tiendrait aussi loin du mirage révolutionnaire, à la façon moscovite, que de l'illusion contraire d'un régime où s'imprimeraient les caractères du syndicalisme sans l'aide de syndiqués nombreux et éclairés.

.....

Nos méthodes de propagande de cette dernière décade nous laissent avec des syndicats numériquement si faibles qu'ils attirent l'ironie des gouvernants et augmentent leur audace contre la classe ouvrière. Sans rompre brusquement, sans renverser totalement l'activité confédérale, approchons avec plus de réserve désormais, les organismes officiels, pénétrons-y avec plus de circonspection, gardons-nous de donner, par une attitude trop confiante envers les institutions gouvernementales, même marquées de notre sceau, gardons-nous de donner aux travailleurs la fausse impression que c'est l'activité que les militants dépensent hors des syndicats qui constitue le facteur par excellence des conquêtes ouvrières. L'action extra-syndicale doit être tenue pour complémentaire et non pour essentielle.

⁂

« Triste spectacle » C'est le titre d'un article de *Germinal* d'Amiens, dans lequel G. Bastien dit sa tristesse d'avoir vu les luttes de tendances provoquer la division dans le bloc des grévistes du textile :

Je ne connais rien de plus ignoble que de venir, en pleine bataille ouvrière, alors que les travailleurs coude à coude se sentent solidaires contre l'ennemi commun : l'exploiteur, de venir à ce moment précis faire de la lutte de tendances et ne penser qu'à mener cette lutte de tendances.

Il n'est rien de plus dégoûtant que de constater qu'en pleine bataille ouvrière, des unitaires ne pensent qu'à profiter des événements pour discréditer les confédérés, ou que ces derniers ne songent qu'à opérer de même manière contre les unitaires.

Ceux qui se livrent à ce jeu-là sont les meilleurs défenseurs du patronat; le prolétariat devrait les exclure de ses rangs avec indignation, quelle que soit la couleur dont ils se parent.

J'ai vécu quelques jours la grève de la vallée de la Nièvre, dans la Somme. Ce qui m'a le plus attristé, ce ne sont pas les attaques et calomnies dont j'ai été l'objet — je défie n'importe qui de les soutenir sérieusement cinq minutes — et j'en méprise profondément les auteurs, non, c'est l'acharnement mis par certains à semer la division dans le bloc des grévistes.

On aurait cru que, réellement, si les confédérés s'étaient fait chasser, les unitaires auraient considéré cela comme une victoire plus glorieuse que de faire capituler les Saint, seigneurs modernes arrogants et autoritaires. De même que si les unitaires avaient connu une conduite de Grenoble, les confédérés auraient admis cela comme un triomphe.

Je me suis pourtant rendu nettement compte, par moi-même, en causant avec les travailleurs, que ces questions de boutiques les dégoûtaient et qu'ils ne désiraient qu'une chose : obliger le patron à céder.

Dans la région du Nord, c'est le même triste tableau qui se présente. Les deux organisations syndicales se déchirent à belles dents. Les unitaires surtout mettent une ardeur farouche dans ce singulier et répugnant combat. Qu'importe, n'est-ce pas, que les travailleurs obtiennent gain de cause : l'essentiel, le principal, c'est de pouvoir accuser les autres d'être vendus, traîtres, mous, etc...

On dirait, à les lire et entendre les uns et les autres, que la grève a été déclarée uniquement par les ouvriers pour écraser la tendance contraire.

Les travailleurs se moquent pas mal de cela!

Il faudra bien pourtant qu'on en finisse, avec ces méthodes et ces mœurs.

Il y a encore — le mouvement actuel le prouve amplement — de beaux élans de conscience et de révolte dans le peuple travailleur. Va-t-on continuer à les tuer par de misérables chicanes de tendances syndicales? Ne refoulera-t-on donc pas, surtout en période de lutte, ces divisions néfastes qui affaiblissent la combativité ouvrière, qui tuent l'esprit de solidarité, qui renforcent l'autorité et l'arrogance patronales?

N'ayons aucune haine pour quiconque n'appartient pas à notre organisation syndicale. Chacun est libre d'avoir les opinions qui lui plaisent. Demandons seulement à chacun de ne pas chercher à les imposer par la violence ou par l'arme des lâches : la calomnie.

L'unité prolétarienne, ce n'est pas l'anéantissement des idées dans un bloc amorphe, c'est au contraire la libre discussion, franche, sincère et loyale sur les divergences qu'on peut avoir, et c'est aussi et surtout la volonté de former immédiatement le bloc des énergies d'avant-garde dès que l'exploiteur, le bourgeois, le maître est là, devant nous.

⁂

Pas de liberté pour Tom Mooney On s'attendait aux Etats-Unis à la libération de Mooney et Billings dans le courant de juillet. Cet espoir a été trompé. Malgré de récentes révélations qui ont établi, même pour les plus aveugles, l'innocence complète de Mooney et Bilings, la Cour de Californie s'est refusée à proposer leur grâce.

L'appel que vient de lancer le Parti socialiste américain en faveur de Tom Mooney montre quel mépris cynique de la justice professe la bourgeoisie américaine :

Depuis 14 ans Tom Mooney et Warren K. Billings sont au cachot, dans une prison de Californie, pour un crime qu'ils n'ont pas commis. Depuis 14 ans, ils sont séparés de leurs familles et obligés de supporter la torture qu'est la vie de prison, bien que depuis de nombreuses années déjà, leur innocence ait été reconnue.

Jamais l'innocence d'accusés ne fut plus clairement prouvée que dans ce cas. Depuis la condamnation de ces deux prétendus coupables, les faits suivants ont été découverts :

La foi en les témoins à charge contre Mooney est complètement ébranlée. Quelques-uns se sont montrés être des parjures; d'autres ont avoué avoir parjuré. Pas une parcelle des preuves qui ont amené les jurés et le juge à se prononcer pour la condamnation n'est encore reconnue aujourd'hui par ce juge, par ces jurés et par les employés chargés de la poursuite de l'affaire, — à l'exception d'un seul — comme étant fondée.

Le juge Griffin, qui a présidé les débats, a dénoncé les méthodes employées pour convaincre Mooney de culpabilité, en les qualifiant de « la plus sale affaire qui ait jamais été faite ». Il se prononce franchement pour le relâchement de Mooney.

Le procureur général de Californie réclamait en 1917 une reprise de la procédure.

En 1918, la commission d'enquête du président Wilson, qualifiait le procès de « farce » et obtint que la peine de mort fût commuée en celle d'un emprisonnement à perpétuité.

Ducan Matheson, chef de police de San Francisco au moment des poursuites, réclame la grâce de Mooney.

Mathew Brady, procureur de la province de San Francisco, déclare que Mooney et Billings, ayant été condamnés sur des témoignages parjures, doivent être graciés.

Charles Goff, mêlé à l'enquête au temps du procès en sa qualité de capitaine de police, unit sa voix à ceux qui traient la condamnation de « farce » et réclame également qu'on relâche Mooney.

James Brennan, qui dirigeait l'enquête du premier procès, réclame la mise en liberté de Mooney et Billings.

William V. Mac Nevin, le président du jury qui prononça la culpabilité de Mooney, a adressé une requête spéciale au Gouverneur pour demander son élargissement.

Tous les autres jurés encore en vie, qui ont pro-

noncé la sentence de culpabilité, sont maintenant persuadés que Mooney est la victime d'une terrible erreur judiciaire et ont demandé au Gouverneur sa grâce.

D'éminents journalistes et rédacteurs de journaux de Californie, représentant diverses tendances religieuses, et des juristes de métier qui ont étudié le cas en question, ont également fait appel au Gouverneur pour qu'il relâche Mooney.

Durant toutes les années pendant lesquelles ce révoltant complot fut découvert bribe par bribe, d'urgentes réclamations ont été adressées aux gouverneurs de Californie, les priant de rendre justice sans plus hésiter.

Mais il est connu que les puissances du grand capital désirent que Mooney et Billings restent encore au cachot parce qu'ils sont « des propagandistes du mouvement ouvrier ». Le gouverneur actuel a même déclaré que « l'attitude de Mooney vis-à-vis de l'ordre social actuel » devait être envisagée dans l'examen de son cas.

Il est monstrueux de voir que Mooney et Billings restent en prison, à présent que l'on connaît la conspiration ourdie contre eux. Il est encore plus monstrueux qu'ils doivent rester en prison, simplement parce que leur « attitude vis-à-vis de l'ordre social » n'est peut-être pas conforme à celle des personnes qui se trouvent au pouvoir.

⁂

Le Service civil d'Entr'aide internationale

Voici l' « appel aux camarades de bonne volonté » dont il a été question au « Parmi nos Lettres » :

Après l'échec retentissant de la nme conférence du désarmement, nous croyons utile de signaler ici l'œuvre de pacifistes sincères et résolus à qui Romain Rolland a donné son approbation enthousiaste. Il s'agit du *Service civil d'entr'aide internationale* dont les organisateurs sont pour la plupart des objecteurs de conscience et réfractaires au service militaire. A leur tête se trouve Pierre Cérésole, professeur à la Chaux-de-Fonds : socialiste fervent, au point de laisser à l'Etat sa part d'héritage (il était fils d'un président de la Confédération Helvétique), si scrupuleux que, pour connaître la vie ouvrière il refusa une chaire à l'Université de Zurich et partit pour faire le tour du monde comme simple terrassier. Pierre Cérésole mène depuis des années la lutte contre la guerre et la politique des armements. Son système comporte à la fois refus radical du service militaire — et lui-même a été à plusieurs reprises condamné à l'amende ou à la prison — et participation active à toute œuvre de véritable et utile solidarité. Rejetant le service pour le meurtre et la mort, il a voulu instituer à sa place un service pour la vie et le bien et comme l'Etat suisse a repoussé cette idée du service civil, ce sont les réfractaires suisses qui ont organisé eux-mêmes leur entreprise, accomplissant chaque année gratuitement pour des pauvres gens sinistrés des travaux plus longs et pénibles, mais plus humains que ceux de l'armée.

Assez vite, d'ailleurs, Cérésole eut l'idée d'admettre dans son équipe des volontaires d'autre nationalité et d'offrir ses services à tous les pays sans distinction. Il était en effet persuadé que le meilleur moyen de créer l'esprit international, ce n'est pas d'échanger des discours à l'occasion de congrès syndicaux ou corporatifs ou politiques, c'est de travailler et de vivre en commun, c'est d'établir une confiance réciproque par des services mutuels. Aussi, en 1928, dans la principauté du Liechtenstein dévastée par une crue du Rhin, le Comité du Service civil a mis en chantier un bataillon civil de 700 volontaires. L'œuvre accomplie a valu aux organisateurs des félicitations unanimes et cette propagande par les faits a gagné de nombreux esprits en Suisse à la cause du désarmement.

Cette année, le Comité vient d'organiser un camp dans le Midi de la France, ravagé par les inondations. A deux reprises, les volontaires avaient déjà essayé de travailler chez nous, mais la mauvaise volonté gouvernementale les avait contraints à partir. Lanternés cette fois encore par l'administration, ils se sont mis directement au service d'une commune, le village de Lagarde près Montauban où 102 maisons sur 120 sont détruites et tous les champs ensablés ou engravés. Depuis le 1er mai, des camarades suisses, français, norvégiens, russes sont à l'ouvrage ; des Allemands et des Anglais arriveront bientôt; au besoin, d'autres chantiers seront ouverts dans les villages voisins.

Les travaux consistent en ouvrage de déblaiement et terrassement (se munir de vêtements de travail et de fortes chaussures); ils sont rudes et les volontaires doivent envoyer un certificat médical pour s'inscrire. Il faut coucher sur la paille et accepter la discipline commune : les chefs — souvent des ouvriers de métier — n'admettent pas l'amateurisme. Enfin, dans son appel, le Comité invite instamment tous ceux qui n'ont pas la volonté de résister à la guerre, ni le désir de la supprimer, à ne pas venir. Tous les autres hommes de bonne volonté sans distinction de parti ni de religion sont admis au service civil pour une durée minima de quinze jours.

Cet appel peut intéresser, croyons-nous, certains camarades. La méthode des réfractaires, qui paraît insuffisante en soi, est le signe d'un esprit révolutionnaire et chacun de nous gagnerait à connaître ces esprits fermes et sûrs dont l'action viendrait à l'occasion soutenir la nôtre en France ou à l'étranger. Contre la coalition des militaristes et contre tous les faux défenseurs de la paix, il faut liguer les hommes de cœur de tous les pays. — R. V.

P.-S. — Pour tout renseignement, s'adresser à Henri Roser, 12, rue Guy de la Brosse, Paris (5e).

⁂

Un hommage à Paul-Boncour

Rien ne montre mieux la dégénérescence dont le mouvement syndical des postiers est frappé, que la lettre suivante adressée par le bureau du Syndicat National des agents des P.T.T. à Me Paul-Boncour, qui avait présenté la défense des révoqués devant le Conseil de discipline.

Mathé est mal venu à combattre Baylot et son collaborationnisme après avoir signé une telle lettre. Il peut être convaincu que Montbraud et les militants de cette période héroïque de l'A.G. des Agents avaient une autre conception du syndicalisme et qu'ils n'auraient jamais donné à Boncour le parrainage du syndicalisme des fonctionnaires :

Maître,

Dans les circonstances difficiles que vient de traverser notre organisation corporative, vous avez bien voulu mettre à notre disposition, non seulement le prestige de votre nom, l'autorité de votre talent, mais encore une sollicitude, une sympathie agissantes qui se sont manifestées par votre assistance à nos camarades traduits devant le Conseil de discipline et par votre intervention lorsque le groupe parlementaire du parti socialiste a reçu nos délégués.

Vous avez rappelé, au cours d'une de vos conversations avec nous, que votre inappréciable concours à notre Syndicat en des heures troublées n'était qu'une affirmation de fidélité aux idées de votre jeunesse, à votre attitude de toujours, de celle qui vous a fait tenir sur les « fonts baptismaux » le syndicalisme des fonctionnaires. En des temps où tant de vocations ont été défaillantes, où tant de reniements bénéficient de l'indulgence d'une opinion lassée, où un souffle de scepticisme desséchant et désolant réduit bien vite les flammes les plus ardentes, le syndicalisme des travailleurs, celui des fonctionnaires en particulier, est sensible infiniment à la fidélité, à la persévérance dans une foi en son destin.

Notre Syndicat, notre Corporation vous expriment, par ces lignes maladroites à les traduire, nos remerciements, notre reconnaissance pour ce que vous avez bien voulu consentir de votre temps si précieux à la défense de nos camarades, et nous qui en sommes les porte-parole vous demandons de croire à la haute considération dont tous les postiers vous entourent.

Veuillez agréer, Maître, l'assurance de nos sentiments respectueux. — Le Secrétaire général : *J. Mathé.*

Impr. LABOR, 8, Bd de Vaugirard, Paris-XVe.
Le Gérant : M. CHAMBELLAND.

Les Editions de la Librairie du Travail

Un livre que chaque militant doit lire

LISSAGARAY

HISTOIRE DE LA COMMUNE DE 1871

Nouvelle édition, revue, et préfacée par **Amédée DUNOIS**

Un volume in-16 jésus de 612 pages. . . . . **25 francs**

VIENNENT DE PARAITRE :

VICTOR-SERGE

I'An I de la Révolution Russe

les débuts de la dictature du prolétariat

(1917-1918)

Un volume, in-16 jésus de 480 pages..... **Prix : 20 fr.**

Vie des Révolutionnaires

Une brochure de 32 pages..... **Prix : 1 fr.**

LIBRAIRIE DU TRAVAIL, 17, rue de Sambre-et-Meuse, Paris (10e). — *Chèque postal* Paris-43.08

A lire et faire circuler :

FÉLICIEN CHALLAYE

UN ASPIRANT DICTATEUR :

André Tardieu

« ... Un des obstacles que M. André Tardieu rencontre, c'est, en un certain nombre d'esprits, le souvenir de son passé. En dépit de la facilité avec laquelle s'oublient les pires scandales, l'individu ne peut se délivrer de l'auréole de mépris qui entoure sa face.

« Contribuons à la lutte contre la menace de dictature en rappelant, à l'aide de quelques textes incontestables, la carrière de cet homme, et, d'abord, les deux affaires auxquelles son nom reste indissolublement uni, l'affaire de l'Homs-Bagdad et celle de la N'Goko-Sangha. »

Félicien CHALLAYE.

Une brochure : *cinquante centimes*
Editions de la « Révolution Prolétarienne »
54, rue du Château-d'Eau, PARIS (10e)

Tous les Mercredis

Le Cri du Peuple

Hebdomadaire syndicaliste révolutionnaire
publié sous le contrôle du Comité pour l'Indépendance du Syndicalisme

Rédaction et Administration : 123, rue Montmartre, Paris (2e)

Le numéro : 50 centimes

Abonnements : 6 mois, 10 fr. ; 1 an, 20 fr. — Chèque postal : René Deveaux 525-67
PARIS